



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

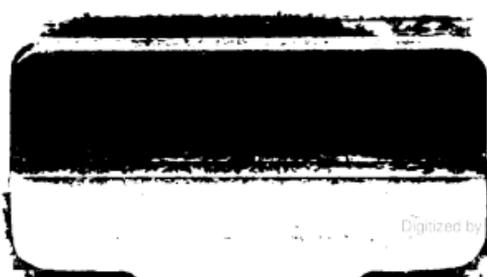
m

1701, 12

Eur. 511^m —

1701, 12

Mercur



<36624505510017

<36624505510017

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.
DECEMBRE 1071.



A-PARIS ;
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant,

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCCI.
Avec Privilege, du Roy.**

Bayersche
Staatsbibliothek
München

*Livres nouveaux qui se vendent à
Paris chez Michel Brunet dans la
Grande Salle du Palais, au Mercu-
re Galant.*

Les Metamorphoses d'Ovides avec des
Explications à la fin de chaque Table, en-
richies de plus de deux cens figures en
taille douce, Traduction nouvelle par M^r
l'Abbé de Bellegarde, in octavo 2. vol.
10. livres.

Les mêmes où il n'ya que 18. figures
en taille douce, in 12. 2. vol. 4. l. 10. s.

La conduite du Sage dans les differens
états de la vie, in 12. 2. vol. 4. l.

Histoire de Dion Cassius de Nicée par
Xiphilin, contenant ce qui s'est passé de
plus considerable sous les Empereurs
Romains, in 12. 2. vol. 4. l.

Histoire de Venise de Jean Baptiste Nari.
12. 4. vol. 10. l.

Le Capricieux, Comedie nouvelle, en
cinq Actes, in 12. 1. l.

Suite des égaremens des hommes dans la
voye du Salut. par Mr l'Abbé de Vil-
liers, , 12 4. l.

Les deux premiers Volumes in 12. 4. l.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis de puis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

Aij

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



**MERCURE
GALANT**

DECEMBRE 1701.

IL y a déjà vingt-cinq
ans, Madame, que nô-
tre commerce est établi
pour vous faire part de tout
ce qui se passe de plus grand
& de plus curieux, & voici la
derniere Lettre de la vingt-

A iij

6 MERCURE

cinquième année , de sorte qu'avec les Volumes qui ont esté doubles, & les Relations separées , vous devez avoir reçu presentement environ quatre cens de mes Lettres, qui ont presque toutes commencé par le recit de quelque grande action du Roy , ou par quelque ouvrage en Prose ou en Vers , qui a mis ces actions dans un plus beau jour que je n'aurois pû faire. Que de choses faites où la pieté & sa justice ont paru avec éclat ! Que de bien faits répandus ! Que de personnes de merite

GALANT. 7

récompensées : Que de surprenantes marques de bonté & de modération ! que d'épreuves d'une sagesse , & d'une prudence consommée , & que de grands exemples à suivre donnez à tous les Souverains du monde ! Je ne doute point que tant que j'auray l'honneur de vous écrire , ce grand Prince ne nous fournisse toujours autant de belles choses à dire , le passé nous répond de l'avenir.

Le grand nombre de nouvelles dont ma dernière Lettre s'est trouvée remplie , ne

A iiij

8 MERCURE

m'a point permis de vous faire voir ce que l'Auteur de la Physique Mécannique a écrit à son Ami, touchant le Systeme du Monde, par les loix & les regles du Mouvement. Voicy en quels termes il en parle.

A MONSIEUR ***

Vous attendez, sans doute, Monsieur, avec quelque sorte d'impatience, cette Lettre, pour voir comment je m'acquitteray de la promesse que je vous ay faite d'expliquer par les loix & les regles du

mouvement, de quelle maniere
cette vaste *Machine du Monde*
a esté construite; il me semble
même que j'entens que vous
me dites ces paroles. Com-
ment pouvez-vous accorder
vos *Principes* avec cette pro-
messe? Car si vous établissez
pour premier *Principe* de vostre
Physique mechanique, que c'est
Dieu même qui a bâti la *machin-*
e du Monde, à quoy bon em-
ployez vous les *loix* & les *regles*
du mouvement, pour expli-
quer comment cette *machine*
a esté bâtie? Et si au contraire
vous pouvez rendre raison de

10 MERCURE

toutes les circonstances de la construction de cette *machine*, par les *loix* & les *regles* du mouvement, pourquoy recourez-vous à Dieu sans nécessité, en le faisant l'Ouvrier de cette *machine*.

Je répons à cela que non-seulement ces deux veritez ne sont pas incompatibles; mais qu'il faut nécessairement que cela soit ainsi, que Dieu soit l'Ouvrier de la *machine du monde*, & qu'en construisant cette machine, il ait gardé les *loix* & les *regles* du mouvement: car je vous demande, Monsieur,

GALANT. II

avez-vous jamais vû d'Ouvriers qui construisent une machine sans se servir de quelque instrumens, & sans observer quelques regles dans son travail ? En supposant donc que le monde est une machine que Dieu a faite, ne pouvons nous pas supposer aussi que ce souverain Ouvrier s'est servi de quelque instrument pour bâtir cette machine ? Et sur tout si nous voulons expliquer *mechaniquement* cette fabrique de l'Univers ? & si Dieu s'est servi pour cela de quelque outil ou instrument, pourquoy ne di-

12 MERCURE

rons nous pas qu'il s'en est servi à propos & suivant quelques regles ?

Vous me direz, sans doute, que c'est faire tort à la Toute-puissance, & à la Sagesse infinie du Createur, de dire qu'il a eu besoin d'outil, & qu'il s'est assujetti à des regles, parce qu'un seul *Fiat*; c'est à dire un seul acte de sa volonté a suffi pour créer & former tous les corps, & pour bâtir d'eux la machine du monde. Je vous avoüe, Monsieur, que la difference est tres grande entre la maniere avec laquelle un

ouvrier bâtit sa machine automate, & la maniere avec laquelle Dieu a construit la machine du monde: car premierement un ouvrier particulier suppose une *matiere* qui est toujours quelque corps que Dieu a déjà formé. Secondement, il a déjà entre ses mains un ou plusieurs outils avec lesquels il commence & il finit son ouvrage. Troisièmement il ne se sert de ces instrumens ou outils, qu'en les maniant & les remuant diversement. Quarrièmement, enfin il garde en travaillant des *regles*

14 MERCURE

qu'il trouve établies, & qu'il a apprises de ses Maistres.

Il n'en est pas de même du Souverain Ouvrier de la machine du monde. Par un seul *Fiat*, il a fait de rien la *matiere* de tous les corps; le premier corps qu'il a fait par un seul *Fiat lux*, a esté l'outil dont il s'est ensuite servi pour former les autres corps & toute la machine; il ne s'est pas servi de cet instrument en le maniant & le remuant mais en disposant de luy par un seul *Fiat* du mouvement actif qu'il lui avoit donné pour la forme essentielle.

GALANT 15

Ce fut donc par ce seul *Fiat* qu'il établit les *loix* du *mouvement* en formant le *feu*, comme il établit les *regles*, en formant *l'air*, *l'eau* & *la terre*. Après cela fait on quelque tort à Dieu en disant qu'il s'est servi d'un instrument pour bâtir la machine du monde, & qu'il a gardé dans son ouvrage les *loix* & les *regles* qu'il avoit luy-même établies. C'est ce que je prétens faire voir dans cette Lettre par une courte narration de *l'Histoire de la Creation*, laquelle suffira toutefois pour faire comprendre comment

16 MERCURE

les loix & les regles du mouvement ont esté établies ; quel est l'usage qu'on en doit faire pour connoître le *Système du monde*, & pour par cette connoissance du *Système du monde* rendre raison de tous les *Phænomenes de la Nature*, comme l'*Horloger* se sert des connoissances qu'il a de la *rempe du ressort* & de la *structure* de son *Horloge*, pour rendre raison de tous les *Phænomenes* & *effets* de cette *machine*. Voici comment je commence cette *Histoire de la creation*.

La *matiere* de tous les corps,

n'estant de soy qu'une simple étendue, & une étendue ne pouvant subsister un seul moment sans les cinq especes de modes ou formes, qui sont la quantité, la division ou consistence, la figure, la situation, le mouvement, ou le repos. Il est très-évident que dans le premier instant de la Creation, Dieu fit de rien une étendue qui avoit ces cinq especes de modes ou manieres d'estre étendue; mais à laquelle un de ces cinq modes, je veux dire le mouvement, estoit essentiel, ce qui la détermina à estre le Feu.

Decembre 1701.

B

18. MERCURE

C'est ainsi que le *feu* designé par le nom de *lumiere*, fut formé le premier de tous les *corps*.

Ce *feu* ainsi créé & formé ne pût se *mouvoir* en toutes les parties, qu'il ne se *divisât* en elles; & que chacune d'elles se mouvant séparément de toutes les autres, ne *courus* sur une *ligne droite*, ce qui est la première & la plus simple de toutes les *déterminations*, comme nous l'avons déjà dit; cela étant, le feu se repandit d'abord en une infinité de *rayons*, la *matiere* s'amplifia, les parties

GALANT. 19

du feu se divisant toujours en de plus petites particules à mesure qu'elles s'éloignoient davantage du centre du monde, jusqu'à ce que Dieu par le même acte de sa volonté qui avoit formé le feu arrestât toutes ces particules de feu dans leur chemin, & que ne pouvant cesser de se *mouvoir* elles continuèrent à se mouvoir, mais chacune en rond sur elle même.

La matiere donc où l'étendue fut ainsi fort amplifiée, & en maniere qu'elle étoit distinguée en trois étages ou

B ij

20 MERCURE

parties dont l'extérieure & la plus éloignée du centre, & où le feu estoit tres exactement divisé, fut l'*Air ou le Ciel* : La seconde, que la première contenoit immédiatement, & dans laquelle le feu estoit moins exactement divisé fut l'*Air* ; & la troisième, qui occupoit le milieu du monde, & où le feu n'estoit que grossièrement divisé, fut la *Terre*. Je ne puis pas vous mieux faire comprendre, Monsieur, l'estat du monde dans ce commencement de la formation, qu'en

GALANT. 21

le comparant à une chandelle allumée , & disant que la lumière est l'Air, la flamme est l'Eau, & la mèche brûlante est la Terre.

Vous voyez , Monsieur , par cette histoire de la Formation des quatre Elements, que la *Forme essentielle du Feu*, est le *mouvement* de toutes ses parties , & que la *Forme essentielle de l'Air*, de l'*Eau*, & de la *Terre*, est la *division* plus ou moins exacte du feu dans ces trois elements ; c'est à-dire la *fluidité* de l'Air ; la *liquidité* de l'Eau , & la *fer-*

22 MERCURE

meté de la Terre, par laquelle l'Air résiste moins que l'Eau, & l'Eau résiste moins que la Terre à un nouveau Feu qui l'aborde. Et qu'ainsi le *Feu* a de soy la loy de son *mouvement*, & reçoit des autres corps la *regle* de ce mesme *mouvement*, & que c'est Dieu qui a estably ces *Loix* & ces *Regles*.

Le mouvement actif estant dans la *Forme essentielle* du premier de tous les corps, on peut dire que le Monde a commencé par le *mouvement*, & que le *Temps* qui n'est que

la mesure ou la durée du mouvement a commencé avec le *Monde*, ou que le *Monde* a esté fait au commencement des *Temps*: L'on peut dire aussi que le *Temps particulier* estant la durée, ou la durée d'un mouvement de fermeté les Elements ont esté faits au premier jour du monde, c'est à dire pendant la durée de la premiere determination que Dieu donna au mouvement du feu. La fin de ce premier jour fut donc lorsque par l'ordre de Dieu toutes les particules de feu qui

24 MERCURE

ouroient en s'éloignant de leur centre commun & en en se divisant toujours davantage , s'arrestèrent , & commencerent d'employer tout leur mouvement à pirouëter chacune à part.

Sur la fin de ce premier jour le *Monde* n'estoit donc qu'un composé des trois *Elemens* & du *Feu* qui les pénéroit tous trois , mais inégalement , & ces trois Elemens estoient distinguez non seulement par leur *consistance* , mais encore par leur *situation* & leur *grosseur* , l'*Air* estant beaucoup

GALANT: 29

beaucoup plus vaste que l'*Eau* qu'il enfermoit, & l'*Eau* beaucoup plus grande que la *Terre*, ils n'avoient rien de commun que leur figure, laquelle étoit *ronde*, attendu que le Feu étant par tout égal & uniforme, s'estoit répandu également de tous les costez autour de son centre. Ils avoient encore cela de commun que chacun d'eux estoit *pur* & uniforme dans toute son étendue ne contenant aucunes parties des autres trois

Mais cette *pureté* ou simplicité naturelle de ces trois
Decembre 1701, C

26 MERCURE

Elemens passifs ne dura pas long temps: car le *premier jour* du monde fut suivy d'un *second jour*, je veux dire de la durée d'une seconde *determination* que Dieu donna au feu, laquelle commença de les mêler. C'est à dire qu'après la formation des quatre Elemens, Dieu determina la portion du *Feu* qui estoit la plus éloignée du centre du monde & qui par sa division tres-exacte formoit *l'Air* le plus extérieur à courir de cette surface du monde vers son centre. La pluspart de ces

GALANT: 27

particules de *Feu* venant du large à l'étroit se joignoient entre - elles , & avec celles qu'elles rencontroient & composoient avec les unes & les autres des parties plus grossieres que celles qui étoient dans le reste de l'*Air*, telle qu'estoient celles qui faisoient la consistance de l'*Eau* qui couvroit la *Terre*. C'est ainsi que les *Eaux supérieures* furent formées , & que l'*Air* ou le *Ciel* fut renfermé entre deux *Eaux* : ce qui le fit appeller *Firmament*. Ce qui ne fut pas inutilement :

C ij

28 MERCURE

car vous verrez dans l'Histoire des Phœnomenes de la Nature la necessité de ces Eaux superieures pour faire réussir la pluspart de ces Phœnomenes.

Toutes ces particules du *Feu du second jour* ne s'arrêterent pas à la surface du monde pour y former les *Eaux superieures* : il y en eut plusieurs qui penetrerent jusqu'au milieu du monde. Ce fut alors que les *Loix* & les *regles* du mouvement commencerent d'estre en usage : car chacune de ces *particules*

GALANT. 29

de feu rencontrant à chaque moment une nouvelle résistance dans l'*Air* qu'elle traversoit , & ne pouvant rien perdre de son mouvement , elle fut obligée d'en employer une partie à rouler sur elle-mesme à mesure qu'elle avançoit , & ainsi elle alloit d'autant moins viste qu'elle approchoit plus des eaux intérieures. Tout de mesme donc qu'en avançant elle poussoit devant elle l'*Air* qu'elle fendoit , ainsi en piroüetant elle poussoit ce mesme air autour d'elle jusqu'à s'en cou-

C iij

30 MERCURE

vrir enfin avant qu'elle arrivast à la surface de l'eau inférieure.

Toutes ces particules de *Feu* du second jour entrant dans l'*Eau* ainsi envelopées d'*Air*, & y trouvant plus de résistance que dans l'*Air* y roulerent encore davantage, & ce roulement plus fort leur fut occasion de se faire chacune une *tunique d'eau* par dessus l'enveloppe d'*Air*. Et pour la mesme raison entrant dans la *Terre* ainsi couverte d'*Air* & d'*Eau*, & y trouvant encor plus de résistance que

GALANT. 31

dans l'Eau , elles y roulerent davantage , & par ce roulement plus fort, elles se firent chacune une *croûte de terre* par dessus la *tunique d'Eau*.

C'est ainsi que les *quatre Elemens* furent mêlez sur la fin du second jour en une infinité de tres petites *vescies* que j'appelle *Esprits* à cause de leur extrême petitesse & de la grande activité que leur donne le feu que chacune d'elles contient, je les appelle aussi *vesicules* ou *Esprits elementaires*, à cause que chacune

C iiii

32 MERCURE

d'elles contient les *quatre Elémens*, mais dans un ordre renversé, le *Feu* estant au milieu couvert d'*Air* & d'*Eau*, & le tout estant enfermé dans une croute de *Terre*. Ce feu enfermé dans ces vesicules ou Esprits, n'estant plus si fort penetrant que lors qu'il estoit nud & découvert, est la cause efficiente du *mouvement local* apparent du corps solide dans le fluide, ou dans le moins solide.

Le premier de tous ces *mouvements locaux* ou changemens de place des corps gros

GALANT 33

fiens fut la découverte de Terre, laquelle arriva, comme je vay le rapporter. Sur la fin du second jour ces *Esprits Elementaires* se repoussant mutuellement du milieu de la Terre, remonterent presque tous de la Terre dans l'Eau, & de l'Eau dans l'Air jusqu'aux Eaux superieures qui les renvoyerent dans l'Air ou Ciel, & ainsi l'Eau & la Terre qui avoient jusqu'alors quelque proportion avec l'étendue de l'Air, resterent fort petits à comparaison de cet Element fluide, qui outre sa

34 MERCURE

grandeur excessive avoit beaucoup grossi, ayant reçu de la *Terre & de l'Eau* les *Esprits Elementaires* qui devoient estre au quatriéme jour la matiere de ces grands Globes qu'on appelle *Astres*.

Le troisiéme jour du monde, fut donc la durée de la détermination que Dieu donna à ces *Esprits Elementaires* répandus dans l'*Air* du Ciel, à courir de la partie du Ciel qu'on a depuis appellé *Australe* vers celle qu'on appelle *Boreale*. Cette influence d'*Esprits* rencontra au milieu du monde.

GALANT, 35

la Terre couverte d'Eau de tous costez; les Esprits qui y entrèrent, n'y courant pas si viste qu'ils avoient couru dans l'Air, furent occasion à ce que ceux qui les suivoient immédiatement, la reflechirent de la face de l'Eau & de l'Air, & qu'en se reflechissant ainsi ils pousserent le Globe composé d'Eau & la Terre du Sud Sud à Nord, loin du milieu du monde, pendant que ceux qui traversoient ce Globe, & que s'y rompant devenoient convergens entr'eux fendoient l'Air devant.

36 MERCURE.

luy , suivant les *regles* du mouvement.

Pour la mesme raison , les *Esprits* qui traversoient l'*Eau* de Sud à Nord , abordoient la *Terre* , & y entroient , n'y courant pas si viste que dans l'*Eau* ; furent occasion à la reflexion de ceux qui les suivoient immédiatement ; lesquels en se réfléchissant de la *Terre* , la pousserent vers le Nord , pendant que ceux qui la traversoient & s'y rompoient avec convergence de ses rayons fendoient l'*Eau* devant elle , ce qui fit que la terre parut enfin du costé du

GALANT. 37

Nord sur la face des *Eaux*.
& que toutes les *Eaux* restèrent ramassées en un seul lieu au *Sud* de la *Terre*.

Sur la fin du troisiéme jour, la mesme influence qui traversoit la terre de *Sud* à *Nord* fut renduë si forte par la convergence de ses rayons qu'elle perça de part en part la *Terre* encore tendre, & y introduisit quelques eaux de la Mer, qu'elle fit sortir par un grand trou ouvert au milieu de la *Terre découverte*; ces *Eaux* qui formoient un grand lac & l'unique *fontaine* qui fut alors au

38 MERCURE

monde , se creuserent el-
les-mêmes quatre lits dans
lesquels elles formoient qua-
tre grandes *vivieres* qui se di-
visant en divers ruisseaux ar-
rosoient toute la *face* de la
Terre comme un seul & vaste
Jardin , & se jettoient ensuite
dans la *Mer* qui estoit toute
au *Sud* de la *Terre* terminée
par un seul bord circulaire.
L'influence qui avoit percé la
Terre , & qui sorroit par le
trou avec les *Eaux* se repen-
doit aussi comme elles sur la
face de la *Terre* , & sur celle de
l'*Eau* de *Nord* à *Sud*.

GALANT. 39

Tel fut l'état ou le *système* du *Globe terrestre* depuis la fin du troisieme jour jusqu'au temps du *Deluge*, qui fut la premiere pluye qui tomba sur la face de la terre, n'ayant plu peut estre jusqu'alors que sur la Mer, parce que le *Globe terrestre* estant fort avant dans la region septentrionale du Ciel, le *Soleil* ne faisoit monter des *vapeurs* que de la *Mer* qu'il éclairoit presque toujours à plomb. Vous jugez bien, Monsieur, que ce fut la raison pourquoy cette premiere pluye fut si abon-

40 MERCURE

dante & si impetueuse, que tombant sur la face de la *Terre* de Nord à Sud, & d'Orient en Occident, elle rapprocha ce *Globe* du centre du *Monde*, le faisant sortir de dessus l'*Axe* commun, autour duquel tous les *Astres* tournent d'Occident en Orient.

Outre cela, cette pluye impetueuse, ruina les bords de cette grande fontaine, parce qu'ils estoient encore tendres, & les fit tomber dans la mer en trois gros lambeaux, dont l'un est l'*Asie* & ses *Iles*, l'autre est l'*Affrique*, & le

GALANT. 4^e

dernier est l'Amerique meridionale, & forma en mesme-temps la Mer du Nord, la Mediteranee & la Mer Noire, &c. les Laes, les Isles, &c. l'inegalite du terrain exterieur & la pluralite des Rivieres, qui ont ensuite esté occasion à la diversite des terrains, & ceux-cy à la production ou formation des differens mineraux.

Vous voyez sans doute déjà, Monsieur, les grandes utilitez, que cette Histoire de la formation de la Machine du monde & de ses princi-

Decembre 1701. D

42 MERCURE

paux changemens, peut avoir dans la Physique, pour donner la raison de la plupart des Phœnomènes généraux, vous verrez encor mieux ces utilitez, lorsque j'auray achevé la description des *Corps mixtes* qui sont les *Plantes*, les *Astres*, & les *Animaux*. Je fais mention premierement des Planetes, parce que ce fut sur la fin du troisiéme jour qu'elles furent formées des vesicules elementaires les plus grossieres qui resterent engagées dans la terre. Dieu forma de ces vesicules toutes les especes

GALANT. 43

de Plantes, & toutes les Plantes de chaque espece, enfermées les unes dans les autres, pour en germer successivement, par la nourriture que chaque germe reçoit de la Plante qui le contient immédiatement, & que celle cy reçoit de la Terre par ses racines. Je n'entreprends pas de fouïller dans les secrets de la Sagesse de Dieu pour concevoir comment cette formation des Plantes a esté faite. Il me suffit de sçavoir que c'est Dieu qui a formé cette *Plante* qui a esté, qui est, & qui sera; qu'il les a

C ij

44 MERCURE

formées des elemens mêlez en ces vesicules ou esprits, & qu'en ajustant diversement ces vesicules, il a gardé les loix & les regles du mouvement, mais d'une maniere qu'il nous sera toujourns impossible de concevoir, comme il nous est inutile de la sçavoir.

Il n'en est pas de même de la *formation* de ces grands corps que l'on nomme les *Astres*, comme ils sont apparemment des grosses masses uniformes; nous pouvons concevoir de quelle maniere ils ont esté formez le quatrieme

GALANT 45.

jour, des vesicules contenuës & répanduës dans l'*Air* ou *Firmament*; en disant que ce *quatrième jour* fut la durée d'une détermination que Dieu donna à ces vesicules à courir dans le Firmament ou Ciel en divers tourbillons en un sens qu'on a depuis appelé d'*Occident* en *Orient*, & tous autour d'un même Axe, c'est à dire autour d'une ligne droite imaginée d'un point des eaux supérieures au point opposé passant par le centre du monde. Tous ces *Tourbillons* courent ainsi en un même sens

46 MERCURE

sur les deux Poles ou extre-
mitez de cet Axe , & estant
plus élevez estant repoussez
par les eaux superieures sur les
autres , ils se heurtoient sans
cesse ; & ainsi les vesicules qui
composoient chaque tourbil-
lon s'approchoient insensibi-
blement les unes des autres ,
& toutes de leur centre com-
mun , & formerent enfin une
masse ronde & solide qu'on
appelle un Astre , laquelle
estant formée continuoit tou-
jours de courir d'Occident en
Orient en roulant sur elle-
même.

GALANT 47

Les *Astres* ayant esté ainsi formez des vesicules elementaires contenuës dans l'*Air* ou Ciel , il y a bien d'apparence que les vesicules les plus élevées ou distantes du centre du monde estant les plus subtiles & les plus pures , les étoiles qui en furent composées & formées , sont des corps plus purs , plus uniformes , & plus disposez à prendre feu par le cassement successif des vesicules dont chacune d'elles est composée ; & au contraire il paroist que les *Astres* inferieurs (qu'on appelle *Plan-*

48 MERCURE

ies) estant formez au plus bas étage des Cieux, ou à cause du voisinage du Globe terrestre, les vesicules sont mêlées de particules d'eau & de terre, ont dû estre plus grossiers dans leur texture, & n'avoit pû estre alluméz, si vous en exeeptez le Soleil, lequel apparemment a esté fait de vesicules fort pleins de feu, non mêlées avec des particules d'eau, mais seulement avec quelques particules de terre. J'expliqueray en son lieu comment les Astres dans le Ciel ont commencé de luire, & comment

comment leur influence lumineuse fait continuer leur cours.

La construction de la machine du monde finit par la formation des animaux que Dieu fit le cinq & le sixième jour ; c'est à dire que le cinquième jour du monde fut la durée d'une détermination que Dieu donna aux vesicules contenues dans l'eau à courir par divers petits pelotons & d'une manière que la Sagesse divine jugea le plus propre pour en former ce grand nombre d'espèces de poissons & d'oiseaux

Decembre 1701. E

50 MERCURE

que nous admirons , & tous les individus de chaque espèce qui ont esté produits depuis alors , & qui le seront à l'avenir ; il en fit en chaque espèce des mâles. & des femelles , & enferma l'un & l'autre sexe dans les mâles , pour en sortir successivement, passer dans les femelles , & naistre ensuite d'elles immédiatement ou par l'œuf.

Enfin le fixième jour du monde fut de même duré d'une détermination que Dieu donna aux vesicules conçues dans la terre humide , à

GALANT. 51

couvrir en une infinité de très-petits pelotons enchassés les uns dans les autres, dont il forma toutes les espèces des animaux terrestres & tous les individus de chaque espèce mâles & femelles, d'une manière que nous ne pourrions jamais concevoir, ny par conséquent exprimer, & que nous devons nous contenter d'admirer.) pour naître successivement jusqu'à la fin des siècles, ainsi que je l'ay dit des poissons & des oiseaux. J'expliqueray au long dans la seconde partie de l'Histoire de la

E ij

52 MERCURE

machine du Monde & de son mouvement cette *propagation* des *animaux*.

Ce que je viens de dire de leur *formation* aussi bien que de celle des Plantes des Astres, de la Terre, de l'Eau, de l'Air, & du Feu, de toute la *Machine du Monde*; composées de ces sept especes de corps, me suffit pour vous prouver, Monsieur, qu'il n'y a pas d'autre *fondement*, n'y d'autres *principes de la Physique*, ny d'autres *loix & regles* du mouvement que celles que je vous ay exposé dans mes precedentes Lettres. Il

me suffit en second lieu pour vous donner une véritable idée de l'état ou *Système* présent de la *Machine du monde* ; sachant que la connoissance de ce *Système* nous est absolument nécessaire pour rendre raison des Phœnomènes de la nature ; lesquels ne sont, comme je vous l'ay déjà dit fort souvent , que les divers *changemens* que le *mouvement* actif du feu cause dans le *monde* , & que nous voyons arriver aux corps qui le composent , je veux dire aux *quatre Elémens* , aux *Astres* , aux *Plan-*

54 MERCUR

ses, & aux *Animans*.

Pour vous faire mieux comprendre, Monsieur, l'application que je fais dans mon *Traité de Physique*, de toutes ces connoissances générales du fondement de la *Physique*, des loix & des regles du mouvement, & du *Système du monde*, pour expliquer chaque *Phœnomene* de la *Nature*; j'ay fait dessein de vous donner dans la *Lettre* suivante cette explication en gros, & en même temps une idée générale qui contiendra le dessein & l'*Abregé* de tout

GALANT 95

mon ouvrage. Je suis cependant avec attachement, &c.

A Marseille, le 10. Avril 1701.

Vous lerez, sans doute, contenté des Vers que je vous envoie. Ils ont esté faits sur un Carrosse versé, les chevaux ayant pris le mors aux dents.

A MONSIEUR ***

*J' E viens d' apprendre ce matin
J' Que sur les bords du Tarn qui font
le grand chemin,
Quoique la route en soit aisée,
Vous avez eu même destin*

E iij

56 **MERCURE**

Que le pauvre fils de Thésée.

?

Vostre sort cependant me paroist bien
plus doux ,

Et le malheureux Hippolite.

Eust esté bien content s'il en eust esté
quitte

Pour quatre membres comme vous.

?

Quatre membres rompus , justes
Dieux , quel dommage .

Mais on nous a mandé qu'ils sont si
bien remis ,

Par un Bourreau de vos amis .

Que vous pourrez en faire encore quel-
que usage .

?

Quand même par malheur vous boi-
teriez tout bas ,

Vulcain clopine à chaque pas ,

C'est pourtant un Dieu qu'on recla-
me .

Vous serez comme luy boiteux,
 Et peut-estre cocu, mais toujours
 trop heureux,
 Pourvu que vous ayez une aussi belle
 femme.

¶
 Ah Seigneur, ne permettez pas
 Qu'en regrets superflus vostre cœur se
 consume.

Songez que vous avez évité le tré-
 pas

Et qu'un Gascon qui n'a qu'un
 bras

Vaut encore autant qu'un autre
 homme.

¶
 Vous dont mille accidens divers
 Ont fait éclater la constance,
 Vous qui dans le jeu même, & les
 plus grands revers
 Avez tenu si bonne contenance

88 MERCURE

Ne pourrez-vous vous voir sans perdre patience

Deux ou trois membres de travers ?

Non, non, je ne le sçaurois croire,
Vous aurez soin de vestrè gloire
Vostre vertu nous le promet.

Le mal que vous souffrez, je l'avonè
est terrible

Mais enfin est-il plus sensible
Qu'un coupe-gorge au lansquenè.

Vous sçavez que l'Astme
est un mal auquel on fait au-
jourd'huy une grande atten-
tion ; c'est ce qui m'enga-
ge à vous faire part du petit
Traité que vous allez li-
re, il est de Mr Dumont,

Chirurgien Juré à Auch.

*Observation Anatomique sur la
maniere dont se forme l'astme
convulsif.*

Ayant esté mandé pour
ouvrir le corps d'un
homme de consideration de
cette Ville, âgé de cinquante
trois ans, mort de la dyssen-
terie, l'Astme convulsif s'y
estant joint. L'incision longi-
tudinale faite, les muscles de
la poitrine, & le sternum le-
vez, je trouvoy que les pou-
mons estoient fort bourso-

60 MERCURKE

flez par un gonflement & une distention de leurs vaisseaux, & des parties membraneuses, estant d'ailleurs pleins de sang & de vents; il est constant que ce cas est tres-extraordinaire, puisque les poumons s'affaissent au contraire, dans les corps morts, parce qu'ils sont alors vuides de sang, d'air & d'esprits. Leur substance estoit belle, & leur couleur dans la partie anterieure estoit cendrée & marbrée, & dans la partie posterieure, elle estoit rouge & enflammée. Le Poumon droit

GALANT. 61

estoit un peu adherant à la pleure par des fibres membraneuses. Il y avoit un vice de conformation dans les poumons: ce vice consistoit dans leur grandeur, & dans l'obstruction des branches, qui estoient fort serrées & fort étroites, estant en partie bouchées & comprimées par des substances lymphatiques, dont les vaisseaux estoient fort dilatez, lesquels par leur tension extraordinaire comprimoient tellement les vesicules orbiculaires, & les bronches, que l'air

62 MERCURE

dans le temps du paroxisme, n'y avoit plus alors son entrée, & son issue libres, sans qu'il y eust d'ailleurs dans le tissu interieur du poumon ny tubercule, ny durillons, ny corps glanduleux & durs.

Le Cœur s'est trouvé sans aucun eau dans son envelope, qui estoit fort ample. Les oreillettes, les ventricules, le *septum medium*, les vaisseaux & les valvules estoient dans leur estat naturel, aussi bien que la mediastin, le thymus, la pleure & le diaphragme.

L'épiploon qui estoit fort

adipeux occupoit une grande partie du bas ventre, & descendoit jusqu'au bas de l'hypogastre, s'estant niché dans le scrotum du costé gauche, depuis prés de vingt ans, sans estre gâté, ny mesme alteré, tant par l'hernie epiplocele qu'il causoit, que par l'asthme convulsif qui avoit en partie occasionné la secheresse du pericarde, & réduit le malade dans une maigreur extrême, comme il est aisé de l'observer aux phthisiques, catarreux, scorbutiques, lienteriques, hypocondriaques,

64 MERCURE

& hydropiques, dont l'épilon se trouve pour l'ordinaire corrompu.

Le Foye dans la surface extérieure estoit de couleur brune, & son centre approchoit de la couleur livide. La vessie du fiel s'est trouvée vuide, ayant jetté toute sa bile par le méar cholidoque, dans les boyaux, ce qui a causé & excité cette dysenterie mortelle. La Rare estoit tres belle tant par la substance & petitesse, que par la couleur cendrée & grisâtre. Le *Jesünium* & l'*Uter* estoient livides, vis

GALANT. 65

sant à gangrene; Le *rectum* & une partie du colon estoient ulcerez dans leur tunique nerveuse, ridée & velourée.

Le ventricule, le pancreas, le mesentere, les capsules atrabillaires, les reins & la vessie se sont trouvez dans leur estat naturel.

Estant parvenu à la teste, je sciaiy le crane le plus bas que je pus, afin de voir & d'examiner toutes les parties du cerveau. Je voulus lever le crane doucement, en introduisant une spatule, pour detacher la dure mere des en-

Decembre 1701. F

66 MERCURE

droits des sutures & des épi-
nes qui se remarquent inté-
rieurement au coronal & oc-
cipital. Je trouvoy en levant
le crane de la resistance, par-
ce que la dure mere y estoit
adherante, & que son redou-
blement, qu'on appelle le
faux, estoit attaché au crane,
depuis le *Crista galli* jusqu'à
l'occiput, suivant le progrès
du *sinus* longitudinal, estant
suspendu en forme de cloison,
separant le cerveau en par-
tie droite & en partie gau-
che, lequel je coupay avec
le scalpel, à mesure que je
levois le crane. Si je n'avois

point observe cette circonstance & cette methode, j'aurois rompu & emporté la propre substance du cerveau.

Le crane estant levé, je trouvoy que le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée n'étoient revêtus que de la pie-mere, & que la dure mere estoit si adherante, qu'elle tapissoit presque tout le crane, & que tous les vaisseaux qui se rencontrent dans les interstices des anfractuosités du cerveau, se trouverent tendus & pleins de sang, parce que la circulation du sang

88 MERCURE

dans le cerveau s'y faisoit avec
peine.

Le cerveau avoit beaucoup
de circonvolutions & d'an-
fractuositez, & par consequent
il devoit former plus d'esprits.
Sa grandeur estoit tres ex-
traordinaire, les ventricules
estoyent secs & sans aucune
serosité, le *septum lucidum*, la
voûte à trois piliers, le *plexus*
choroïde, la glande pineale,
le *vulva*, l'*anus*, les nares, les
testes, l'*infundibulum*, les tou-
ches des nerfs optiques, les
corps cannelez, le pont de
varole, le *calmus*, la production

vermiculaire, la glande pituitaire & les dix paires de nerfs estoient d'une tres-belle consistance, aussi bien que le reste de la substance du cerveau, tant corticale, modulaire, que calleuse.

Je detachay ensuite la dure mere du crane avec le scalpel, elle y estoit adherante du côté gauche, comme si on l'avoit colée au crane exprés, & du côté droit, elle n'étoit pas tout à fait si adherante. Je trouvoy après l'avoir détachée, plusieurs petits trous, dans la partie supérieure des

70 MERCURE

deux parietaux , près de la suture sagittale & du *bregma*, pénétrant au delà du Diploë, avec un trou très considérable dans la partie supérieure & laterale du Coronal du côté droit, près de la suture coronale, de la grandeur & figure d'une feuille de mirthe, pénétrant presque les deux tables, la surface extérieure du crane étant dans son entier.

On doit remarquer ici que notre malade estoit attaqué depuis quatorze ans de l'asthme convulsif, avec des mou-

remens extrêmement violens, irreguliers & involontaires de tous les muscles, qui servent à la respiration, dont il estoit cruellement travaillé pendant vingt quatre heures, à chacun de ses retours, fort frequens, & toujours periodiques, & le paroxisme se terminoit par une pesanteur & à douleur sourde des muscles propres de l'omoplate & des extenseurs de la teste.

Le siege de cet Astme convulsif estoit dans l'occiput, comme je l'ay decouvert par cette Observation anatomi-

72 MERCURE

que, lequel provenoit d'une ferofité fine, faline, acre & irritante, qui fe feparoit du fang & des glandules du cerveau, laquelle descendant dans la moëlle allongée, & dans la medule spinale, piquoit & irritoit fi fort les petits pores des nerfs, par où les esprits animaux coulent, & qui vont aux nerfs du poumon, que tous leurs petits filers se mettoient en contraction, & en ferroient fortement les bronches. Cette irritation même des nerfs du poumon donnoit lieu à ce
cours

cours regulier des esprits dans les *Plexus* & entrelacemens de la paire vague qui s'inserent dans dans les muscles de la poitrine , du bas ventre & dans le Diaphragme.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette Observation anatomique , c'est que le cours du sang n'estoit pas interrompu , nonobstant l'adherance de la dure-mere , & la secheresse du *sinus* longitudinal , & des deux lateraux , qui empêchent que le sang ne tombe avec trop d'impetuosit   & d'abondance dans la jugulaire ,

D  cembre 1701. G

74 MERCURE

qui le porte au cœur, qui pourroit le suffoquer si son mouvement n'estoit empêché & ralenti par de petites valvules, qui rendent ces *sinus* inégaux, de maniere que le sang qui avoit esté distribué à la teste par les artteres carotides & vertebrales, revenoit au cœur par les veines jugulaires.

Je viens aux Relations du passage de la Reine d'Espagne, que je n'ay pas reçues assez tost pour vous en faire part dans ma Lettre de Novembre. Elles vous paroistront

déplacées, & même vous y trouverez peut estre quelques endroits repetez, mais c'est peu de chose, & j'ay cru les devoir laisser pour l'enchaînement, les Relations que vous allez lire estant grandes, belles, suivies, & exactes.

M^r le Comte de Broglio, Lieutenant, general des Armées du Roy, Commandant pour Sa Majesté dans le Languedoc, ayant esté averti le 23. d'Octobre que la Reine d'Espagne, qui estoit venuë sur les Galeres de France & de Naples jusques à Marseille,

G ij

76 MERCURE

s'estant trouvée incommodée de la mer, avoit débarqué & continueroit son voyage par terre depuis Marseille jusqu'à Barcelone, qu'elle passeroit *incognito*, & ne recevroit aucuns honneurs, donna ses ordres, afin que l'on travaillast aux logemens pour la Cour, train & équipages de Sa Majesté, qui devoit arriver peu de jours après à Montpellier. Le lendemain il partit de grand matin, accompagné d'une grande suite de Noblesse, & avec un beau & nombreux équipage, pour se ren.

dre à l'entrée de la Province, sur les Frontières de Provence, afin d'y recevoir la Reine, & d'accompagner Sa Majesté pendant sa route jusqu'à la sortie du Languedoc.

Sur la nouvelle que cette Princesse devoit arriver à Montpellier, un grand nombre d'Etrangers s'y estoient rendus, de sorte que tous les chemins à une lieuë des avenues de cette Ville par où la Reine devoit passer, estoient garnis d'une tres grande quantité de peuple. Par ordre de M^r le Comte de Broglie,

G. iij

78 MERCURE

ses armes furent ostées de la porte de la Ville , dite du Peyrou , & de son Hôtel. Un détachement de la Citadelle fut commandé pour la Garde de la Reine , & posté dans la cour du Palais , où elle devoit loger dans les Appartemens tenus par M^r le Premier President , & on mit des Sentinelles aux portes de l'entrée du Palais , afin d'empêcher la foule du peuple. Le 26. sur les cinq heures du soir , Sa Majesté arriva à Montpellier , & fut saluée par trois décharges du canon de la Citadelle.

L'entrée de Sa Majesté fut précédée d'un grand nombre de litieres, caleches, chariots, chevaux de bast, & autres trains & équipages. Elle estoit dans le fond d'une litiere, garnie en dedans & en dehors d'un velours rouge, & ornée de plusieurs rangs de cloux dorez, avec des galons & crespines d'or. Sur le devant de cette litiere estoit Madame la Princesse des Ursins, & la litiere estoit précédée de quatre Gardes du Corps de Sa Majesté à cheval, en juste-au-corps rouge avec

G iij

80 MERCURE

des galons d'argent , com-
mandez par un Officier qui
marchoit à leur teste. Quatre
autres Gardes vestus de même
venoient après la litiere, les
Pages & Valets de Pied de la
Reine marchoient sur les deux
costez de la litiere, Sa Ma-
jesté descendit dans la Cour
du Palais , où elle fut receüe
par M^r le Comte de Broglio,
accompagné de M^r Bon , Pre-
mier President & d'un grand
nombre de Gentilshommes de
la Province , & conduite dans
les apartemens qu'on lui avoit
preparé tres - exactement &

tres-richelement meublez.

A mesure que la Cour de la Reine, & les équipages arrivoient, Mrs les Consuls distribuerent les billets pour leur logement. La pluspart de ces logemens avoient esté marquez à la craye, par M^r Vila Capitaine de Bourgeoisie, que M^r le Comte de Broglia avoit commis pour faire la fonction de Fourier durant le voyage de la Reine dans la Province, à la reserve des logemens pour Madame la Princesse des Ursins, pour Madame de Noyers Gouvernante de la Reine, &

82 MERCURE

pour M^r le Marquis de Castel Rodrigo , Ambassadeur d'Espagne, qui logerent dans les appartemens qu'on leur avoit destinez chez M^r le Premier President.

Le lendemain sur les dix heures du matin, Mrs les Consuls en habit noir , & sans aucune marque de Consulat , ainsi qu'ils avoient paru le jour precedent, se rendirent chez M^r le Comte de Broglio où estoient les presens que la Ville , par les soins que Madame la Comtesse de Broglio s'estoit bien voulu don-

ner dans le peu de temps qu'on avoit eu , avoit destinez pour la Reine, pour Madame la Princesse des Ursins, pour Madame de Noyers & pour M^r le Marquis de Castel-Rodrigo. Ces presens furent portez par les Valets de Ville dans des Corbeilles ou caisses couvertes au Palais dans la salle basse de Mr le Premier President.

Sur les onze heures , la Reine alla entendre la Messe dans la Chapelle du Palais. Mr le Marquis de Castel Rodrigo donnoit la main à Sa

84 MERCURE

Majesté, & Madame la Princesse des Ursins portoit le bout de la queue de sa robe. Pendant ce temps, Mr le Comte de Broglio donna ordre aux Consuls de faire apporter les presens destinez pour cette Princesse dans l'antichambre de Sa Majesté, ce qui ayant esté fait, ils furent mis sur cinq Placets posez sur le tapis de pied de cette antichambre, à une certaine distance du bord du tapis, afin qu'ils fussent veus par la Reine quand elle marcheroit sur le tapis.

GALANT 85

Ces presens consistoient en une grande corbeille d'osier, proprement faite, doublée de taffetas, contenant deux Sultans d'un tissu d'or, doublé d'un taffetas Ponceau, bordez d'un petit galon d'argent avec des boutons d'or aux coins, remplis de poudres d'herbe odoriferantes du pais: En une autre corbeille remplie de douze douzaines de sachets, grands & petits d'un tres-beau travail, partie à tissu d'or & argent, ou en broderie, or & argent, garnis de chiffres & de devises, & d'une dou-

86 MERCURE

zaine de paires de poches de taffetas, fourrées avec des poudres de senteurs; & en une troisiéme corbeille remplie de douze cuissins de taffetas de différentes couleurs brodez d'or, remplis aussi de poudres d'herbes de bonne odeur, avec deux caisses de bois de noyer, aussi proprement faites; contenant chacune quatre douzaines de bouteilles d'Eau de la Reine d'Hongrie, de rhin & de marjolaine, coëffées de taffetas, liées avec des rubans de faveur de diverses couleurs qu'on avoit

placées aux deux extremitéz.

Les presens ayant esté disposéz de cette sorte, les Consuls & le Greffier se rangerent sur l'entrée de la porte de l'antichambre du costé tournant vers les presens, qui furent découverts, & la Reine étant revenuë de la Messe, M^r le Comte de Broglio dit à Sa Majesté que c'estoient les presens de la Ville que les Consuls avoient l'honneur d'offrir à Sa Majesté. Elle s'en approcha aussi-tost, suivie de Madame la Princesse des Ursins, de Madame de Noyers,

88 MERCURE

de Madame la Comtesse de Broglio & de M^r l'Ambassadeur, & les trouva tres beaux & tres riches. Sa Majesté témoigna à Madame la Comtesse de Broglio, qu'ils étoient bien entendus & d'une tres-grande propreté, & s'estant avancée vers les Consuls, elle leur fit l'honneur de leur dire que ces presens luy estoient tres-agreables, qu'elle les recevoit avec plaisir, & qu'elle en conserveroit le souvenir. Les Consuls s'étant retirez, allerent disposer ceux qui estoient destinez à M^r l'Am-

bassadeur , & les accompagnerent dans l'anti-chambre de son appartement.

Ces presens consistoient en une douzaine & demie de flambeaux de cire blanche , en vingt-quatre livres de bougies des quatre à la livre , en pareil nombre de pacquets , & en une caisse de six douzaines de bouteilles d'Eau de la Reine d'Hongrie , de thin & marjolaine. Son Excellence les receut avec de grandes marques d'estime & de reconnaissance , & dit qu'elle s'em-

Decembre 1701. H.

90 MERCURE

ployeroit toujours avec plaisir , tant en Espagne qu'en France , pour rendre service à cette Ville , & aux Habitans en particulier.

Ensuite les mesmes Consuls disposerent les presens destinez pour Madame la Princesse des Ursins. Ils consistoient en deux caisses , une grande contenant deux grands Sultans de tiffu d'argent doublez d'un taffetas d'Angleterre cramoisy , bordé d'un galon d'or , avec leurs quarrez & autres agrémens , de sacs de taffetas & lachets en bro-

derie , or & argent sans nombre , aussi garnis de poudres d'herbes de senteur , & en une caisse de quatre douzaines de bouteilles d'Eau de la Reine de Hongrie , sirop de capillaire & marjolaine. Les Consuls furent introduits avec les presens par un Gentilhomme de cette Princesse dans son antichambre , où la Princesse s'estant rendue , elle les reçut d'une maniere fort gracieuse , en leur disant qu'ils étoient tres beaux. Ceux qu'ils avoient dispolez pour Madame la Comtesse des Noyers , con-

H ij

92 MERCURE

sistoient en deux caisses pareilles à celles de madame la Princesse des Ursins, à la réserve que les Sultans estoient d'un taffetas blanc d'Angleterre, bordé d'un galon d'or. Elle en remercia les Consuls, en leur disant qu'elle se souviendroit toujours des manieres obligantes de Mrs de Montpellier.

Le lendemain 28. Octobre sur les sept à huit heures du matin, Sa Majesté après avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Palais, partit de cette Ville pour aller coucher à Pe-

senas, & fut saluée par trois décharges du Canon de la Citadelle. M^r le Comte de Broglio estoit party avant Sa Majesté pour donner les ordres & disposer toutes choses à l'Oupian & à Pefenas pour la reception de cette Princesse, & de toute la Cour qu'il, accompagna dans toute l'étendue de la Province, & par tout les choses furent si bien disposées, que Sa Majesté se separa de luy tres-satisfaite de ses soins. Pendant tout le voyage de la Reine dans cette Province, il a tenu par tout

94 MERCURE

plusieurs tables tres-abondantes, magnifiquement & proprement servies, pour Sa Majesté & toute la Cour, & particulièrement à Montpellier le jour de son arrivée. Le jour du séjour il donna un grand dîner à M^r de Castel Rodrigo, Ambassadeur.

M^r de Basville, Conseiller d'Etat Ordinaire, & Intendant de cette Province, n'avoit pû se trouver à l'entrée du Languedoc lorsque cette Princesse y estoit arrivée, parce qu'il tenoit les Etats de la Province à Carcassonne. Si

GALANT, 95

rest qu'ils furent finis , il se rendit à Bésiers , où il reçut cette Princesse. Il eut l'honneur de luy donner à dîner, & à toute sa Cour dans l'Evêché. Après que la Reine fut sortie de table , on en vit paroistre sept , qui furent sept tables servies dans des chambres différentes. La première estoit de seize couverts pour M^r le Marquis de Castel Rôdri- guo Ambassadeur , & pour les autres Seigneurs , & les autres tables estoient remplies ou par les femmes , chacune suivant leur condition , ou par

96 MERCURE

les autres Officiers de cette Cour. M^{rs} de Basville servit la Reine. On remarqua qu'elle luy dit plusieurs fois qu'elle estoit tres-satisfaite de ce repas. Cette jeune Reine accompagne tout ce qu'elle dit d'un air gracieux ; mais plein de dignité , qui luy attire les cœurs de tout le monde. Après avoir remercié M^r de Basville, elle se retira dans sa chambre pour donner le temps de dîner à toute sa suite. On fut surpris de voir que M^r de Basville repeta le soir à Narbonne ce qu'il avoit fait

GALANT 97

fait le matin à Bésiers , & qu'il donna dans l'Archevesché un souper à la Reine & à toute la Cour pareil au dîné, dont Sa Majesté parut également satisfaite. M^r de Balville poussa ses soins jusqu'à donner aux Pourvoyeurs toutes sortes de provisions en grande quantité pour le reste de la route jusqu'à Perpignan , M^r le Comte de Broglio & luy prirent congé de la Reine à Ville Falces. On ne peut rien ajoûter à toutes les choses obligantes qu'elle eut la bonté de leur dire & de leur faire encore repeter

Decembre 1701.

I

98 **MERURE**

par Madame la Princesse des Ursins. Toute cette Cour ne fut pas moins contente jusqu'aux moindres Officiers, & aucun n'eut besoin de secours en Languedoc, de quelque maniere que ce fust, qu'il ne le reçust dans le moment.

Le lendemain du jour que la Reine fut partie de Montpellier les Armoiries de M^r le Comte de Broglio furent remises sur la Porte de la Ville & sur celles de son hôtel.

La Ville de Pezenas ayant sçû que la Reine d'Espagne y devoit venir, par une Lettre

que M^r le Comte de Broglie
 envoya à Mr de la Vallette,
 Intendant de son Altesse Se-
 renissime Monsieur le Prince
 de Conry, Maire perpetuel
 & Lieutenant de Police, par
 laquelle il luy marquoit que
 sa Maison avoit esté choisie
 comme la plus commode &
 la plus propre pour loger Sa
 Majesté Catholique: Madame
 de la Vallette qui la reçut en
 l'absence de M^r de la Vallette
 son époux, qui estoit encore
 aux Estats à Carcassonne, la
 communiqua aux Consuls,
 qui receurent le lendemain

100 MERCURE

des ordres pour marquer tous les logemens , & pour préparer une reception digne d'une si grande Princeſſe.

M' de Billas, premier Conſul , ordonna à un grand nombre d'Habitans de prendre les armes , & il le fit avec toute la conduite & toute la diligence poſſible, faiſant voir par là qu'il avoit acquis par ſes longs ſervices une grande experience dans les Commandemens qu'il avoit eus en qualité de Capitaine dans les Armées de S. M. En deux jours on vit par ſes ſoins une milice

GALANT.

107
polée de plus de mille com-
hommes de tous les Arts &
Métiers choisis, avec des cha-
peaux bordez de galons d'or.
proprement vêtus, distinguez
par des drapeaux & par des
rubans de différentes cou-
leurs. Le troisième jour qui
fut le 28. Octobre sur les qua-
tre heures du soir, M^r le Maire
qui estoit de retour des Etats,
précédé de la milice, escu-
diers & halebardiers, suivy de
Mrs les Consuls, & de tout
le Corps de Ville alla atten-
dre la Reine devant le Con-
vent des Peres de l'Observan-

102 MERCURE

ce hors la Ville. La plus grande partie des Habitans & le plus grand nombre d'étrangers qui estoient arrivez de toutes parts de tout sexe & de tout âge, bordoient le chemin. La milice faisoit une double haye jusqu'au Pont de Montagnac, où l'on avoit envoyé une grande quantité de flambeaux de poing pour y attendre la Reine qui arriva de nuit, ce qui fit éclater davantage l'illumination qu'on avoit préparée aux fenêtres de ce Bourg, & de toute la Ville. Quand elle fut à

l'endroit où on l'attendoit ;
 M^r de la Vallette & les Consuls
 eurent l'honneur de la saluer.
 M^r Fabre de Cœuvet, Syndic
 de la Ville, porta la parole en
 ces termes,

MADAME,

*La Ville de Pezenas que vôtre
 Majesté honore de sa présence en-
 passant, vient rendre les homma-
 ges qu'elle doit à son auguste Per-
 sonne, & à son royal caractère,
 en luy offrant les vœux de tous
 les Habitans pour sa glorieuse
 prospérité.*

Nous avons appris de l'Orat.

I iiij

104 **MERCURE**

de sacré qu'une Reine de Saba
quitta son pais pour aller confi-
derer la magnificence et la gloire
d'un Prince qui avoit acquis le
don de Sagesse ; mais vôtre Ma-
jesté environnée de toutes les gra-
ces dont l'ame est encore plus gran-
de que la naissance , a bien voulu
adoucir l'éclat de toutes les ver-
tus qu'elle possède en un souve-
rain degré pour nous faire voir
en ce moment (le plus heureux de
nos iours) une puissante Reine
qui part pour aller admirer , et
pour estre elle-mesme le sujet de
l'admiration d'un jeune Monar-
que , dont la sagesse a devancé

GALANT 105

les années , qui regne par luy-
mesme , & qui est capable de
fournir à tout. De sorte, Ma-
dame, que ce ne sera pas seule-
ment une alliance de sang , mais
une alliance de toutes les rares
perfections dont le Ciel a favorisé
vos Majestez. Comme il a vou-
lu que cet auguste Sang ait tou-
ché aux plus fameuses Couron-
nes de l'Univers , il vous don-
nera pour comble de benedictions
une nombreuse posterité. C'est ce
que nous luy demanderons par
tous nos vœux , animez de la mê-
me ardeur qui nous fait estre avec
un tres profond respect de vôtre

Majesté, Madame, les tres humbles, &c.

La Reine ayant témoigné la satisfaction qu'elle avoit reçue de ce discours, aussitost on entendit une grande décharge de boîtes, & le Poulin, qui est une grande machine qu'on fait sortir dans toutes les actions de joye, habillé de bleu fleurdelisé d'or, dança, & par les sauts & les diverses courses qu'il fit pour faire écarter la foule, faisant semblant de mordre tous ceux qu'il rencontroit,

donna du divertissement à la Reine, qui fut conduite au son des violons & des trompettes le long de la grande rue de la porte de la Greve, de la Halle & du Quay, dans le logis que l'on luy avoit préparé. On avoit mis un grand Corps de Garde à la porte pour en empêcher la foule. Madame de la Vallette eut l'honneur d'estre présentée à la Reine par Madame la Princesse des Ursins. Sa Majesté luy ayant donné la main à baiser, luy dit d'une maniere tres obligeante ;

108. **MERCURE**

On est bien heureux, Madame, quand on voyage, de trouver une maison aussi propre que celle cy pour se reposer, & je vous suis obligée. Cette maison est composée de trois beaux appartemens. Dans celuy de la Reine, il y avoit un ameublement de damas bleu, le lit & la tapifferie relevez d'or & d'argent, les chaises toutes dorées. Dans celuy de Mad^e la Princesse des Ursins, l'ameublement estoit de damas vert avec des nates d'or par tout. celuide M^r l'Ambassadeur étoit de mesme, tous trois magnifi-

ques, & éclairez par un grand grand nombre de lustres. Les fenêtrés de l'appartement de la Reine donnoient sur un parterre où l'on descend par une terrasse. Les orangers, citronniers & le jet d'eau produisoient un tres-agreable effet. Madame la Princesse des Ursins demanda à qui estoit cette Ville, on luy dit qu'elle estoit à Monsieur le Prince de Conry. Elle pria Mr de la Vallette de l'assurer de ses respects, & qu'elle ne manqueroit pas de luy écrire que la Reine avoit esté tres-satisfaite

110 MERCURE

de la maniere qu'on l'avoit
receuë dans les terres.

La Reine qui se trouvoit un
peu fatiguée, après qu'on luy
eut porté les presens que la
Ville a acoustumé de faire,
qui consistoient en des cor-
beilles tres-propres pleines de
confitures & de bougies, fit
remercier M^r le Doyen du
Chapitre qui y estoit allé en
Corps pour la haranguer,
aussi bien que le Pere Super-
rieur du College Royal, &
les autres Communantez Re-
ligieuses, & soupa à son petit
couvert, ce qui n'avoit pas

GALANT. III

empesché qu'il n'y eût eu trois tables servies avec autant de propreté que de delicatesse & de magnificence. Le lendemain la Reine entendit la Messe aux Penitents noirs, où elle trouva un Prié Dieu qu'on luy avoit préparé avec un grand tapis sous un dais où la Musique se surpassa. Mr le Comte de Broglio l'accompagna par tout, & tint table ouverte. Cette Princesse partit ensuite.

Le 30. d'Octobre, Mr de Quinçon, Lieutenant General, & Commandant dans la

142 MERCURE

Province de Rouffillon, & Mr d'Albaret Intendant, le lendemain fort matin à Salces, pour aller au devant de la Reine d'Espagne, & cette Princesse y arriva un peu tard, à cause d'une petite pluye qui tomboit. A son arrivée, le canon de la place fit trois décharges à boulet, & le lendemain au matin, il fit encore les mesmes décharges. Mr de Moeuse, Lieutenant pour le Roy, avoit fait toutes les dépenses nécessaires pour avoir l'honneur de la recevoir dans le Chasteau,

GALANT 113

mais il fut trouvé plus à propos de la faire loger dans la maison de Mr Ovilier, Receveur des Fermes unies de Sa Majesté en titre d'Office, comme dans un endroit plus commode, où Mr l'Intendant d'Albaret eut l'avantage de luy donner à souper avec beaucoup de magnificence, ce qu'il fit aussi à toutes les personnes de sa suite ayant fait marcher un grand nombre de chariots & de mulets, chargez de quantité de provisions, en sorte que tout abondoit. Madame la

Decembre 1701.

K

114 **MERCURE**

Princesse des Ursins & Madame de Noyers souperent avec la Reine, qui trouva beaucoup de délicatesse dans ces repas, & fit de grandes honnêtetez à Mr d'Albaret. Mr de Mocuze, Lieutenant pour le Roy, avoit eu l'honneur de la haranguer quand elle estoit arrivée; aussi bien que le Bailly & les Consuls de la Ville, qui avoient pourvû avec autant de soin que de diligence à tout ce qui estoit nécessaire pour les équipages, en sorte que tout le monde fut tres satisfait. Mr de Quin-

son envoya un gros détachement de Troupes, qui furent de garde toute la nuit. Mr de Laborie, avec sa Compagnie franche en garnison dans le Chasteau de de Salces, fut le Commandant de cette Garde. Sa Majesté partit le lendemain à huit heures du matin, avec toute la Garde de la Province que Mr de Quinson avoit fait venir à Salces, comme la premiere place du Roussillon pour estre à sa suite.

Quoy que le vents, & la mer fussent devenus contrai-

res à la navigation de la Reine d'Espagne, dès le premier jour qu'elle fut embarquée à Nice, on espera néanmoins qu'elle ne seroit pas aussi long-temps retenuë à Antibes, qu'elle l'a esté, parce que comme il ne falloit que trois jours de beau temps pour venir de ces costes là, à celles de Roussillon, on ne douta point que dans la saison où l'on estoit alors, la mer & les vents ne se calmassent bientôt pour donner le moyen à cette Princesse de continuer sa route, & dans cette con-

M^r le Comre de Quin-
 son donna ses ordres , afin
 qu'on fist des signaux sur tou-
 tes les Costes aussi tost qu'on
 découvroit à la mer le
 corps des Galeres qui escon-
 toient la Reine. M^r de Ville-
 dombe , Lieutenant de Roy
 & Commandant à Colliou-
 vre , avoit de même donné
 les siens , en execution de
 ceux qu'il avoit reçus de M^r
 de Quinson , afin que le Fort
 Saint Elme qui domine loin
 à la mer au dessus de Colliou-
 vre , répondist à ces signaux
 par trois coups de Canon

118 MERCURE

par lesquels le Pays devoit estre averti d'apporter incessamment toutes sortes de vivres à Colliouvre , & au Port de Vendres , qui en est tout proche. Ces signaux devoient se communiquer à d'autres que le Roy d'Espagne avoit ordonné qui seroient faits le long de la Coste de Catalogne , jusqu'à Barcelone , afin que Sa Majesté Catholique fust avertie promptement par ce moyen , de l'arrivée de la Reine au Port de Vendres. M^r le Comte d'Albaret , Premier President du Conseil Super-

rieur de Roussillon, & Intendant de la Province, alla avec toute la maison à Collioure, où il fit préparer tous les rafraîchissemens & autres choses dont la Reine & sa suite pouvoient avoir besoin, & pendant près d'un mois que cet Intendant a sejourné en ce lieu là, il y a fait une dépense extraordinaire, aussi bien que M^r de Villedombe, ayant tenu l'un & l'autre de grosses tables soir & matin, pour toutes les personnes les plus qualifiées de la Province, de l'un & de l'autre Sexe, qui

120 **MERCURE**

s'y estoient renduës pour avoir
l'honneur de voir la Reine.

Le vent contraire ayant con-
tinué, on apprit brusquement
par un Courrier de la Cour
dépèché au Roy d'Espagne à
Barcelone, que la Reine de-
voit débarquer à Marseille,
& continuer sa route par terre.

En effet, Mrs les Comtes de
Quinson & d'Albaret reçu-
rent des ordres de la Cour,
qui confirmerent cette nou-
velle, ceux qui furent adressez
au premier, portoient que
quoy que cette Princeesse mar-
chast *incognito*, il s'adressast à

M^r

GALANT: 121

M^r le Marquis de Castel Rodrigo, Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne, près de cette Princesse, pour sçavoir de luy si elle desiroit qu'on luy rendist des honneurs, & en ce cas là, de luy rendre tous ceux qui estoient dûs à son rang & à sa qualité de Petite-Fille du Roy, & que comme le Roy d'Espagne pourroit venir de Gironne, jusqu'à Perpignan, le Roy luy ayant mandé qu'il en estoit le maître, l'intention de Sa Majesté estoit, en cas qu'il prist ce parti, qu'on luy rendist

Decembre 1701. L

122. MERCURE

dans cette Province, les mêmes honneurs qu'à sa propre Personne, & à M^r d'Albarac, de faire payer sur le compte du Roy, les voitures nécessaires que Sa Majesté avoit ordonné à M^r de Quinson de faire fournir à la Reine, & à toute sa suite en Roussillon, ne voulant point qu'il en coutast rien pour cela à cette Princesse dans ses Etats.

Sur ces ordres de la Cour, tout le monde se flatoit à Colioure, d'avoir l'honneur d'y voir le Roy d'Espagne, & dans le desir

ardent que chacun y avoit de faire paroistre l'empressement & le zele respectueux qu'il a pour la personne du Roy & de toute la Maison Royale ; il n'y avoit personne qui ne cherchast en luy-même à inventer quelque chose de particulier, pour l'entrée & la reception de Sa Majesté Catholique dans cette Ville, lors qu'on apprit qu'elle n'en approcheroit pas plus près que de Figuières, qui en est à sept lieuës, & de la domination de ce Prince. On sçut aussi en même temps par le

L ij

124 MERCURE

retour du Courrier, que M^r le Comte de Quinson avoit envoyé à M^r le Marquis de Castel-Rodrigo, que la Reine vouloit observer un *incognito* fort exact, ce qui luy fut aussi confirmé par des lettres de M^r le Comte de Grignan, Commandant en Provence; & au lieu que suivant la premiere route de cette Princefse, elle ne devoit arriver à Perpignan que le 4. de Novembre, on apprit le 29. d'Octobre, qu'elle y devoit arriver le 31. de ce même mois, ce qui obligea Mrs les Comtes

GALANT #27

de Quinson & d'Albaret, d'aller le 30. à Salces, où la Reine devoit coucher ce même jour. Le second y envoya toute sa Maison, & eut l'honneur d'y donner à souper à la Reine, & à toute sa suite, comme je vous l'ay déjà marqué, le premier n'ayant pû le faire, parce que la Reine devant dîner & loger chez luy le lendemain à Perpignan, il fut obligé d'y laisser ses Officiers pour préparer toutes choses, & alla au delà de Salces à l'entrée de la Province recevoir cette Princesse, à laquelle il fit son

L iij.

compliment, & luy témoigna le déplaisir qu'avoit M^r le Maréchal de Noailles, Gouverneur de la Province, de n'estre pas a son Gouvernement pour en faire les honneurs a Sa Majesté, & qu'en son absence, il feroit de son mieux afin qu'elle fut contente. Il estoit accompagné de la Noblesse du Pays, & de la Compagnie des Gardes de M^r le Maréchal Duc de Noailles, tous bien montez, & fort proprement vétus.

Quoy que Salces soit un

lieu mal basty & fort serré de logement, neanmoins par les soins & la bonne chere de Mr l'Intendant, tout le monde y fut à son aise dans le Bourg.

Le 31, la Reine en partit à huit heures du matin, & fut saluée de trois salves generales du canon du Chasteau, comme elle l'avoit esté à son arrivée : Elle arriva à Perpignan vers les onze heures, & fut receüe à la premiere barriere de la porte Nostre-Dame, par Mr de Malartic, Lieutenant de Roy, Com.

L iij

130 MERCURE

mandant dans cette Ville, & par les autres Officiers, qui marcherent à la teste & à costé de la litiere de la Reine, jusqu'à ce qu'elle fust descenduë chez Mr de Quinson, où elle logea : Elle trouva à la porte de son logis, sous les armes la Compagnie Colonelle du Regiment Suisse de Villars, composée de deux cens hommes, commandez par Mr may, Colonel en second, avec le drapeau Colonel. A peine la Reine fut-elle arrivée chez elle, que Mr de Malartic, Lieutenant de Roy,

GALANT. 125

fit faire trois salves de tout le canon de la Ville, à chacune desquelles celui de la Citadelle répondit. A onze heures & demie, la Reine accompagnée de madame la Princesse des Ursins, & de Madame de Noyers, alla entendre la messe à l'Eglise Cathedrale de S. Jean, où elle fut suivie de toutes les personnes de caractère & de distinction de la Cour, de la Province & de la Ville; elle trouva en arrivant à cette Eglise, le Chapitre en Corps, au nombre de près de cent Prestres, qui

132 MERCURE

La reçut à la porte. Le Doyen luy presenta l'eau benîte, & l'ayant menée au Prié Dieu, qui avoit esté mis devant l'Autel où l'on celebra la messe, tous les Chanoines & autres Beneficiers de cette Eglise, attendirent qu'elle fust dite pour accompagner la Reine à sa sortie. Cette Eglise estoit si remplie de monde, que le bruit de la multitude empêcha qu'on n'entendit les voix de la Musique, qui chanta des motets pendant la messe. Le nombre infiny de personnes qui estoient aux fenê-

res, & dans les ruës par où cette Princesse passa pour aller de chez elle, à l'Eglise & en revenir, ne fut pas moindre, puisqu'on estoit obligé d'user en quelque maniere de violence pour faire faire passage.

La Reine estant de retour chez elle, disna en public, & voulut bien que Mr de Quinson eut l'honneur de luy presenter la serviette en entrant & en sortant de table. Madame la Princesse des Ursins & Madame de Noyers mangèrent avec elle. Pendant le

234 M E R U R E

dîner, la Reine fit l'honneur à Mrs de Quinson & de Marlartie de leur parler tres-souvent. Le reste de la journée, cette Princesse ne parut plus en public. Le lendemain Fête de tous les Saints, elle fit ses devotions, & communia dans son appartement pour éviter le tumulte du Peuple, qu'elle auroit trouvé dans les Eglises. Ce jour là, Sa Majesté dîna encore en public. Plusieurs Dames de la premiere qualité de la Ville, tres parées, quoy qu'en habit de deuil, eurent l'honneur

GALANT. 135

de la voir dîner, & de luy
baïser la main avant qu'elle
rentrast dans sa Chambre.
madame la Princesse des Ur-
sins ayant demandé laquelle
des maisons des Filles Reli-
gieuses seroit le plus com-
mode, afin que la Reine y
pust aller entendre Vespres;
il fut convenu qu'elle iroit au
Convent de Saint Salvador.
Ce sont des Chanoinesses de
de l'Ordre de S. Augustin.
Mr de Malartic y envoya sur
le champ une garde de cin-
quante fuzilliers, comman-
dée par un Capitaine pour

136 MERCURE

garder les portes, & empêcher la foule du Peuple.

A trois heures, Sa Majesté partit de chez elle pour aller entendre Vespres, accompagnée de toutes les personnes de distinction de sa Cour & de la Province. Depuis la maison où elle logeoit jusqu'à ce dit Convent, les fenêtres & les rues par où elle passa estoient remplies de monde comme la veille. En sortant de sa chaize, elle trouva l'Abbesse de ce monastere qui la reçut à la teste de sa Communauté, & l'accom-

GALANT. 137

pagna au Chœur, suivie des principales Dames de la Ville qui s'y estoient renduës de bonne heure pour avoir l'honneur de faire leur Cour à cette Princesse: Après que les Vespres chantées par les Religieuses furent finies, l'Abbesse luy presenta une collation magnifique, Sa Majesté admira la maniere de l'habit des Religieuses qui est à l'Espagnole, & s'estant ensuite retirée chez elle, ne parut plus en public du reste du jour.

A midy, le marquis de

238 MERCURE

Quintana, Grand d'Espagne & premier Escuyer de la Reine, luy fut présenté par le Marquis de Castel Rodrigo. Il vint pour luy rendre compte, que ses Dames d'Honneur & toute sa maison avoient couché à Figuières, & se rendroient le soir auprès de Sa Majesté. Ces Dames Espagnoles pretendoient être logées dans la mesme maison de la Reine qui n'estoit pas assez grande pour les contenir toutes avec celles qui y estoient déjà, ce qui obligea Mr de Quinson de faire percer

la maison d'un Gentilhomme joignant la sienne pour les loger, ayant pratiqué une communication pour venir de plein pied de cette maison qui est grande & bien meublée dans l'appartement de la Reine, sans estre vûës, mais Sa majesté ayant considéré que ces Dames ne pourroient arriver dans Perpignan que la nuit, elle ordonna au Marquis de Quintana de retourner sur ses pas pour faire demeurer toute la maison au Boulou, jusqu'au lendemain qu'elle devoit y aller dîner.

Novembre 1701. M

Le 2 Novembre, Fête des Morts, la Reine ayant ouy la messe dans son appartement, monta en litiere à dix heures, ne l'ayant pû plustost à cause de quelque incommodité qu'elle avoit eüe la nuit precedente. La Princesse des Ursins estoit dans la litiere, ainsi qu'elle avoit esté depuis le commencement de la route; mais madame de Noyers demeura à Perpignan chez Mr de Quinson. Les autres femmes qu'elle avoit amenées de Piedmont la suivirent, de mesme que tous les Officiers

que Monsieur le Duc de Savoye luy avoit donnez pour sa conduite , & les deux Ambassadeurs de Savoye qui estoient venus le jour precedent de Gironne où ils avoient laissé le Roy d'Espagne , suivirent aussi la Reine qui sortit de la Ville de Perpignan par la porte de Saint Martin, où M^r de Marlartie l'attendoit avec les autres Officiers Majors de la place , pour luy faire la reverence , & aussi tost que toutes les litieres & chaizes roulantes de sa suite eurent passé le

M ij

142 MERCURE

dernier Pont de la Ville , Mr de Malartic fit faire trois salves generales du canon de la Ville, suivies d'un pareil nombre de la Citadelle.

Pendant le sejour que la Reine a fait dans Perpignan, Mrs de Quinson, d'Albaret & de Malartic ont tenu de grosses tables, soir & matin. Le premier chez lequel cette Princesse a logé, en a tenu dans sa maison & dans celle d'un de ses voisins, où il s'étoit retiré, jusqu'au nombre de sept, outre la sienne qui estoit de vingt couverts, tant

CALANT. 241

pour la suite de la Reine, que pour les étrangers, que la curiosité y avoit attiré. Le second a logé chez luy, Mr le Marquis de CastelRodrigo, & les principaux Officiers de monsieur le Duc de Savoye, qui composoient la maison de la Reine. Ils souperent tous la veille du départ chez Mr de Malartic. La Reine & toute sa suite témoignèrent beaucoup de satisfaction de l'empressement que tout le monde avoit d'aller au devant de ce qu'ils pouvoient desirer.

144 MERCURE

L'*incognito* exact que cette Princesse voulut observer, fut cause que le Corps de cette Ville, qui est un des plus illustres du Royaume, estant en partie composé des Principaux Gentilshommes de la Province, de Bourgeois qui font souche de noblesse, reçus à l'Ordre de Malthe sans difficulté, de Marchands honoraires, & d'autres personnes choisies dans les autres, fut tres-mortifié de ne pouvoir donner à la Reine à son Entrée, & pendant son séjour des marques de son res-

GALANT. 145

peçt , par des illuminations, feux de joye & danses publiques , n'ayant pû mesme obtenir la permission de la salüer en Corps. Il fit offrir à Sa Majesté douze douzaines de bagues d'or émaillées, portant une Croix de Saint Jean - Baptiste , au lieu de Pierre, lesquelles avoient touché à la Relique du bras gauche de ce Saint qui est chez les Peres Dominiquains de la mesme Ville. On a une grande veneration pour cette Relique , aussi bien que pour les bagues de cette espece

144 MERCURE

qui l'ont touché Tous les Habitans de cette Ville s'étoient disposez à loger dans leurs maisons les personnes de la suite de la Reine, que Mr de Malartic & Mrs les Consuls les avoient priez de recevoir dans cette occasion, car ils ne logent jamais que de cette maniere, & non par billet, à moins que ce ne soit les Fourriers de la maison du Roy qui marquent les logemens.

La Reine d'Espagne estant arrivée au Boulou, le 2. Novembre à deux heures après midy

GALANT. 145

midy , y fut receue par Mrs de Quinson & d'Albarer , & par toute la maison Espagnole , les Dames y estoient au nombre de cinquante , & parmy elles , il y en avoit sept en titre de Dames d'honneur , Majordomes , & Menines. Les autres estoient les femmes de Chambre & de la Garderobe. Les Gardes Espagnoles garderent la Reine , & ceux qu'elle avoit menez de Marseille ; commandez par M' le Chevalier de Pefnac , Officier des Galeres de France , furent remerciez. La Reine fit present

Decembre 1701. N

146 MERCURE

à cet Officier d'un Portrait du Roy d'Espagne , enrichi de Diamans , & de cent pistoles. Il accepta le premier , & s'excusa de recevoir cette somme, attendu qu'il estoit payé par le Roy son maistre , ce qui fut fort approuvé. Les Officiers de Monsieur de Savoye , qui avoient accompagné la Reine depuis Turin , furent de même remerciez , & s'en retournerent le lendemain de ce lieu à Perpignan , ainsi que toutes les femmes Piémontoises , & logerent chez M^r de Quinson dans les mêmes

GALANT. 149

appartemens, qu'elles avoient occupez. Elles y sejournerent le 4. & en partirent le 5. à deux heures après midi pour aller coucher à Saltes, & de là continuer leur route à Turin.

Les Officiers Espagnols de la Maison de la Reine, luy servoient à dîner en leur maniere, & comme M^r le Comte d'Albarot s'apperçut que la Reine ne mangeoit point de leurs mets, il fit prier Sa Majesté d'agrèer qu'il fist servir le dîner qu'il luy avoit préparé, ne croyant point que les Officiers de Sa Majesté eus-

N ij

148 MERCURE

lent en cette précaution, ce qui luy fut accordé. Ce repas fut si grand & si magnifique, qu'il y en eut plus qu'il n'en faloit pour servir plusieurs tables, outre celles de la Reine, & des Dames Espagnoles. Le soir il eut encore l'honneur de donner à souper à la Reine, & à toute sa suite, avec la même délicatesse & magnificence.

Le lendemain 3. la Reine partit du Boulou après avoir donné sa main à baiser, à toutes les Femmes & Officiers Piémontois de sa Maison qui

s'en retournoient à Turin, & se mettant dans sa litiere avec Madame la Princesse des Ursins, elle fit beaucoup d'honnestetez & de remerciemens, à Mrs de Quinson & d'Albaret, de tout ce qu'ils avoient fait pour toute la suite; M' de Quinson avoit fait venir un détachement de Bellegarde pour garder la Reine au Boulou, & en avoit fait poster plusieurs sur les Montagnes, à droit & à gauche, pour faciliter le passage de Sa Majesté, qu'il alla accompagner avec toute la Noblesse, & la Com-

150 MERCURE

pagnie des Gardes de M^r le Maréchal de Noailles, jusqu'au-de-là du Pétrus, qui est un Passage au pied de la Forteresse de Bellegarde, qui separe les Etats des deux Rois. M^r de Quinson ayant eu l'honneur dans ce lieu-là de prendre congé de la Reine, Sa Majesté luy fit encore de grandes honnestetez, & beaucoup de remercimens, aussi bien qu'à M^r d'Albaret, qui eut aussi l'honneur de faire la reverence à cette Princesse. Madame la Princesse des Ursins, les pria de bien faire les compli,

GALANT. 151

mens aux Dames & à Mrs de
de Perpignan , & de les assurer
du souvenir que la Reine
conserveroit, des demonstra-
tions de joye , & de respect,
qu'ils luy avoient données.
Après quoy M^r de Quinson se
retira a Perpignan avec toute
sa suite, & la Reine continua
sa route vers Figuières, où le
Roy l'attendoit.

L'Ode que vous allez lire est
digne de vostre curiosité. Elle
est de M^r de Vertron, dont je
vous ay parlé tant de fois. Il
en explique le sujet par cette
Lettre.

N iij.

A L'AIMABLE
ET SPIRITUELLE SILVIE.

VOUS serez, sans doute, bien aise, Mademoiselle, vous qui gagnez les cœurs, de sçavoir les noms des Dames qui ont gagné les prix sur tant de beaux esprits. Pour entendre mon Ode, il faut vous faire observer que Mrs de l'Academie des Ricovrati de Padouë, ont reçu dans leur docte Compagnie neuf Dames illustres en France, sous les noms des neuf Muses.

GALANT. 153

dont j'ay mis quelques ouvrages, & fait quelques éloges dans la *Nouvelle Pandore*, & dont le merite vous est connu. Parmi ces Sçavantes, feuë Mademoiselle de Scudery, qui en estoit la *Sapho*, remporta en 1671. le Prix de l'Eloquence, au jugement de Mrs de l'Academie Françoise. Mademoiselle Deshoulieres, digne fille d'une digne mere, eut celuy de la Poësie ensuite: Mademoiselle Bernard, de Roüen, l'a remporté trois fois non seulement dans la même Academie; mais encore dans

14 MERCURE

Celles des Jeux Floraux de Toulouse. C'est dans la première que la charmante Madame Durand, que vous avez connuë dans l'Isle, vient d'être couronnée, pour avoir fortement & agreablement fait voir dans ses vers, que le Roy n'est pas moins distingué par les *versus* qui font l'Honneste homme, que par celles qui font les grands Rois. Comme l'Academie de la Ville Palladienne propose pour Prix des fleurs d'or & d'argent, aux Muses victorieuses, Mademoiselle de Mallenfant a eu deux années conse-

GALANT 155

écrites le Souci & l'Amaran-
te; madame de Cadreils En-
causse y avoit reçu pour sa
belle Elegie, les precieuses
marques de la victoire. made-
moiselle Lheritier, surnom-
mée la nouvelle Telefille, a
gagné trois fois la Medaille
de Mrs de l'Academie des
Laternistes de Toulouse, qui
luy ont donné une place par-
mi eux. Mademoiselle Ches-
son, qui en a merité une entre
les Muses Françoises & les Ita-
liennes dans l'Academie de
Padouë, par ses Poësies sacrées
& prophanes, en a aussi me-

156 **MERCURE**

rité une autre par les Portraits dans l'Academie Royale de Peinture de Paris. Enfin sous le nom des Corinnes, on doit entendre les autres Femmes & Filles Illustres du Siecle de Louis le Grand, dont j'ay parlé dans mon Recueil, où j'ay la moindre part assurément, & dans lequel je vous demande pardon, Mademoiselle, de n'avoir pas mis vostre nom, mais il est mis dans mon cœur, & y occupe la premiere place. Je suis, vostre, &c.

GALANT. 157

O D E

A la gloire des Femmes illustres du siècle de Louis le Grand, qui ont remporté des Prix de Prose ou de Vers, adressée à Messieurs de l'Académie des Ricovrati de Padouë.

*Quels sons harmonieux s'élevent
jusqu'aux nuës ?*

D'où viennent ces nouveaux concerts,

Dont j'entnes retentir les airs ?

Les neuf Sœurs en ces lieux seroient-elles venuës ?

Ouy, sans doute, le Louvre est leur sacré Vallon ;

Louis, comme un autre Apollon,

158. MERCURE

Le front ceint de Lauriers , est l'objet
de leur zele

Et cette docte Troupe , au gré de ses
souhairs ,

Rend un juste tribut à la gloire im-
mortelle

Du plus grand Roy qui fut jamais.

¶

Je m'abuse ! la France en guerriers
si fertile ,

Porte des Muses à son tour ;

Elle en fait naître chaque jour ,

Et Pallas & Minerve y trouvent
même azile ;

J'y vois de toutes parts , pour chanter
son Heros ,

Des Corinnes & des Saphos.

De sa vertu parfaite elles sont les
oracles ;

Jusqu'à ces derniers temps , prodiges
si nobis !

Mais quel siècle après tout doit faire
des miracles,

Si ce n'est celui de Louis ?

2

Rome, ne vante plus le beau siècle
d'Auguste ;

La France l'emporte sur toy,

Et son Empereur & son Roy

Sont les dignes objets de l'encens le
plus juste ;

Mais nostre zele enfin va plus loins
que le tien,

Tu le vois, nous n'oublions rien,

Pour fournir de Louis les diverses
carrieres :

Ne nous oppose pas tes Flaccus, tes
Marons,

Tu verras sur les rangs entrer nos
Deshoulieres

Nos Saintonges, & nos Che-
rons.



*Si le vainqueur d'Hector eut jadis
un Homere ,*

*Pour sauver son nom du tombeau ;
France , ton Achille nouveau
Trouve assez dans ton sein de quoy se
satisfaire :*

*La plus belle moitié de son Empire
heureux ,*

*Ardente à répondre à ses vœux ,
Prend soin d'éterniser les palmes ,
qu'il moissonne ;*

*Au deffaut de son bras , elle prête sa
voix ;*

*Et quand nous le suivons dans les
Champs de Bellone ,*

Nos Muses chantent ses exploits.



*Nous leurs cedons sans honte , ou
plustost avec gloire ;*

Lorsqu'après avoir combattu ,

GALANT: 161

*On rend hommage à la vertu ,
La défaite est illustre , & vaut une
victoire.*

*En tombant à leurs pieds , leurs plus
fameux rivaux*

*Trouvent le prix de leurs travaux ;
La Seine vient de voir sa docte Aca-
demie*

*Couronner de lauriers la charmante
Durand ;*

*Ne ceder qu'aux efforts d'une telle
ennemie ,*

N'est-ce pas un prix assez grand ?

*§
Retraceray-je icy les nombreuses con-
questes*

De ce Sexe si triomphant ?

*Bretonvilliers * & Malenfant*

* Madame la Presidente la Douairiere ,
qui est une des Muses de l'Academie
de Padouë.

Décembre 1701.

O

D'une même guirlande ont vu ceindre
leurs testes.

Je puis citer encor & d'Encausse &
Bernard ;

Toutes brillent dans ce bel art,
Qui sçait des Immortels imiter le
langage ;

Et s'il faut dire enfin, que du stile
fleury.

Une Fille sur nous emporta l'avan-
tage,

Je n'ay qu'à nommer Scudery.

§

Leur gloire fait la tienne équitable,
Pardonne,

Quand tu les reçois dans ton sein,
Tout couronne un si grand dessein,
Tu ne fais pas un choix, que Paris
desavoue ;

Tu les vois aussi tost sur nos plus
beaux esprits

Rempporter un illustre prix ,
 Pour te combler d'honneur, enfant-
 il davantage ?
 Que d'un succes si doux ton Licée
 est chassé !
 Quel triomphe pour luy ! son auguste
 suffrage
 Par nos palmes est confirmé.

2
 Moissonnez-en sans cesse , aimables
 ennemies ,
 Que tout cede à vostre pouvoir ;
 Poursuivez , & nous faites voir
 Vos conquêtes sur nous doublement
 affermies ,
 Nostre bonheur dépend de ne ré-
 sister pas ,
 Lors qu'un vainqueur a tant d'a-
 p. 15 ,
 On ne sçaurdit luy faire un assez
 prompt hommage ,

Oij

164 **MERCURE**

Hé ! pouvons-nous chercher un fort
plus glorieux ?

A 'peine sçavons-nous qui brille
davantage

De vos esprits ou de vos yeux ?

S

Ouy , l'on doit vous aimer autant
qu'on vous admire ;

Et nostre encens & nos soupirs

Sont prests au gré de vos desirs ,

Les Dieux ont à la fois soumis à
vostre empire ,

Et l' Isle de Cithere & le sacré
Vallon :

L'amour aussi bien qu' Apollon ,

Se fais un doux plaisir de marcher
sur vos traces.

Ah ! pour nous enchanter trop de
charmes sont joints ,

Vous rassemblez en vous les Muses
& les Graces ,

GALANT. 165

On peut bien soupirer à moins.

2

*Pour moy , qui dès long temps sensi-
ble à tant des charmes,*

Ay signalé jusqu'en ce jour ,

Et mon respect & mon amour,

*Que j'ay trouvé de gloire à vous
rendre les armes !*

*Pardonnez cependant , si d'une foi-
ble voix*

F'osay célébrer quelquefois

*Des beautez , des tresors qui m'int-
posoient silence ;*

*D'un ton digne de vous ay-je pu vous
chanter ?*

*Les soupirs de mon cœur auront plus
d'éloquence,*

Si vous voulez les écouter.

**Monseigneur de Vertron qui est aussi
l'un des trente de l'Académie**

166 MERCURE

Royale d'Arles, a fait recevoir dans celle de Padouë presque toutes les Dames, dont voicy les noms, ce qui marque qu'il est leur Panégyriste perpetuel, & le Protecteur du beau Sexe. Cet Academicien envoya à l'illustre Madame Durand, avec cette Ode une Lettre en Prose, à laquelle cette aimable victorieuse, a fait une réponse galante & pleine d'esprit, pour le remercier d'avoir contribué à sa gloire.

NOMS ET QUALITEZ
des neuf Muses de l'Academie
des Ricovrati de Padouë.

1. Terpsicore. *Madame la Comtesse d'Aulnoy.*

GALANT. 167.

1. Euterpe. *Madame de Saliez, Vigièrre d'Alby.*
3. Melpomene. *Madame la Prèfidente de Bretonvilliers, la Douairièrre.*
4. Uranie. *Madame le Camus de Melson, la Confeillere d'Etat.*
5. Thalie. *Madame la Comteffe de Murat,*
6. Clion. *Mademoifelle de la Forfe Caumont.*
7. Polymnie. *Mademoifelle Deshoulières.*
8. Caliope. *Mademoifelle Bernard, de Roüen.*
9. Erato. *Mademoifelle Cheron.*

L'Air nouveau que je vous envoie, est de Mademoifelle de Bataille, les Paroles font de celuy qui ne fe fait con-

noître que sous le nom de Fa-
miriste.

AIR NOUVEAU.

*Ce n'est pour le Printemps , pour
l'Esté , pour l'Automne ,
Ny les fleurs , ny les fruits que cha-
que saison donne*

*Que mon cœur amoureux
Forme des vœux.*

*Le Printemps me ravit un Amant
que j'adore ,
Il va chercher la gloire aux climats
éloignez :*

*L'Esté me le retient encore -
L'Automne , chez Bacchus mes sou-
pirs dédaignez ,*

*Font le chagrin qui me devore .
Je chante l'Hyver seulement ,
Il me ramene mon Amant.*

M^e

Ce

ce

ma

2. m

p

.....

12
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

16
no
mi

Ca

M

Le

Il

I
L'

M
de
no
Su
fel
jou

A

7

une
cau
soin
le
fero
beu

GALANT. 169

M'Laurissol de Dellavret, medecin à Sainte Burade d'Age-nois, a écrit la Lettre qui suit. Sur le Rhumatisme univet-sel, guéry en moins de huit jours.

A MONSIEUR ***
Docteur en medecine.

MONSIEUR,

Comme on ne traite jamais bien une maladie sans en connoître la cause, j'ay voulu m'appliquer avec soin à la recherche de celle qui fait le Rhumatisme; & ma peine ne seroit pas inutile, si j'avois le bon-heur d'estre entré dans vostre senti-

Decembre 1701. P

170 MERCURE

ment. Je me flate que vous trouverez que je n'y ay pas fait peu d'attention, si vous considerez que la douleur estant la compagne inseparable de toutes les fontes enflammées, le Rhumatisme ne se doit attribuer qu'à cette espece d'inflammation que nous appellons phlogose qui est un épanchement de sang sans élévation manifeste de la partie.

Car à considerer de quelle maniere se forme la douleur, vous savez aussi bien que moy, que ce n'est que la seule partie empourprée du sang dans une alliance étrangere qu'elle tire son principe. Et s'il faut juger du dedans par le dehors, sur tout à l'égard des playes, il est seur que deux choses devant necessairement concourir à cet effet, de l'action, pour ébranler rudememen-

*les nerfs & du tranchant pour en
 droiser le fibres, l'on ne trouve dans
 la lymphe ni dans les esprits ani-
 maux rien qui soit capable de produi-
 re aucun sentiment de savantageux,
 tant il est vray qu'il n'est point de
 douleur sans solution de continuité
 ny de sensation sans mouvement,
 effets veritables qui sont toujours les
 suites infatllibles des inflamma-
 tions. C'est ce qui est assez à remar-
 quer dans la depravation de la par-
 tie rouge du sang, puisque la con-
 tinuation de l'acide & du soulfhre
 donne à cette liqueur venant à s'é-
 pancher, la vertu de poindre en se
 mouvant, & d'ébranler en déchi-
 rant, d'autant que les esprits irritez
 descendent avec precipitation dans
 les parties affectées, où d'abord leur
 quantité grosse remuë si fortement*

172 MERCURE

les matieres, que les atomes roides & crocheus heurtent & brisent sans reconnoître le fibres nerveuses, dont l'ébranlement se faisant en mesme-temps sentir dans le cerveau, l'ame apperçoit & juge de la douleur qui se distingue d'autant plus vivement que l'agitation est faite avec plus de force. C'est ce qui ne se voit pas dans le desordre de la partie lymphée de la masse humorale, quoy que par sa chute elle cause tres-souvent la dilaceration des fibres organiques, dans les hydropisies, dans les œdemes, & dans les scirrhes.

Ainsi, persuadé qu'il y a un acide particulier pour tous les epanchemens, je croy avec fondement que l'acide qui s'insinuë au dedans de nous pour y porter la guerre, s'attache à la partie sulphurée de liqueurs ; en for-

te que s'augmentant il s'arreste suivant sa determination dans les jointures & dans les parties qui les touchent. Et si l'on prend garde que toutes les sortes de poisons n'agissent pas indifferemment sur chaque partie du corps, l'acide qui donne lieu à l'inflammation de la poitrine & ailleurs, ne scauroit causer celle des membranes & des ligamens, puis qu'il est certain que tous les ressorts de nostre machine sont differents, & que leur tissu n'estant pas la mesme, ils sont entretenus chacun de l'humeur qui luy est convenable.

Là-dessus je dis que des que cet acide contracte quelque societè avec les sucs huileux & balsamiques que le sang transmet aux jointures & aux membranes qui en derivent, il arrive que la masse ne pouvant

174 MERCURE

plus fournir au besoin de ces parties,
 laisse une crasse sulphureuse armée
 de picquans dans les tuyaux capil-
 laires, qui ne manque point de re-
 veiller la douleur, soit à cause que
 ces corpuscules pointus résistent en pe-
 netrant, & penetrent en résistant, ou
 que le souphre estant composé de globu-
 les, & que se rencontrant beaucoup plus
 de parties enflammées qu'il n'en faut
 pour engagner les pointes de l'acide,
 l'esprit celeste qui fait de plus grands
 efforts quand il trouve de la résis-
 tance dans sa course, ne pouvant
 dans le moment venir à bout des prin-
 cipes constituans de la matiere Rhu-
 matismale, a recours aux molécules
 libres, dont l'action le rend victo-
 rieux, luy facilite le moyen de s'en
 servir comme d'autant de flèches,
 qui par la roideur de leurs aiguil-

lons, percent les petits filets des nerfs, & entretiennent par cet endroit une sensation douloureuse pendant tout le cours de la maladie.

J'ay encore moins douté de la solidité de ce Systeme du moment que j'ay apperçu que le Rhumatisme ne survient d'ordinaire qu'après qu'on s'estoit exposé à l'air ensuite de quelques exercices violens, ou de s'estre trop échauffé, par cette raison que la masse des humeurs estant alors plus agitée, & les sulphres plus ouverts & plus étendus, le nitre grossier s'introduit dans le sang en plus grande abondance, & que la lymphe par la configuration de ses parties, ne pouvant tout au plus servir que de vehicule, je me suis confirmé dans la pensée qu'il ny a dans le sang que l'ha-

meur fibreuse qui soit capable de recevoir les impressions aigres de l'air en embarrassant ses pointes ; car d'abord que ces petits corps aériens & malins tombent sur la masse d'un sang échauffé, je conçois qu'ils s'accrochent dans les corpuscules du soufre, & que leur donnant ainsi plus de poids, ils donnent au sang plus de consistance : en sorte que la circulation devenant plus difficile, la masse humorale imprime aux parties solides un caractère qui affoiblit toutes les actions. Et comme dans cette rencontre le suc des jointures est plus touché que celui des membranes, la douleur se fait premièrement sentir dans le poignet, au genouil, au coude, aux doigts des pieds & des mains, pour de là se communiquer à tous les endroits qui en dependent.

Et interesser le corps d'une si puissante maniere, qu'il ne scauroit se remuer sans une extrême souffrance.

Et pour ne laisser aucune ombre de difficulté, Et ne pas donner lieu de croire que la serosité y doive avoir aucune part, c'est que la tumefaction qui succede à la douleur, est une preuve invincible que le Rhumatisme ne procede que de la phlogose, qui attaque les jointures Et les membranes, Et que ce dernier effet qui n'est cause que par l'infiltration abondante de la lymphe mucilagineuse dans les interstices des filamens charneux, fournit toutes les connoissances qu'il faut avoir pour en venir à une prompte guérison. C'est pour cela, Monsieur, qu'à traiter la chose radicalement, selon mon avis, soumis au vostre,

je m'apperçois que l'esprit nitro-aérien qui parcourt tout l'atmosphère, ayant par sa fixation approché les parties ramoufes du sang pour développer peu à peu les atomes lymphatiques qui enlèvent le pointes des sels que les souphres tenoient écartez, porte une aigreur générale dans toute la masse, de mesme que nous le voyons dans le lait qui s'aigrit d'abord que les parties fibreuses s'assemblent à pelotons. Et parce que ce levain acide qui differe de l'esprit vitriolique malin par sa subtilité, entre plus avant dans les fibres du sang, il ne faut pas s'étonner s'il traîne les choses à longueur, & s'il cause insensiblement par là un mucilage que la chaleur naturelle ne peut dissiper, & dont la préeminence dans la masse devient

un obstacle infailible au mouvement libre des principes volatils ; d'où je conclus que l'humeur glaireuse par la circulation , abbrevant les parties affligées qui se trouvent pour lors n'avoir pas assez de ressort pour la chasser , s'infiltré dans les fibres organiques , & produit non seulement ces enflures qui sont presque toujours les avancoueurs de la fin du Rhumatisme , mais encore, que venant à occuper toutes les avenues, elle émousse la vivacité des esprits, qui comme vous sçavez, passent sans effort où ils rencontrent moins d'oposition : & par cet endroit les nerfs n'estant pas rudement ébranlez, l'ame est peu sauchée de ce qui se passe dans les organes, & ne sent plus de douleur.

C'est dans ces recherches , Monsieur , si je ne me trompe , que j'ay esté

180 **MERCURE**

assez heureux pour trouver le moyen de guerir en moins de huit ou dix jours, le Rhumatisme universel, quelque extraordinaire qu'il puisse estre, pour lequel suivant la route ordinaire on employoit deux & trois mois inutilement, parce qu'on attribuoit à la cause ce qui ne devoit estre rapporté qu'à l'effet. Et pour mieux réüssir, quoy que les Malades ressentent une chaleur àpre, il faut bien se garder de se servir de la voye de rafraichir, mais de celle d'attenuer les humeurs, afin qu'en leur donnant plus de fluidité, elles puissent aisément se débarrasser, ou pour rentrer dans la masse & suivre le torrent, ou pour se perdre par l'insensible transpiration; car le sang dans cette occasion estant aigri & plus épais, il est censé qu'on ne scauroit mettre en usage les rafraî-

chiffemens sans ajouter davantage à son embarras , puisque la chaleur ne consistant que dans le mouvement des parties insensibles du corps , la froideur n'émane que de leur plus grand repos , ainsi au lieu de diviser on ne fait qu'incrasser & augmenter l'aigreur dans le sang , & rendre par là le Rhumatisme plus opiniastre , & pendant qu'on ne s'arrêtera qu'à temperer l'ardeur du sang par des émulsions , des juleps , & des saignées sur tout au bras dans un temps où il faut user des fondans , des diuretiques , & des absorbans , on ne réussit pas à guerir cette maladie ; & bien que par tout ailleurs je sois partisan des saignées , je ne comprends point que dans ce cas elles puissent estre d'aucun secours , puisque les frequentes saignées du bras par lesquelles on

182 **MERCURE**

tire le sang subtil, ne contribuent qu'à la coagulation du liquide, & ne font qu'entretenir la douleur, & rendre longtems languissant celui qui auroit esté hors d'affaire en peu de jours.

Ainsi, Monsieur, si vous le trouvez bon, je serois du sentiment, ne devant avoir d'autre but que de rarifier les humeurs, de commencer par ouvrir la veine du pié, pourvu qu'il y en ait quelqu'un de libre. Mais pour aller par un chemin plus court & en venir à une prompte guerison, j'ay un remede dont la prise appaise la douleur de l'une des parties, & dégage insensiblement les malades. Il deviendroit commun si je le mettois sur le papier. Je remets à nostre premiere vuë à vous en faire part. Nous en ferons l'épreuve ensemble; & je

GALANT 183

seray bien aise que mon travail vous puisse estre de quelque utilité. Je m'estimeray heureux s'il peut me mériter vostre approbation, & suis, Monsieur, vostre, &c.

La piece qui suit sur l'affaire de Darien., est une piece qui court depuis plusieurs mois. Comme cette affaire est du temps, il n'y a personne qui ne soit bien aise d'en estre éclairci.

INFORMATION

CONCERNANT

L'AFFAIRE DE DARIEN.

IL est si notoire que la Province de Darien appartient en

184 MERCURE

toute Souveraineté au Roy Catholique ; & l'irruption que les Ecoſſois y ont faite cette année eſt ſi odieufe en toutes les circonſtances , que la ſimple expoſition du fait devoit ſuffire en cette affaire pour tout éclairciſſement ; mais comme le grand éloignement de la Province fait que beaucoup de gens n'ont qu'une très-legere connoiſſance de ſon Etat , & de la maniere dont elle eſt regie , & que d'un autre coſté les Ecoſſois en prennent occaſion & moyen de ſurprendre la credulité des Peuples par toutes les ſuppoſitions dont ils peuvent ſ'avifer , & qu'ils croyent les plus propres à colorer leur attentat , on n'a pû ſe reſoudre à les entendre debiter

plus long-temps sans en faire voir la fausseté & la futilité. Or ces suppositions se reduisent à quatre Chefs ou Points principaux, sçavoir.

1. *Que les Espagnols ne peuvent s'attribuer aucun droit particulier sur ce Pays, si ce n'est la donation du Pape; mais que le Pape luy-même n'y en ayant point, n'a pû aussi leur en donner aucune investiture valable. Qu'au reste on ne reconnoist point son autorité en Angleterre, & que l'on y regarde comme une chimere celle qu'il prétend avoir sur le temporel des Etats du vieux & du nouveau Monde.*

2. *Que la Province de Darien en particulier est encore un Pays desert, inhabité, & de la qualité de ceux qui n'ayant point de maistre, de-*

Décembre-1704. Q

viennent, ou peuvent devenir par une simple occupation, le propre légitime du premier qui veut s'en saisir.

3. Que les Indiens du Pais n'ont point encore esté assujettis aux Espagnols, & que mesme les Anglois ont fait diverses Alliances avec eux.

4. Et enfin, que quand même les Espagnols aurotent autrefois esté maistres de la Province de Darien entiere, ils l'ont depuis abandonnée, & par consequent ils n'y ont plus de droit.

On répondra icy à ces quatre Points, l'un après l'autre, & pour commencer par le premier, on dit.

Que ce n'est point ici le lieu ny l'occasion d'entrer dans l'examen des droits du Pape & du

Saint Siege , touchant le temporel des Etats du vieux & du nouveau Monde , ny dans celui de la force que peuvent avoir ses Decrets , par rapport aux Anglois. Qu'à la verité le Pape Alexandre VI. donna & fit expedier le 21 & 3. May 1493. deux Bulles en faveur du Roy Ferdinand V.I. surnommé le Catholique , & de la Reine Isabelle son Epouse , par lesquelles ce Pape decida pour le lien de la Paix des Couronnes de Castille & de Portugal , qu'elles jouïroient chacune des Terres qu'elles pourroient decouvrir en tirant une ligne d'un Pole à l'autre , qui les separast des Isles Açores , & de celles du Cap Vert vers l'Occident , à la distance de cens

Q ij

lieuës , & que tout ce qui estoit découvert & qui se découvriroit depuis cette Ligne à l'Occident & au Midy , dépendroit de la Navigation , & Nouvelle découverte des Rois de Castille & de Leon , pourvû qu'il n'eust esté occupé par aucun Prince Chrétien avant le jour de Noël de cette année-là.

Mais quoy qu'il soit tres certain que ces deux Bulles ne contiennent rien que d'équitable & de juste , on ne croit pas que Sa Majesté soit dans le sentiment de s'en prévaloir , en cette occasion , non plus que du Traité qui s'en ensuivit à Tordesillas le 7. Juin de la même année 1493. entre les Couronnes de Castille & de Portugal , par

lequel il fut arresté que la ligne de la division de Mers s'étendroit jusques à deux cent soixante dix lieuës plus avant vers le Ponant de la Ligne contenuë dans les Bulles du Pape, depuis les Isles du Cap Vert vers le Ponant, & que depuis ce Meridien tout le restant vers le Ponant appartienteroit aux Rois de Castille & de Leon.

Laisant donc à part & ces Bulles & ce Traité, on se contente d'alleguer pour toute réponse au premier des quatre Articles ci-dessus rapportez, que les Droits de Sa Majesté sur la Province de Darien se trouvent suffisamment fondez & établis par la Maxime de Droit qui accorde *au premier occupant la seigneurie &*

190 MERCURE

propriété des Terres encore non acquises & non habitées, attendu que la première découverte & occupation de cette Province fut faite sur la fin du quinzième siècle au nom & par l'autorité du Roy Ferdinand & de la Reine Isabelle, par ceux auxquels ils en avoient donné commission, de la même manière que quelque temps auparavant les Portugais avoient découvert la Guinée, les Isles Açores, & autres lieux.

Or comme le Roy Ferdinand & la Reine Isabelle en donnant commission à Christophe Colomb pour aller en découverte (ce qui fut le 17. Avril 1492) lui défendirent tres-expressement de toucher à la mine de Guinée, ny d'approcher de cent

lieuës des Conquestes de Portugal ; non plus que de celles d'aucun autre Prince Chrestien , & qu'ils ordonnerent la même chose à tous ceux auxquels ils donnerent depuis de semblables commissions , prenant soin même d'en informer le Pape & tous les autres Princes à qui la chose pouvoit toucher , & qu'enfin ny eux ny leurs Successeurs jusques à present n'ont point disputé aux Anglois la possession des terres de leur découverte , soit dans le même continent soit ailleurs , on ne scauroit disconvenir que Sa Majesté ne soit fondée en raison aussi évidente que victorieuse , pour prétendre que ny eux , ny quelque autre Nation que ce puisse estre , n'ont rien à dire ny

à voir sur celles qui ont esté découvertes par ses Sujets pour elle ou ses Predecesseurs, & dont elle a pris possession.

Cet argument est certainement sans replique. Il est même d'une évidence qui se presente d'abord aux yeux de tout le monde, & à moins de nier tout à fait que la Province de Darien ait esté possedée par les Rois Catholiques, il n'y a pas moyen d'y resister. C'est aussi ce que les Ecoissois ont fait, (du moins dans leurs discours ordinaires & dans les bruits qu'il ont pris soin de répandre) & comme cette negation fait la substance du second Article ci-dessus, & que toute temeraire qu'elle est, elle ne
laisse

laisse pas d'estre de la dernière importance, puisque c'est là-dessus que doit rouler toute la question, nous nous étendrons un peu au long pour en faire voir le fausseté,

.. Pour connoître clairement que la Province de Darien appartient au Roy Catholique, il suffit de jeter un moment la vue sur les Cartes Géographiques du Nouveau Monde. On y verra qu'elle fait une des parties les plus intérieures du Royaume de *Terre ferme*, estant située sur la Mer du Nord, à l'Occident du Golphe d'Uraba, & dans le Gouvernement de la *Terre ferme propre*, qui l'environne du costé du Midi & du costé de l'Occident, se trouvant ainsi tellement

Decembre 1701.

R

194 MERCURE

enclavée entre toutes ces parties du Royaume de Terre ferme, qu'elle n'en sçauroit être séparée de droit par aucune autre Puissance, que par celle du Souverain à qui le tout appartient.

Or, que Sa Majesté Catholique soit réellement & de fait ce Souverain ? & que le Royaume de Terre ferme luy appartienne uniquement & sans partage, c'est ce que tous les Princes du Monde reconnoissent, & ce qui conste d'une manière victorieuse & sans replique par le *Fait*, c'est à dire par une Possession non-interrompuë de plus de deux cens ans, pendant lesquels Sa Majesté en a toujours reçu & perçu les revenus & redevances Royales, comme des autres

Terres de son obéissance.

Il est même d'autant plus étonnant que les nouveaux Invasseurs ayent osé s'adresser en cette partie des Etats de Sa Majesté, que c'est la première qui ait esté assujettie à la Couronne de ses Ancestres dans le continent Americain, le celebre Christophe Colomb en ayant fait la première découverte en 1498, ainsi qu'on l'a déjà dit. Alonso Ojeda, accompagné d'Americ Vespuce en fit la seconde en 1499. & Christophe Guerre, la troisième & dernière au commencement de 1500. tous trois sous l'autorité & pour le service de Ferdinand VI. & de la Reine Isabelle.

A l'égard de la Province de

R. ij.

196 MERCURE

Darien en particulier , il est notoire qu'elle fut découverte au même temps ; & cela est si vray , que lors. qu'en 1508. il plut audit Roy Ferdinand d'envoyer *Alonso Ojeda*, & *Diego de Nicuesa* pour Gouverneurs en ce Pays, ils eurent dispute ensemble pour le Darien , l'un & l'autre prétendant l'avoir en sa portion ; ce qui provint de ce que le Gouvernement d'Ojeda luy fut assigné depuis le Cap, que luy-même avoit appelé *de la Vela*, jusques à la moitié du Golphe d'*Uraba*, sous le nom de la *nouvelle Andalousie* ; & celui de *Diego de Nicuesa*, depuis la moitié de ce même Golphe, jusques au Cap de *Gratias à Dios*, sous le titre de *Castille d'Or*, de maniere que le

Darien se trouvoit justement entre-deux, & comme my-party dans l'un & dans l'autre Gouvernement. Mais ils furent enfin accordez par le Pilote *Jean de la Cosa*, à condition que la grande Riviere du Darien leur serviroit de bornes, & que l'un prendroit le costé du Levant, & l'autre celuy d'Occident.

Le Partage ayant esté ainsi fait, *Alfonse Ojeda* prit terre à Carragene, & posa en 1510. les fondemens de la Ville de *Saint Sebastien* au delà du Golphe d'*Uraba*, & *Nicueza* s'en alla à *Veragua*, ou *Christophe Colomb* avoit déjà fondé une Ville. Le mesme *Nicueza* peupla & fonda ensuite celle de *Nombrec de Dios*.

R iij.

Pour Ojeda, il fut tué la même année dans un Combat contre les Indiens, & le *Bachelier Encise* estant venu avec *Vasco Nuñez de Balboa* pour Gouverneur à sa place, il bastit en la même année 1510. dans la Province de Darien, la Ville de *Santa Maria el Antigua del Darién*, en execution d'un vœu qui avoit esté fait par les Espagnols dans un combat.

Cette Ville fut deslors la Capitale de l'Andalousie nouvelle, & le Siège des Gouverneurs, dont le premier après le Bachelier Encise fut *Vasco Nuñez*, lequel même envoya trois cens marcs de l'or trouvé en ce pais, & sous lequel aussi le Royaume de Terre ferme commença à

estre appellé *Castille d'Or*. Ce fut lui qui en 1513. découvrit la Mer du Sud.

Pedriarias d'Avila, dit le *Juf-tador*, luy succeda au mois de Juillet 1514. & en mesme-temps le Roy envoya *Jean de Quevedo* pour Evêque à Darien; le Pape Leon X. luy ayant donné les Bulles nécessaires à cet effet; de sorte que *Santa Maria Antigua del Darien*, fut non seulement la quatrième Ville Chrestienne bastie dans le Continent des Indes Occidentales, mais aussi la première qui y ait esté faite Episcopale.

La mesme année, le Roy Ferdinand fit un Reglement considerable pour le Gouvernement particulier de cette Province.

R iiij

200 **MERCURE**

Il donna plusieurs Privileges à la Ville *Santa Maria el Antigua* en particulier, & l'année suivante 1515. il luy accorda des Armes, qui furent de *Guenles au Chasteau d'or*, surmonté d'un *Soleil de mesme*, & gardé à dextre par un *Tigre*, & à senestre par un *Crocodile*, avec ces mots pour *Legende* ou *Devise*, *la Imagen de Nuestra Señora del Antigua.*

L'an 1516. *Aclà* fut bâtie dans la mesme Province, à cinq lieuës du rivage de la Mer du Nord.

En 1517. le Roy Ferdinand estant mort, Charles son petit fils & son successeur nomma *Lope di Soza* pour Gouverneur de la Castille d'Or, à la place de *Pedrarias d'Avila*, mais *Soza* estant mort dans le

Port d'Acla le jour mesme de son arrivée, le Gouvernement fut continué à Pedrarias, lequel transporta en 1519. le Siege de l'Evesché & celuy du Gouverneur à *Panama*, à cause de l'insalubrité du Darien.

Depuis ce temps-là, le Gouvernement & l'Evesché sont demeurés en cette Ville, & les Rois Catholiques, successeurs de Ferdinand, y ont toujours envoyé leurs Gouverneurs, Generaux, Presidens, Conseillers, & autres Officiers, tant de Robe que d'Epée, comme aussi les Evesques, les Officiaux, les Curez, les Religieux, & en general tous les Ecclesiastiques que l'on y a jugé nécessaires, tant pour la conversion

202 MERCURE

des Peuples du Pais, que, pour la conduite spirituelle des Chrétiens qui y sont établis, sans que jamais il y ait eu la moindre interruption au Gouvernement spirituel & temporel, non plus qu'à la possession actuelle de toutes les Provinces, Ports, Rades, Fleuves, Rivieres, & Cantons, habitez ou non habitez de ce Royaume de Terre ferme, les Rois Catholiques y ayant toujours dominé, & donné les loix, & en ayant retiré les fruits & les revenus, comme seuls & Souverains Seigneurs.

Quant à ce que les Ecossois disent, qu'il y a encore beaucoup d'Indiens dans les Pais qui n'ont jamais esté réduits, on ne voit pas quel avantage ils peu-

vent en tirer pour la deffense de leur cause ; car si le Pais est déjà reconnu pour legitiment acquis au Roy Catholique , qu'importe quant aux droits , & par rapport aux autres Nations , qu'il ait esté entierement reduit ou non ? Les cinq Gouvernemens des Philistins & le Pais des Guescuriens & des Mahacathiens , qui furent partagez par Josué au neuf Tributs , quoy que non encore soumis , (& en guerre continuelle jusques au temps de David) appartenoient ils moins aux mesmes Tributs que ceux des trente-un Rois qui avoient esté deffaits par ce Chef des Enfans d'Israël ? & si quelque autre Nation , leur Alliée ou non Alliée , avoit voulu s'en

faisir sur ce pretexte, n'auroient-elles pas eu droit de s'y opposer ? Et que diroient aujourd'huy mesme les Anglois & les Escossois, si l'on vouloit aller faire descente dans la Virginie, sous couleur que tous les Indiens qui y habitent ne leur sont pas soumis ? Mais on nie qu'il en soit de mesme en Darien. Il y a près de deux cens ans que les Gouverneurs qui y ont esté envoyez, ont eu ordre de partager le País avec les Habitans, selon le nombre des Caciques, & de leur imposer des Tributs convenables. Ces ordres ont esté executez, les Nations ont esté soumises, & si quelquefois & en quelques lieux elles se sont rebellées, cela ne peut porter au-

un prejudice aux droits du Roy, non plus que les Traitez illicites qui peuvent avoir esté faits avec eux, par les Anglois, Ecoffois, ou autres, comme par exemple celuy du Capitaine Vvright en 1670. & ceux des Ecoffois en cette derniere invasion.

Passons donc au quatrième Point, qui est comme le dernier refuge des Ecoffois. Ils disent que la Province de Darien a esté abandonnée, & après ce que l'on vient de rapporter touchant la Ville de *Santa Maria et Antigua*, ils n'auront pas de peine à le prouver du moins en partie. Mais à cela on leur répond en expliquant le mot. La Province de Darien fut abandonnée en 1519. avec la Vil-

206 **MERCURE**

le de *Santa Maria el Antigua*, quant à l'*habitation*, on l'avouë. (l'air & l'eau y étoient si nuisibles qu'il n'y avoit pas moyen d'y demeurer plus long-temps.) Mais quelle air esté abandonnée quant à la *possession*, on le nie avec d'autant plus de fondement, que mesme cette possession n'a esté jamais interrompue; & si ceux qui tiennent le contraire, peuvent apporter quelque Acte de délaissement qui en ait esté fait par Sa Majesté ou par les Rois ses Predecesseurs, on les prie de le faire. Mais s'ils n'en ont point, & que pour toutes preuves de ce prétendu abandonnement ils ne puissent apporter que le changement d'*habitation*, on leur

répondra qu'il est libre à chacun d'habiter sur son bien, ou de ne le pas faire. *La Loy naturelle*, dit M^r du Puy dans sa *Recheche des Droits du Roy Tres-Chrétien*, est que chacun conserve son droit & sa chose perpétuellement, sans que l'un puisse tirer avantage de la perte d'autrui, même par le cours du temps, parce que le temps n'est pas un moyen pour abolir une obligation. Combien moins donc la peut-il abolir à l'égard d'un País, qui sans avoir jamais changé de main, paroist seulement avoir esté négligé par le legitime Maistre & Possesseur. La partie Occidentale d'Irlande, depuis Sligo jusqu'à Limeric, n'est presque point habitée, c'est une chose

que tout le monde ſçait. En appartient-elle moins à la Couronne d'Angleterre, & pourroit-on avec quelque couleur prétendre de s'en emparer ? On ne croit pas que les Ecoſſois en conviennent. Mais ſans inſiſter davantage ſur ce point-là, on ſe contentera de dire qu'il n'eſt même pas vray que la Province de Darien ait eſté entièrement abandonnée, quant à l'habitation. Les Eſpagnols y ont actuellement la Ville de *Sainte Marie des Mines*, avec *Schuchaderos*, & ſi l'on veut conſiderer le Darien dans toute l'étendue qu'on luy donne aujourd'huy, on y trouvera encore la Ville de *Cheapo*, celle de la *Conception*, le Chateau de *San Jago*, & pluſieurs autres. En un mot,

la Province de Darien ne peut plus estre considerée aujourd'huy comme un Pays inhabité & inconnu. On en a des Cartes plus exactes que d'aucun autre Pays de l'Amérique, & la domination Espagnole y est si bien reconnüe, qu'on ne trouveroit peut-estre pas mille Indiens qui ne parlent Espagnol.

Le Darien au reste n'est pas seulement une Province dépendante de la Couronne d'Espagne en Amérique. C'est de plus la Porte de toutes les autres, ç'en est le centre, & le seul lieu que Sa Majesté ait par terre, pour la communication de ses autres Etats Americains, tant du Midi que du Septentrion.

D'où l'on pourra aisément re-
Decembre 1701. S

cuëillir combien Sa Majesté a dû trouver étrange aussi bien que toute la Nation Espagnole, que les Sujets d'un Roy, duquel elle s'est toujours montrée par effet le plus véritable & le plus parfait ami, & en faveur duquel elle s'estoit ci-devant engagée dans une longue & rude guerre au grand dommage de ses Etats, ayent entrepris de traverser la mer avec plusieurs Vaisseaux, Troupes & munitions, pour venir faire une invasion dans une Province qui luy est si importante, & ce qui est encore plus, commencer des Etablissements, avec dessein déclaré de s'y maintenir.

Ce n'est pas que Sa Majesté ne puisse aisément les en chasser

par la force des armes, & faire une punition exemplaire de l'insolence avec laquelle ils ont osé armer contre elle à la face du Soleil & de toute l'Europe : mais comme Sa Majesté est persuadée, (tant par la connoissance qu'elle a depuis un grand nombre d'années de la tres grande sagesse & justice de Sa Majesté Britannique, que par les Déclarations qui ont esté faites de sa part à Madrid & ailleurs) qu'elle n'approuve en aucune maniere ces attentats, elle ne doute point aussi que Sa Majesté Britannique n'use au plustost de son autorité Royale & Souveraine, pour reprimer, & chastier severement ces Ecoissois comme des Perturbateurs du repos pu-

blic, & violateurs des alliances, suivant ce qui a esté pratiqué en semblable occasion par ses Predecesseurs Rois & Reines, & en particulier par le Roy Jacques I. duquel on rapportera icy en peu de mots la justice signalée.

Un Chevalier Anglois, nommé *Walter Raleigh* ayant obtenu de ce Prince en 1617 une Commission pour negocier dans les pays du nouveau Monde qui n'avoient point encore esté découverts, en abusa pour aller faire des incursions dans la Province de *Guyana*, le long de la Riviere nommée *Orenocque*, & dans la Castille d'Or. Son fils y fut tué, & ceux qu'il croyoit surprendre se défendirent si vaillamment qu'il fut obligé de se

retirer en ses Vaisseaux. Mais il
 n'en fut pas quitte pour cela,
 car estant venu en Angleterre,
 & le Comte de Gondomar, Am-
 bassadeur d'Espagne, ayant fait
 ses plaintes au Roy, Raleigh
 fut arresté, mis à la Tour de
 Londres, & condamné par la
 Cour du Banc du Roy à avoir la
 teste tranchée.

Quarante années auparavant
 ou environ, deux Capitaines,
 nommez *Oxenham*, & *Dracke*,
 avoient formé un pareil dessein,
 mais le premier ayant esté pris
 par *Orega*, Capitaine Espagnol,
 & ayant esté conduit à Lima, y
 reçut la punition qui luy estoit
 due; & quant à *Dracke*, quoy
 qu'il eust un sort tout different,
 puisqu'il revint chargé d'un ri-

214 MERCURE

che butin, il n'en profita pour-
tant point, la Reine Elifabeth
qui regnoit alors en Angleterre,
l'ayant fait restituer tout entier
à Mendocce, Ambassadeur d'Es-
pagne, & ayant fait défenses
tres-expresses à Dracke de plus
faire de pareilles entreprises.

On ne doute point que Sa Ma-
jesté Britannique, qui est si éclair-
rée, qui ne cede ny en équité,
ny en sagesse à ses Predecesseurs,
ne prenne ces choses en confide-
ration, & ne fasse donner à Sa
Majesté Catholique une satisfac-
tion & une reparation digne
d'un si grand Roy, & propor-
tionnée à l'attentat qui a esté
commis.

Quoy que tout ce qui a esté dit
cy-dessus, soit assez clair de soi-

même, & plus que suffisant pour décider la question, néanmoins comme ceux qui ont intérêt de ne se point payer de raison, pourroient objecter en gros, qu'ils ne disputent aux Espagnols ny la possession du Gouvernement de la Terre ferme en général, ny même celle de la Province de Darien en particulier prise en son entier; mais seulement un petit espace de terre, situé entre la mer du Nord & la Montagne, lequel est encore habité par une nation d'Indiens, qui ont leur Cacique ou Chef, & qui ont fait & font encore aujourd'huy la guerre aux Espagnols, en sorte qu'ils ne peuvent estre considerez comme leztr ayant esté soumis, on a jugé à

propos de prevenir ce raisonnement en disant icy par forme d'induction, que qui prouve pour le tout, prouve pour la partie.

Or il vient d'estre prouvé que tout le Gouvernement de Terre ferme en general, & la Province de Darien en particulier, appartiennent à Sa Majesté Catholique; donc on a prouvé aussi que la partie de ce Gouvernement que les Ecoissois ont envahi, &c.

De plus, il a esté prouvé que cette partie du Gouvernement de la Terre ferme, ou de Panama, a esté possédée & habitée par les Espagnols dès le commencement du siecle passé, que même ils y avoient bâti une Ville

le

le laquelle fut Capitale de la Province ; & que l'abandonnement d'habitation qui en a esté faite, ne sçauroit préjudicier aux Droits du Roy ; donc, ce même lieu que les Ecoissois ont envahi, &c.

Enfin, il a esté prouvé d'abondant que quand le Pays est déjà reconnu pour legitiment acquis, il n'importe quant au Droit & par rapport aux Nations étrangères, s'il a esté entierement reduit ou non.

Or il a esté prouvé que ce Pays appartient legitiment & en toute Souveraineté à Sa Majesté Catholique ; donc, supposé même qu'il y ait encore dans le Pays de Darien des Indiens non reduits, les Ecoissois n'ont pas

Decembre 1702.

T

218 MERCURE

eu pour cela droit d'y faire invasion.

A tout ce que dessus on a jointe par surabondance de preuve, qu'ayant esté montré, que les Rois Catholiques en donnant Commission à leurs Sujets ou Serviteurs pour faire des découvertes, leur ont toujourns expressement défendu d'approcher de cent lieuës des Conquestes du Roy de Portugal, & de celles des autres Princes Chrestiens ; Sa Majesté est en droit de prétendre le reciproque de ces Princes.

Et enfin que les Ecoissois, en faisant irruption dans la Province de Darien, ont outrepassé les bornes de l'Acte de la Parente l'établissement de leur Compa-

gnie, y estant expressement porté qu'ils ne pourront s'établir en aucuns lieux habitez & possédez par les Princes, Alliez de la Couronne d'Angleterre.

Je vous ay déjà envoyé la Traduction d'une Ode Latine de M^r l'Abbé Boutard, sur le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Je vous en envoie une nouvelle qui a esté faite par M^r Betoulaud. La diversité des genies sur une même matiere fait plaisir, & je ne doute point que vous n'en receviez de cette seconde Traduction.

220 MERCURE

A MONSIEUR
LE DAUPHIN.

O D E.

Delices de Paris, & de tout nostre
Empire.

Cher DAUPHIN, l'esper le plus
grand

Quelle douleur mortelle en nos yeux
se fit lire

Le jour que l'on te vit mourant.

S

La Reine des Citez gemit comme une
Mere

Qu'allarme son Fils bien-aimé,
Lorsque la fièvre roule en sa brûlante
artere

Le feu dont il est consumé.

&
 LOUIS même saisi d'une frayeur
 extrême,

Te voyant sans pouls & sans voix,
 Helas crut voir perir la moitié de
 luy-même.

Et tous les Bourbons à la fois.

§.
 Remercions le Ciel; tu jouïs de la vie
 Malgré les horreurs de la mort,
 La France avec son Roy de ton bon-
 heur ravie

N'apprehende plus pour ton sort.

&
 Tel le Soleil reprend une vive lu-
 miere,

Quand la nuit s'échape à nos yeux,
 Et remontant son char dans sa haute
 carrière

Rejouit la terre & les cieux.

§

T iij

222 MERCURE

Par tout d'Hymnes sacrez les Tem-
ples retentissent

Et l'encens fume sur l'Autel,
Au souvenir heureux des perils qui
finissent

Par la faveur de l'Immortel.



La Seine est triomphante, & d'une
joye égale

Après ces maux évanoüis

Le Tage a vü sauver la race mar-
tiale

Et le sang royal de LOUIS



Des Villes & des Champs c'est la
Feste publique

Le troupeau n'y craint plus les
loups

Et du Berger content la Musette rus-
sique

Fait ouïr les airs les plus doux.

Naiades de Meudon, de vostre onde
si pure

Jusqu'aux Astres poussant les flots
Vous tâchiez d'annoncer par leur
charmant murmure

La guerison de ce Heros,

Pour nous, dans le danger dont le
ciel le retire

Ravis du salut de ses jours,
Aux clairs éclatans nous marions
la lyre,

Et nos guitarres aux tambours.

C'est ainsi, Prince heureux, qu'en
toutes les familles,

Chez les petits & chez les grands
Les enfans, les vieillards, les meres
& les filles

Expriment leur joye & leurs chants.

T iiij

224 MERCURE

Ouy: le Peuple luy-même osa, quit-
tant les Halles

Et de baiser & s'embrasser
Dans les transports qu'il eut, qu'est
ses ombres fatales

La mort n'eust pu te renverser.

Pour tes moindres humains, bon,
généreux, affable,

Tu faisais dès que nous t'abordons,
Captiver tous les cœurs par cette force
aimable

Qu'à la majesté des Bourbons.

Plus charmé d'obéir à ton auguste
Père

Que de regner dans l'Univers
Sur l'Espagne & sur l'Inde, où la
terre est la mère

De l'or & des métaux divers.

La Ville & Comté de Ligny en Barois, l'une des principales Terres de cette Province, & depuis tres-longtemps dans la Maison de Luxembourg, n'eut pas plustost appris la nouvelle de la mort de Madame la Duchesse Douïairiere de cette Maison qu'elle se détermina à faire voir par la pompe des Obseques qu'elle a résolu de luy faire, le respect profond qu'elle conservoit pour cette Duchesse, sa veneration pour les vertus Chrestiennes & éclatante qu'elle luy a vû pratiquer, & sa reconnoissance

226 MERCURE

pour les marques qu'elle a reçu souvent de la protection & de la charité. Pour cet effet, toutes choses estant disposées pour cette ceremonie, on choisit le 17. du mois passé qu'on sortit de la Ville, pour aller au devant du corps que l'on apporta de l'Abbaye de Jauwilliers, où il estoit depuis quelque jours. Ainsi on entra dans la Ville au son de toutes les Cloches, Et la Marche commença de cette sorte.

On vit paroistre d'abord quantité de jeunes gens sous les armes au nombre de plus

GALANT: 227

de cent soixante avec deux
Drapeaux & trois Tambours,
couverts de noir.

Après Marchoient les Mai-
res & Substituts des Villa-
ges du Comté de Ligny au
nombre de quatrevingt en
habits & en manteaux noirs,
tenant chacun en main un
flambeau de cire blanche du
poids d'une demi livre.

Ils estoient suivis par
vingt quatre Pauvres ves-
tus chacun d'une Robe avec
un Capuchon noir, tenant
chacun un flambeau de cire
blanche du poids d'une livre.

226 MERCURE

Ensuite venoient les Filles de la Congregation au nombre de cent soixante, toutes vétuës d'habits noirs, avec des Coiffes de tafferis, tenant aussi chacune un flambeau de cire blanche.

Les Dames de la Charité, au nombre de trente, toutes couvertes d'habits noirs, & tenant pareillement chacune un flambeau de cire blanche.

Les Confreres des Arts & Mestiers de Ligny, au nombre de cent personnes & plus, en douze Corps chacun, separez par une Croix noire qui

estoit à la teste de chacun des Corps.

On vit ensuite l'Hôtel de Ville de Ligny composé, du Maire, de quatre Echevins, de quatre Conseillers, & du Syndic, tous vêtus d'habits & manteaux longs noirs; ils estoient precedez d'un Sergent & de quatre Gardes de Ville, vêtus aussi de noir, tenans chacun une halberde sous leurs bras,

Le Peres Capucins de Ligny au nombre de soixante Religieux.

Après les Peres Cordeliers, au nombre de trent;

230. MERCURE

se, chacun de ces Ordres portant à leur teste une Croix couverte de crespon noir.

Tous les Prestres & Cures des Ville, Villages & Parroisses du Comté, au nombre de cinquante & plus, tous en surplis & en bonnets carres.

Les Doyen, Chanoines, Chapelains, & Vicaires de Ligny, au nombre de quatorze outre ceux qui en ont esté tirez. Tous les Ordres & Corps marchoiens chacun sur deux lignes éloignées l'un de l'autre de six à sept pieds.

Ensuite venoit le Chariot

CALANT. 231

attelé de six chevaux couvert d'un grand drap noir sur lequel estoient quatre grandes armoiries en or & argent, des Armes de la Maison de Luxembourg.

Les quatre coins du Poisse estoient portez par quatre Chanoines de la Collegiale, montez sur des chevaux noirs, & habillez chacun en soutane, un surplis, un long manteau au dessus, avec un bonnet carré.

Il y avoit autour de ce Chariot six Laquais de feuë Madame la Duchesse Dotai-

272. MERCURE

riere de Luxembourg en habits noirs, tenant chacun un flambeau de cire blanche du poids d'une livre & demie.

Ce même Chariot estoit precedé par les Maistres d'Hôtel de cette même Duehesse, & de huit autres Officiers à elle & de sa Maison, tous à cheval, vêtus d'habits & de manteaux noirs.

Il estoit suivi par quatre Prieurs & Religieux de l'Abbaye des Premontrez, de Jauvilliers, où le Corps avoit esté deposé pendant environ un mois. Il estoient aussi à cheval,

GALANT. 233

habillez chacun de leurs sur-
plis, de leurs aumusses, &
longs manteaux. M^r Thouve-
not, Chanoine & Aumônier
de la Duchesse défunte, suivoit
aussi à cheval, en surplis, en
manteau long, & en bonnet
carré, tous à cheval.

Après eux marchoit M^r le
Baron de Maipas qui portoit
la Couronne sur un couffin
noir & un grand cresp.

Il estoit suivy par plusieurs
Vassaux & Gentils hommes
du Comté tous en habits &
manteaux noirs.

Marchoit ensuite le corps

Decembre 1701 V.

234 MERCURE

de Justice de la Prevosté Bailliege de Ligny, au nombre de trente deux tous en Robe longue de Palais. Il estoient precedez de seize Huissiers tous habillez de noir, l'épée au costé, & la baguette à la main.

Il estoit suivy de quarante bons Bourgeois de Ligny, avec des habits & des manteaux noirs. Ceux-cy marchoyent sur deux lignes deux à deux.

Il y avoit deux Maistres de Ceremonies à cheval vestus de noir & deux autres à pied pareillement vestus de noir qui

GALANT. 235

alloient de toutes parts pour
apporter un bon ordre & faire
marcher deux à deux tous les
Ordres Seculiers & Reguliers
cy dessus. En cet estat le corps
fut joint dans le grand chemin
à un quart de lieue de Ligny
Et passant au milieu de la Ville
il fut conduit dans l'Eglise des
Chanoines de Ligny.

Les deux Cours du Chasteau
furent occupées par les Sol-
dats en deux hayes fort abon-
gues, qui alloient depuis l'E-
glise jusque au Couvent des
Dames Ursulines de Ligny.

Il y avoit derrière eux en

V iij

276 MERCURE

plusieurs hayes ; tous les Officiers du Comté avec les Confreres des Arts , Corps & Metiers dont on a déjà parlé.

Tous les Prestres, Curez & Chanoines estoient au Chœur au milieu duquel estoit le Lit de parade garni de frange d'argent & entouré d'un grand nombre de lumieres.

Les Religieux des Convents des Cordeliers & des Capucins estoient dans la Nef.

Le Corps de Justice fut conduit à la Chapelle Nostre-Dame des Vertus.

Celui du Corps de Vassaux ;

& des Gentilshommes dans la
Chapelle de Saint Pierre de
Luxembourg.

Et celuy des Dames de la
Charité dans la Chapelle de
Sens. Madame la Duchesse
Doyeniére.

Le lendemain à trois heu-
res après midy le Cœur fut
porté avec les mêmes cere-
monies dans le Convent des
Peres Cordeliers de Ligny à la
reserve des chariots, chevaux,
& gens à cheval, qui suivirent
le cœur à pied.

Voicy trois petits ouvrages

238 MERCURE

de Poësie que vous serez bien
aise de voir. M^r Robeat, de
Saint Laurent de Mussidan en
Perigord, en est l'Auteur.

A SA MAJESTÉ

CATHOLIQUE.

MADRIGAL.

*L*orsque tu marchois à grands
pas
vers le Trône où t'ont mis la Justice
Et la Gloire ;
Evénement, dont la fameuse His-
toire
A surpris tous les Potentats,
Grand Prince, j'eus l'honneur de
te servir pour éternac

GALANT. 279

Un Madrigal de seize ou dix-sept
Vers

Que ta bonté reçut de ma stérile veine
Avec des ouvrages divers

Qui chantaient à l'envi sa puissance
suprême

Brillante de l'éclat du plus beau
Diadème

De ce vaste Univers.

Ma Muse ose à présent se témoigner
son zèle

Grand Roy, sur ton Hymen heureux
Qui remplit tous tes vœux

Et comble de plaisirs ton Epouse fi-
delle

Comme les Allemands, ainsi que les
Français,

Depuis que le Soleil étale sa lumière,
Dans son éclatante carrière,

Ont vu des Bourbons leurs invinci-
bles Rois ;

240 MERCURE

PHILIPPE, mes vœux font que ta
race feconde,
Dans tes augustes Fils, Petits-Fils,
& Neveux,
Illustres rejettons de tant de Demy-
Dieux;
En donne aux Castillians jusqu'à la
fin du monde.

A LOUIS LE GRAND.

Dire que l'on te craint, qu'on t'estime,
& qu'on t'aime,
Qu'Alexandre, Annibal, Cesar &
cent Heros
Se trouvent chez toy sans def-
faits;
C'est te Peindre, Grand Roy, d'une
finesse extrême,
Et l'esprit de Poëse brille dans ces
Tableaux.

Mais

GALANT 241

Mais puisqu'on te compare aux He-
ros qui vécurent

Dans la celebre antiquité
Voici toute la verité ;

Grand Prince, tu fais voir en toy tout
ce qu'ils furent

Mais avec leurs faits inouis
Eux tous ne furent point ce qu'est le
seul LOUIS.

Cette autre Madrigal à esté
fait par le mesme, M^r Robeat,
à l'Occasion d'un Sculteur qui a
fait un Buste de Sa Majesté.

SCulpteur presomptueux, qui veux
tracer l'image

Du plus puissant des Rois,

Crois-tu que le ciseau sur le marbre
ou le bois,

Fuisse finir un tel ouvrage ?

Decembre 1701. X

242 MERCURE

Le Poëte & le Peintre usent tous
leurs Pinceaux,

L'Orateur même en vain épuisse son
genie,

Pour achever cette auguste copie ;
Ils ne font tous que d'imparfaits
tableaux.

Apprens, vain Ouvrier, que l'Art,
ny la Nature

Nesçauroient de LOUIS nous don-
ner le Portrait,

Et que semblable à Dieu qui le rend
si parfait,

Comme luy dans son Fils il fait seul
sa figure.

Madame Princesse de Li-
gne, Marquise de Moy,
mourut en son Hostel à la
Place Royale le 4. de ce mois.

Elle estoit fille unique de Mr le Comte de Broglio , ancien Lieutenant General , & Gouverneur d'Avènes , & d'une sœur de Mr le Duc d'Aumont , fille de feu Mr le maréchal d'Aumont. Ainsi madame de Moy estoit cousine germaine de monsieur le marquis de Villequier , de Mr le Duc d'Humieres, de Madame la Marquise de Crequy , & de madame de Bellinghen , qui sont les quatre enfans de Mr le Duc d'Aumont. Du côté de Mr son pere elle estoit cousine germaine de Mr le

244 MERCURE

Comte de Broglio , Lieutenant General qui commande en Languedoc , de Mr le Marquis de Revel , aussi Lieutenant General , de Mr le Chevalier de Broglio Colonel , & de Mr l'Abbé de Broglio. Cette maison est originaire de Piedmont d'une ancienne noblesse , & elle s'est toujours alliée aux meilleures maisons de ce pais là. Madame de moy estoit femme de Jacinthe , Prince de Ligne , Marquis de moy , second fils de feu Mr le Prince de Ligne , Grand d'Espagne , Chevalier

de la Toison d'or, Viceroy de Sicile, Gouverneur du Milanéz, General de la Cavalerie Espagnole. Il avoit esté aussi Ambassadeur Extraordinaire pour Sa Majesté Catholique en Angleterre. Il mourut à Madrid, Chef du Conseil de Flandres. Madame la Princesse de Ligne sa femme, morte depuis peu d'années, étoit Claire-Marie de Nassau, sœur de Mr le Prince de Nassau, Doyen des Chevaliers de la Toison d'or, & Gouverneur du pais de Gueldres. Frere aîné de Mr le marquis de

246 **MERCURE**

MOY est Henry Ernest Prince de Ligne, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Souverain de Faignolles, gouverneur de la Ville, & du pais de Limbourg. Mr le Prince Seneschal de Ligne, cadet de Mr le marquis de Moy, est Grand de Portugal, où il a épousé l'heritiere de la maison d'Aronchez, petite nièce de Mr le Cardinal de Souza, & petite fille de Mr le Comte de Mirando, Grand de Portugal, & Ministre d'Etat. Cette maison est illustre & puissante en Portugal. Mr le

marquis de moy a succedé à
Mr le Marquis de moy son
grand oncle , Premier Prince
du Sang de Lorraine , frere
de Louise de Lorraine , mere
de feu Mr le Prince de Ligne.
Ce Prince de Lorraine laissa
des biens tres-considerables
à son petit neveu , aux con-
ditions expressees de porter son
nom , couleurs & armes. Mr
le marquis de moy n'a qu'une
sœur qui fut mariée à Mr le
Duc d'Avero en premieres
nôces. En secondes nôces ,
elle épousa Mr le Comte Do-
nate , dont elle est encore veu-

248 **MERCURE**

ve. Ils estoient tous deux Grands d'Espagne: Elle a marié son fils aîné du second lit, avec une fille de Mr le Duc de medina-Celi, Gouverneur de Naples, Mr le Prince de Ligne l'aîné avoit épousé Jeanne d'Aragon, fille de madame la Duchesse de Frias, Dame d'Honneur de la Reine Doüairiere d'Espagne. Il reste quatre garçons & une fille de ce mariage. L'aîné est à Madrid, & s'appelle Antoine Prince de Ligne, marquis de Koubais, le second est le Prince Claude, le troisiéme, le

Prince Ferdinand, & le quatrième, le Prince Ernest. Leur sœur a épousé Mr le Comte d'Horn, il a le Gouvernement d'un pais de Gueldres qu'avoit Mr le Prince de Nassau, frere de feu madame la Princesse de Ligne. Cette Princesse étoit belle, & avoit beaucoup d'esprit. Elle estoit capable de plus que de cette attention qu'ont sur l'œconomie de leur maison les femmes qui s'attachent à y établir la regle & le bon ordre; les Princes & les Princesses étrangers qui s'y trouvoient.

250 MERCURE

souvent , en estoient bien persuadez. Elle vivoit avec beaucoup d'éclat & de magnificence , & on ne l'a jamais accusée d'aucune dissipation. Elle est fort regrettée , & elle avoit bien mérité les larmes qu'on donne à une mort aussi précipitée ; elle ne laisse de garçons que Mr le Prince de Ligne qui est à l'Academie , il est très-bien fait , il a de l'esprit , & promet beaucoup. Elle laisse trois filles , l'une est au Noviciat de la Visitation de Saint Denis en France. Les deux

autres sont encore fort jeunes.
Madame la marquise de moy
est morte avec une resigna-
tion exemplaire, après avoir
reçu tous les Sacremens.

Voyez quel parti vous vou-
lez prendre sur une Question
qui a esté faite à M^r Maij-
nard de Troyes.

A MONSIEUR QUINOT.

Si Adam a eu la Philosophie
par infusion ou par acqui-
sition.

Vous voulez sçavoir, Monsieur,

252 **MERCURE**

si Adam a eu une Philosophie infuse ou acquise. C'est une question tres importante, mais qui n'est pas bien difficile à résoudre.

Vous savez que tout Ouvrage qui provient de la seule main de Dieu, c'est à dire sans le concours d'aucune cause instrumentale, est parfait: Or Adam a esté formé de ceste maniere dans l'état de grace, tant pour luy mesme que pour estre le principe du genre humain, non seulement quant au corps, mais encore plus quant à l'esprit, afin qu'il fust tout ensemble le Pere, le Do-

GALANT. 253

Etour, le Maistre des autres hommes, & que nous fussions ses enfans & ses Disciples. Adam ne pouvoit pas acquerir la science de toutes choses par son propre genie, ny par aucune autre creature. Il n'y avoit doncque Dieu qui pust lui suggerer, & luy communiquer le don surnaturel de connoistre tout, & de raisonner de tout. Ainsi vous ne devez point douter que nostre premier Pere n'ait eu la Philosophie par infusion. Cette These que j'avance n'est pas seulement fondée sur le raisonnement humain; mais encore appuyée sur l'autorité de l'E-

criture sainte dans l'Ecclesiastique, chapitre 17. où il est dit en parlant d'Eve & d'Adam que Dieu les a doüez du don d'intelligence, qu'il leur a donné la sagesse de l'esprit, qu'il a rempli leur cœur de sentiment, qu'il leur a montré le bien & le mal, d'où l'on peut sûrement conclure que la connoissance de toutes choses a esté infuse à nos premiers parens dès le moment de leur creation, & qu'ils ont eu par consequent la Philosophie parfaite Vous nemanquerez pas de m'objecter d'abord ce commun axiome de Philosophie, que tous homme qui peche

GALANT. 255

est ignorant, & qu'Adam ayant peché, il n'avoit point par consequent cette connoissance entiere dont nous parlons. Je distingue deux sortes d'ignorances, l'une actuelle, & l'autre habituelle. L'ignorance actuelle est celle par laquelle nous ne faisons pas d'attention dans le moment au precepte que nous violons, quoy que nous le connoissions bien : L'habituelle est celle par laquelle nous ignorons la Loy que nous transgressons. J'avouë qu'Adam a eu l'ignorance actuelle en ce que dans le moment qu'il fut seduit par le Serpent, il ne faisoit pas

256 **MERCURE**

de reflexion à la deffense expresse
que Dieu luy avoit faise de man-
ger du fruit de vie, de ~~vue~~
que les Anges lors qu'ils ~~voul-~~
rent s'égalier à Dieu, ne faisoient
pas alors attention à ce qu'ils fai-
soient, quoy qu'ils sceussent bien
d'ailleurs que rien n'estoit compa-
rable à celuy qui les avoit créez.
Or l'ignorance actuelle n'exclue
point la connoissance parfaite,
mais seulement l'habituelle. Si
cela est ainsi, me direz vous qu'**A-**
dam ait eu une connoissance ha-
bituelle infuse: Elle est donc dif-
ferente de la nostre qui ne l'avons
quë par acquisition. Je réponds

à cela qu'il y a deux sortes de connoissances habituelles infuses. Il y en a qui sont infuses de telle manière qu'on ne les peut aucunement acquérir. Telles sont la Foy, l'Espérance & la Charité, il y en a d'autres que Dieu infuse de telle sorte qu'on peut les avoir par l'étude & par l'exercice, tel que le don des langues qui fut donné aux Apostres; car il ne faut pas croire qu'ils parleront autrement que le reste des hommes. La connoissance qu'Adam a reçue est de cette dernière nature. Elle n'est donc pas différente de la nostre. Toute la différence qu'il y a, c'est

Decembre 1701.

Y.

que nous ne la pouvons avoir qu'en partie, & d'une manière imparfaite; car comme dit Hypocrate, ars longa, vita brevis; au lieu qu'Adam la possédoit entièrement & dans toute son estendue. Voilà, ce me semble, Monsieur, les plus fortes objections que l'on peut apporter sur cette question. Les autres argumens sont si peu valides, qu'il seroit inutile de les citer. Nous parcourerons, quand il vous plaira toute la Philosophie, & nous nous éclaircirons l'un l'autre de ses principales difficultez. Je defereray tous jours à vos sentimens, pour vous

*témoigner avec quelle estime, je
suis, &c.*

Tant de gens de confide-
ration apprennent l'Espagnol,
& tant de François le parlent
déjà, que je croy devoir vous
faire part de deux Sonnets Es-
pagnols qui viennent d'estre
faits à Paris pour une Dame de
Qualité, que deux personnes
de cette Nation ont admirée
à la Toilette. On devinera sans
peine de qui est le premier
par l'esprit & par la delicatef-
se qu'on y trouvera. Le se-
cond est de Dom Juan de Ro.

Y ij

260 MERCURE

ras, Secrétaire de M^r l'Ambassadeur d'Espagne. C'est un Gentilhomme tout jeune, & qui avec mille autres qualitez distinguées, écrit parfaitement bien en Prose & en Vers. La Traduction est d'un Gentilhomme fort connu, qui parle l'Espagnol comme ceux de la Nation même.

S O N E T O.

S Entada al tocador Cristerna
estava.
Para dar lucimientos à aquel
día,
Y en su Cavello el Sol, rubio,
aprendia,

GALANT. 261

Los Rayos con que el mismo se
abrasava,

Sentada; por que al suelo le ar-
rastrava;

La tierra otro Factote, en el,
ternia;

Y el Cielo; en pie; tal vez, si
seponia

Nueva Esphera de fuego respi-
rava,

Yo que vivi en las sombras de su
ausencia,

Y la admirè Cristal, por su blan-
cura,

Entre incendios de Amor, que
el Almabebe

Deslumbrado, al mirarme en
supresencia.

262. MERCURE

Cegurè (deuda precisa asu her-
mosura)

A vista de la Luz, y de la nie-
ve.

TRADUCTION
de ce premier Sonnet Espagnol.

*C*hristine à sa toilette à tout char-
mer s'appreste,

Elle y brille encor plus que ne brille
le jour

Ses cheveux au Soleil disputent à
leur tour

L'éclat de ces rayons qui couronnent
sa teste.

S'asied-elle ? c'est luy qui descend &
s'arreste.

La terre admire & craint Phaëton
de retour.

GALANT. 263

Se lève-t-elle ? on croit qu' au celeste
sejour,

Une Sphere de feu pour s'envoler est
preeste.

§
J'avois vëcu loin d'elle ; à cet aspect
nouveau,

I'ay cru voir un albâtre animé sous
sa peau,

Et mon ame à l'Amour se livrant
toute entiere.

§
Mes yeux plus qu'ébloüis de la voir
de si près,

Ont payé le tribut que tout doit à ses
traits.

Voit-on , quand on a vü la neige &
la lumiere ?

Autre Sonnet Espagnol.

264 MERCURE

A UNA DAMA
que se dexò ver en el tocador.

AL mirar tu Cavello, que
esparcido
Margenes de cristal en ondas
dora.

Ciega, y confusa el alma, que te
adora,

Solo â la duda dispensò el senti-
do.

S
Es posible, Lisarda, que adverti-
do,

Tan obscuro problema se âthe-
sora ?

Un extremo â ôtro extremo se
enamora ,

Dejando al ôrden natural, ven-
zido.

Junia

S

Junta tu perfeccion & tus pri-
mores,

Si â resolver el argumento llego,
(Siendo Cliçie feliz , que tu luz
beve)

Pues viniendo el ardor â los Al-
boreff ,

La nieve se conserva junto al
fuego ,

Y el fuego no se apaga entre la
nieve.

T R A D U C T I O N .

*Q*ui voit ta belle teste & tes che-
veux épars .

*Croit voir des ondes d'or sur des rives
d'albâtre ,*

*Interdite , en suspens , l'ame qui t'i-
dolâtre*

Decembre 1701.

Z

266 MERCURE

Abandonne au seul doute, & desirs
& regards.

Lizarde, se peut-il, que nos vœux,
nos égars,
Opposés & d'accord, cessant de se
combattre,
Mettent la vérité sur son plus beau
theatre,
Pour résoudre un Problème obscur de
toutes parts.

Joins à tant de beautés tant d'au-
tres avantages,
Tu joindras la raison au choix de nos
hommages.
Ton éclat, en frappant, exige cet
aveu.

Ta blancheur à l'ardeur, ne dresse pas
un piège.

GALANT. 267

*Le feu ne s'éteint pas auprès de cette
neige*

*Et cette neige aussi ne font pas à ce
feu.*

Voicy la Traduction d'un
Ode Latine de M^r l'Abbé
Boutard, pour remerciement
des gratifications qu'il a re-
ceues de Sa Majesté, après luy
avoir présenté plusieurs au-
tres Odes Latines. La tra-
duction de celle cy est du
mesme Gentilhomme qui a
traduit les deux Sonnets Es-
pagnols. Comme il a des
obligations infinies à mada-
me la Princesse de Conty la

Zij

288 MERCURE

Doüairiere , il luy en témoi-
gne sa reconnoissance dans
son Envoy.

O D E

A Pollon , si jamais ta Lyre
A flaté l'oreille des Rois ,
Et si les peuples qu'elle attire
En ont jamais beny les droits.
Fay sur le ton que je vay prendre
Qu'elle s'accorde avec mes Vers,
Et que mon chant se fasse entendre
Avec elle à tout l'Univers.

S
Louis dans sa magnificence ,
Aux neuf Sœurs ouvre ses tresors,
Marquons nostre reconnoissance
Sur ta Lyre , & dans nos accords.
S'il est ton portrait sur la terre

*Sur le Parnasse, il est encor
Plus grand que le Dieu du tonnerre,
S'il s'y forme en pluye, elle est d'or.*

S

*Les riches moissons de Siciles,
Couvrant du mont le sec gravier.
Par luy tout y devient fertile
Tout fruit y charge le laurier.
Il fait changer en or potable
Les ruisseaux du sacré vallon;
Il enrichit jusques au sable
De la fontaine d'Helicon.*

Z

*La pauvreté rude compagne
Des Muses & de leurs amis,
Fuit déjà loin de la montagne,
Nul besoin n'y peut estre admis.
Toutes les Troupes inquietes
De chagrins & de soins facheux
N'entoureront plus les Poëtes,
Et ne courrons plus après eux,*

Z iij

S

Phœbus donne la joye au monde,
 Et la rend à ses nourissons.
 L'Auteur d'une Paix si profonde
 Est le sujet de leurs chansons,
 Leur temps revient, & leur ramene
 L'honneur, le bonheur, le repos :
 L'abondance, la corne pleine
 S'offre à leur besoin à propos.

Z

Heureux habitant du Parnasse
 Au rang des Poëtes Romains
 F'avance sur les pas d'Horace,
 Et ses lauriers cherchent mes mains.
 J'entends déjà que l'on m'appelle
 A la moisson des gerbes d'or,
 Phœbus pour couronner mon zele
 Me nomme & m'ouvre ce trésor.

Z

Je voy dans sa main bienfaisante,
 La recompense qui m'attend,

Et d'une voix plus qu'éloquente.
 Il me parle, & je suis content,
 C'est son aveu qui me couronne,
 C'est son don le plus précieux,
 Rien n'est du prix de ce qu'il donne,
 Mais ce qu'il dit vaut encore mieux.

Vous le sçavez, Nymphes celebres
 De Versailles & de Marly,
 Vous tirez mon nom des tenebres,
 Phœbus le sauve de l'oubly,
 Vous avez estimé ma lyre,
 Vous avez animé mes chansons,
 C'est ce suffrage qui m'attire,
 Et ces honneurs & ces moissons.

Et vous, fontaines merveilleuses,
 Mes delices, mes plus doux soins,
 Joignez vos voix melodieuses
 Au doux concert où je vous joints.
 Contre les droits de la nature,

Z iij

272 MERCURE

Vous poussez vos eaux jusqu'aux
Cieux,

Louez par leur sçavant murmure
Le Heros qu'on louë en tous lieux.

§
Et vous, délicieuse Seine,
Qui pour obeir au Heros
De fleuve devenez fontaine,
Et reglez à son gré vos flots,
Rendez-les encor plus dociles,
Sur la montagne de Marli
Et faites par vos eaux faciles
De ce Vallon un Tivoli.

§
Autant de fois sur vos rivages
Qu'avec une Cour de son choix
Il vous verra dans ces Boccages
Regler vostre cours sur ses loix.
Qu'en repos près de vous paisible
Il suspendra ses grands travaux
Que rien ne vous soit impossible.

GALANT. 273

Que rien ne le soit à vos eaux.

Et moy, de cœur & de memoire
Toujours zelé reconnoissant,
LOUIS, je chanteray ta gloire,
Et tout ce qui te rend puissant.
Toujours ayant pour guide Horace
Je sçauray par mes Vers latins,
Graver tes bienfaits au Parnasse
Pour garants de tes beaux destins.

Tout ce que te doit l'Hesperie,
Assez d'autres le chanteront.
Tout ce que te doit la Patrie
Nos voisins partout le diront,
Tes refus de plusieurs Couronnes
Ton pouvoir d'y nommer des Rois,
Cette paix qu'en vainqueur tu don-
nes
C'est ton destin, ce sont tes droits.

§

274 MERCURE

*Da merite ressource, unique ,
LOUIS, seul Protecteur des Arts ,
En valeur comme en Politique
Cent fois plus grands que les Cefars.
Si je te dois ma paix profonde
Tu jouïras de mon repos ,
Mais vers diront par tout le monde
Ce que je dois à son Heros.*

ENVOY AU ROY.

*J E ſçay comment ſe fait une Ode ,
Et ne ſçay pas encor comment
Se fait un vray remerciement ,
Ce ſtile n'eſt guere à la mode ;
Remercier pourtant n'eſt pas choſe
incommode ,
Et cependant ſans toy dans le ſacré
Vallon ,
Grand Roy , les enfans d'Apollon
En auroient perdu la metode.*

GALANT 275

Pour ma Muse du moins , dans ce que
j'y produis ,

Elle y sçait bien cueillir quelque fleur
inutile.

Mais elle ne sçait pas y recueillir des
fruits.

I'ay beau changer de ton de stile,

Quand je rens gâtes je traduits,

Boutard , digne de ton estime ,

Grand Roy, digne de tes bienfaits,

Chante en latin , & moy je rime ,

Chacun à sa façon , nous vantons tes
beaux faits

Même zele nous associe.

Il chante tes Jardins , je chante tes
Exploits.

Tu luy fais de grands biens qu'en
latin il publie.

Quand te diray-je en bon François,

Grand Roy , que je te remercie ?

A MADAME
LA PRINCESSE
DE CONTY,
LA DOUAIRIERE.

ENVOY.

P Arfaite image du Soleil.
Son Portrait le plus vif, &
sa premiere Fille,
Objet comme luy, sans pareil,
Ornement de son ciel, honneur de sa
famille,
CONTY, chef-d'œuvre d'Apol-
lon,
Son fidele miroir, son vivant pare-
lie.
Ressource du sacré Valton,

Dont l'aspect seul dit plus que ce
qu'on en public.

A l'exemple du Dieu qui ramenant
le jour.

Selon les fonds divers rend la terre
seconde.

Vous estes la joye & l'amour,

De Parnasse & de tout le monde.

Comme luy répandant des tresors, des
bienfaits

Vous faites en tous lieux benir vostre
presence.

Respects, amour, reconnoissance,

De vos simples regards sont les moindres
effets,

Comme luy dans les biens que vous
aimez à faire.

Vous aimez à les partager,

Et vous avez l'art d'obliger,

Aussi bien que celui de plaire.

Vous donnez à chaque moment

278 MERCURE

De quelque vray remerciement,
Et le sujet & la methode.

On ne vous parle point aussi,
Qu'on ne vous dise grand mercy.

Auprès de vous ; ce terme est à la
mode :

Vous le passez , mais ce n'est pas
ainsi

Que Bontard parle dans son Ode ,

Ce qu'il dit à Louis le Grand,

Est d'un tour bien plus difficile ;

Et ma Muse , qui voit que ma plu-
me est docile ,

Voudroit sur un sujet comme celuy
qu'il prend.

Achever de former mon style ,

Qui traduit , parle & ne sent rien ,

L'esprit y met bien peu de chose ,

Et le cœur u'y met rien du sien ;

Traduire bien & Vers & Prose ,

N'est point penser c'est parler bien :

*Et quand Louis le Grand propose
Des sujets de remercier,
Je croirois mon bonheur extrême,
S'il daignoit me faire essayer
Si je sçaurois penser de mesme.*

On a eu avis du Fort-Royal de la Martinique, que le 30 Septembre dernier, on fit dans la Paroisse du Fort Saint Pierre; qui est administrée par les Jesuites, un Service solemnel pour feu Son Altesse Royale • monsieur, par les soins de Mr Robert, Intendant des Isles Françoises de l'Amerique. L'Eglise, qui est belle & spacieuse, estoit

280 MERCURE

renduë de noir depuis la
voute jusqu'en bas. On y
avoit élevé un superbe Mau-
solée, avec une belle Chapelle
ardente, construite exprès aux
armes du Prince , & chargée
de plus de cinq cens cierges.
Tous les Corps y assisterent
avec un monde infini ; car
on n'avoit encore rien veu
de semblable dans les Isles.
Mr le Comte d'Estrées , Ge-
neral des Isles, estoit venu ex-
prez dès le jour precedent à
la Ville de Saint Pierre, pour
assister à cette Pompe fune-
bre. Il en partit le lendemain

GALANT. 281

la nuit. Il se trouva mal à son retour, & le 5. Octobre il expira à une heure après-midy; muni de tous les Sacremens & universellement regretté. Il est mort en la soixante troisieme année de son âge après s'estre signalé dans un grand nombre d'occasions, & sur tout au combat de la Hogue, où il commandoit le Soleil Royal sous M^r le Comte de Tourville. Il estoit Chef d'Escadre, & il n'y avoit qu'un an que Sa Majesté l'avoit nommé General de toutes les Isles.

Decembre 1701

Aa

282 MERCURE

L'Homme de Cour de Bal-
tasar Gracian , traduit par M
Amelot de la Houffaye , &
tres . considerablement aug-
menté de Notes historiques
du même Auteur , paroist de-
puis peu , avec un succès qui
répond à la réputation du
Traducteur , ainsi qu'à la haute
idée qu'à donné de luy par ses
Ouvrages , le spirituel & sça-
vant Gracian qui a composé
ce livre , estimé de toutes les
Nations . Un ouvrage de cette
nature ne sçauroit estre trop
lû , puisqu'on ne le peut lire
avec quelque sorte d'applica-

tion sans tirer beaucoup d'avantage de cette lecture, qui fait concevoir encore plus de choses que l'Auteur n'en dit, quoy que son stile concis & serré, renferme autant de pensées que de paroles. Ceux qui sont attachez à la Cour doivent sçavoir cet ouvrage par cœur, & ceux à qui leur profession ne permet pas d'y demeurer, ne doivent pas moins apprendre à fond tout ce qu'il contient, afin de sçavoir comment on vit à la Cour, ou du moins de quelle maniere on y doit vivre. Ce livre se vend

A à ij

chez le S^r Damien Beugnié,
dans la grande Salle du Balais,
au Pillier des Consultations,
au Lion d'or.

Le même Libraire debire
aussi depuis quelque temps
l'Histoire de la Conqueste d'An-
gleterre, par Guillaume I. Duc
de Normandie, avec la Carte
la Maison Royale d'Angleter-
re dans l'onzième siecle. Ce
livre est fort curieux, & plu-
sieurs raisons doivent porter
à le lire. On peut par cette lec-
ture faire la comparaison des
deux Guillaumes qui ont fait
la Conqueste d'Angleterre.

GALANT. 285

Le premier s'est élevé à cette dignité par sa valeur, & par la force de ses armes, & l'autre par son adresse, par son esprit, & par sa politique.

Le S^r Coignard, Imprimeur ordinaire du Roy & de l'Academie Françoisse, vient de nous donner deux Traitez de Saint Augustin, traduits en François sur la nouvelle édition latine des Peres Benedictins de la Congregation de Saint Maur, par M^r de V. qui nous a déjà donné la Traduction des livres de la Doctrine de Foy. Son stile a esté trouvé

si pur & si naturel, que comme il n'a pas employé moins de soins à la traduction de ceux cy, on se peut promettre un grand plaisir de cette lecture. Ces deux Traitez sont *les Livres de l'Ordre & les Livres du Libre Arbitre*. Saint Augustin fait voir dans ceux qu'il a composez de l'Ordre comme la Divine Providence, toujours attentive au gouvernement de l'Univers, preside à tous les événemens & à toutes les dispositions des Creatures. Quoy que ces matieres soient traitées sans art & simple-

ment, on ne laisse pas d'y découvrir en plusieurs endroits son éloquence, qui y présente à l'esprit de vives images & de brillantes idées. On n'y peut trop admirer l'élevation & la facilité du génie de ce Père de l'Eglise. Il s'entretient avec de jeunes gens qu'il instruit, & se proportionnant à leurs connoissances, il ménage leurs forces; il fait valoir leurs pensées; il leur aide à en produire de nouvelles, & tenant en sa main la clef de la Science, il leur en ouvre peu à peu l'entrée, &

288 MERCURE

par les routes les plus riantes & les plus délicieuses, il les mène jusqu'au sanctuaire de la Vérité. Quant aux Livres du *Libre Arbitre*, ce sont proprement des Dialogues où S. Augustin s'entretient avec Evode, l'un de ses Amis. Le *Libre Arbitre* y est solidement établi, & la bonté de Dieu parfaitement justifiée dans la Creation de l'homme, dont il prévoyoit la chute volontaire. Ce dessein embrasse bien des questions, & aucune n'est échappée au vaste génie de ce grand Docteur. La solide piété
du

du Traducteur paroist dans le choix qu'il fait de ces Ouvrages pour employer le talent qu'il a de bien écrire, & la retraite qu'il a preferée depuis tant d'années au commerce dangereux du monde, est une preuve incontestable de son entier dévouement à tout ce qui regarde la gloire de Dieu.

M^{rs} Joly de Fleury, Freres, tous deux Avocats Generaux, l'un au Parlement, & l'autre à la Cour des Aides, se distinguent tellement dans leurs emplois, qu'ils s'attirent

Decembre 1701.

B b

290 MERCURE

tous les jours de nouveaux applaudissemens. C'est ce qui a donné lieu à ces Epigrammes latines de M^r l'Abbé le Houx.

IN CLARISSIMOS FRATRES

D. DOMINOS

JOLY DE FLEURY,

Catholicos Advocatos v^{er}equē
Regios Oratores.

EPIGRAMMATA.

*A*lter ut Alcides LODOIX dum
claviger armis
Desuper invictis impia monstra
domat ;

GALANT 291

*Patricii Juvenes , geminae duo ful-
mina Linguae ,
Omnia vos gemini monstra necate
Fori.*

A L I U D.

*Nunc Fora nobilitat concors facun-
dia Fratrum ,
Et stirpe ex una fulgura bina micant.*

A L I U D.

*Vox facunda Fori Fratres sobolescit
in ambos
Dissimiles annis , eloquioque pa-
res.*

Je ne vous aurois pas en-
voyé ces Epigrammes , si
elles avoient passé quatre
B b ij

292 **MERCURE**

Vers. C'est ce qui m'empêche de vous faire part d'un fort bel Ouvrage Latin du Pere Pingré Jesuite, Professeur au College de * * * * sur la naissance de Monsieur le Comte d'Eu, second Fils de Monsieur le Duc du Maine. L'Auteur appelle Mars & Apollon pour venir prendre soin de cet Enfant dans ses premieres années, & par une agreable fiction Poëtique, il fait paroistre l'une & l'autre Divinité avec l'accompagnement qui leur convient. Ces descriptions sont

vives , & ce petit Ouvrage finit par des souhaits de voir cet Enfant croistre pour faire briller tous les avantages d'un illustre Sang, estant né d'un Pere qui n'a pas moins mérité les faveurs de Mars que celles de Minerve.

Je vous envoie un Air nouveau de la composition de M^r Mesnil Marchand. Les Paroles sont de Mr de Saint Lubau.

Bb ij

AIR A BOIRE.

NE chérifsez que le jus de la
 Tonne

*Amans , pour adoucir vos cruelles
 langueurs ,*

*Puisque le Dieu du Vin vous comble
 de faveurs ;*

*Profitez des bienfaits que sa bonté
 vous donne ,*

*Et preferez les douceurs de l' Au-
 tomne*

*Aux plus tendres attraits de la sai-
 son des fleurs.*

Mr Hory qui a esté en
 Espagne , d'où il est revenu
 depuis quelques mois , estant

Handwritten musical notation on a five-line staff. The top staff features a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a 3/4 time signature. Below the staff, the letter 'N' is written. The bottom staff shows a bass clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature.

Handwritten musical notation on a five-line staff. The top staff features a treble clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature. The word 'ell' is written below the staff. The bottom staff shows a bass clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature.

Handwritten musical notation on a five-line staff. The top staff features a treble clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature. The word 'da' is written below the staff. The bottom staff shows a bass clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature.

Handwritten musical notation on a five-line staff. The top staff features a treble clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature. The word 'rex' is written below the staff. The bottom staff shows a bass clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature. The word 'Et' is written below the staff.

P
a
n
v
n
d
à
r
r
f
g
n
d
c
v
P
M

penetré de l'accüeil qu'on luy
a fait à Madrid, & des hon-
neurs qu'il y a receus, en a
voulu témoigner icy sa recon-
noissance à M^r l'Ambassadeur
d'Espagne, à toute sa famille,
à Mr l'Envoyé Extraordinaire
de cette Couronne, & à
toutes les personnes quali-
fiées de la mesme Nation
qui sont à Paris. Cette recon-
noissance a éclaté par un
des plus magnifiques festes
que le bon goust puisse in-
venter, & que la profusion
puisse soutenir. M^r l'Ambas-
sadeur d'Espagne se rendit

Bb iiij

296 MERCURE

chez Mr Hory , avec trois carosses sur les six heures du soir. Il avoit avec luy Mr le Marquis , mr l'Abbé , & mr le Chevalier de Saint Manat ses trois fils. Don Francisco de Eguaras , Envoyé Extraordinaire d'Espagne y arriva en mesme temps avec Don Pedro de Zuñiga , frere de Mr le Duc de Bejar Grand d'Espagne. Mr Hory vint recevoir son Excellence à la portiere de son Carosse. La Cour estoit éclairée par des pots de feu , & l'escalier par un grand nombre de plaques. M^e Hory l'at-

tendoit dans la premiere piece de son appartement avec huit Dames fort capables d'orner une feste. Après les les premieres civilitez on visita l'appartement composé de sept pieces de plein-pied, toutes magnifiquement & differemment ornées & meublées, & également éclairées par des lustres & par de riches girandolles. On y admira les tableaux & les bronzes. On fit ensuite plusieurs tables d'Ombre, d'autres jouèrent au Triètrac, d'autres aux Eschets. Chacun

298 MERCURE

s'y occupa selon son goust. Mr le Marquis de Louville, Mr le Comte de Clairambaut, Mr le Baron de Breteuil & beaucoup d'autres François de consideration, s'y rendirent à peu près à la mesme heure. Sur les dix heures on descendit dans une espece de galerie fort ornée, bien chauffée & fort éclairée, où l'on trouva deux tables de quinze couverts chacune, servies en mesme-temps, & de la mesme maniere, & chacune ayant son buffet separé. Rien n'estoit plus riche

que ces deux bufets. Pour le repas , la description en seroit trop longue , il fut à quatre services , dont chacun estoit d'un grand milieu de table , & de quatorze plats à l'entour , outre les hors d'œuvre. C'estoient tous mets exquis & plats nouveaux & recherchez. On se récria surtout à l'entremets , & encore plus au fruit. Tout ce qu'il y a de plus rare en vins & en liqueurs y fut aussi prodigué. Après le soupé , on remonta dans le mesme appartement , où l'on trouva un concert de

300 **MERCURE**

tout ce qu'il y a de plus estimé à l'Opera, en voix & en instrumens. On chanta le Prologue de Roland & quelques Scenes du mesme Opera. Mr l'Ambassadeur qui aime la Musique, & qui la sçait parfaitement, en fut charmé. Il dit à Mr Hory qu'il sembloit qu'on eust reservé pour ce jour là tout ce qu'il y avoit à Paris de plus delicat & de plus rare. En sortant de ce cabinet, on entra dans une grande chambre où l'on trouva le fameux Mr Beauchamp habillé à l'Espa-

GALANT 301

gnole , Mademoiselle Beau-
champs masquée, aussi de fort
bon goust, & un Arlequin
excellent. Ils danserent plu-
sieurs danses , Mr l'Ambassa-
deur & toute l'Assemblée les ad-
mirerent , mais rien ne surprit
tant Son Excellence , que de
voir sans masque , Mr de Beau-
champ , & d'apprendre son
grand âge. Ces danses furent
suivies d'un petit Bal où l'on
servit encore une magnifique
collation avec du chocolat,
& toutes sortes de liqueurs.
On se retira à trois heures
après minuit. Cette Fête eut

tout le succes. qu'elle meritoit.

Le Samedi 17. de ce mois, les Chevaliers de l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier de Nostre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, qui avoient tenu Chapitre le jour precedent, dans une des Salles de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, celebrent dans l'Eglise de cette Abbaye, la Feste de Saint Lazare, Patron de leur Ordre. Cette ceremonie m'a paru si singuliere, & si digne de vostre curiosité que

j'ay cru ne devoir pas oublier de vous en parler. Je vous ay plusieurs fois entretenuë de cet Ordre Militaire qui a donné la naissance à tous les autres, & que le Roy a rétabli dans sa premiere splendeur. Je vous fis part au mois de Juillet dernier d'une Ode latine sur ce sujet composée par M^r l'Abbé Boutard, traduite par M^r l'Abbé du Jarry, & adressée à M^r le Marquis de Dangeau, qui soutient si bien toute la dignité de l'Ordre. Ce Grand Maistre, depuis qu'il a esté nommé par le

304 MERCURE

Roy, & confirmé par les Bulles d'Innocent XII. n'a point cessé de pourvoir à tout ce qui pouvoit relever la gloire des Chevaliers dont il est le digne Chef. Non content d'assurer leurs anciens Privileges, il a depuis peu fait revivre l'usage de leurs anciens habits, dont la figure s'est conservée en un tableau qui se voit encore dans la Commanderie de Gratemont, & a resolu dans un Chapitre general, qu'ils le porteroient les jours de ceremonie, pour les faire souvenir de sa pieté & de la valeur

de leurs Predecesseurs qui l'ont porté, & rendre par ce moyen la pompe plus auguste. En effet, elle n'a jamais eu tant d'éclat ny plus de majesté. Vous en jugerez par le détail que je vais vous en faire.

A la teste marchoit l'Huissier de l'Ordre vestu d'un justaucorps de drap amaranthe & portant sa Masse. Il avoit une Croix en médaille, attachée par une chaine à la boutonniere comme les Freres servans. Le Heraut de l'Ordre le suivoit ayant une cotte d'armes de velours tanné

Decembre 1701. . Cc

306 MERCURE

amarante doublé de satin verd
bordée d'or & chargée devant
derriere & sur les deux man-
ches d'un cartouche aux Ar-
mes de l'Ordre. Il y avoit écrit
en lettres d'or au bas de ces
manches d'un costé , *Ordre*
de Nostre Dame du Mont Car-
mel, & de l'autre, *Ordre de Saine*
Lazare de Jerusalem. Il avoit
une toque du même velours &
de la même couleur, avec une
aigrette noire , accompagnée
de deux Plumes , l'une ama-
rante , & l'autre verte. Il por-
toit en main baston couvert
de velours amarante aux chi-

GALANT. 307

fres de l'Ordre, avec des Fleurs de Lis semées en broderie d'or.

Immédiatement après le Hérault, paroissoient les Elèves de l'Ordre en habit court amarante. Ce sont de jeunes Gentilshommes issus des meilleures Maisons de France, que M^r le Grand Maître fait élever dans les exercices convenables à la Noblesse, & qui sont comme une pepiniere de Chevaliers, dont la Religion & l'Etat tireront un jour de grands secours.

Ensuite s'avancerent les

C c ij

308 MERCURE

Novices de l'Ordre qui devoient entrer ce jour là dans le Corps des Chevaliers. Leur habit estoit une Soubreveſte de ſatin blanc , chargée de la Croix de l'Ordre avec un mantelet de taſſetas vert. Les Chevaliers Laiques & les Commandeurs qui les ſuivoient , faiſoient la plus noble partie de la pompe , tant par le nombre que par la ri cheſſe de leur habillemens. C'eſtoit un manteau de velours tanné amaran te , doublé de ſatin vert , tombant à fleur de terre , & traînant d'un pied par derriere ,

GALANT. 309

bordé sur les deux costez du devant, d'un bord d'or, ayant au haut par derriere une molette aussi de velours doublé de satin. Ce manteau estoit attaché par devant à trois doigts du cou, avec une boutonniere d'or à queuë, & retroussé du costé de l'épée d'une pareille boutonniere. Sur le costé gauche estoit la Croix de l'Ordre, écartelée d'amarante & de sinople, brodée de soye, bordée d'or, cantonnée de quatre fleurs de lis de même, & chargée dans le centre de l'Image de la Vierge. Il

310 **MERCURE**

y avoit sous ce manteau une soubreveste ou espece de Dalmatique de satin blanc, chargée devant & derriere, & sur les manches, dans toutes leurs hauteurs, d'une Croix de même, mi-partie de vert & d'amarante, lizerée d'or, avec des manches de dessous fermées jusques au poignet, de satin amarante. La culote & les souliers estoient de velours aussi amarante, & les bas de la même couleur. Leur habillement de teste estoit une toque du même velours & de la même couleur, avec un cor-

CALANT. 311

don d'or & une aigrette-noire, & ils avoient la Croix de l'Ordre penduë au col à un ruban large tanné amarante, les uns d'émail, la pluspart de diamans.

Ils precedoient ainsi le Grand Maistre, qui marquoit sa dignité par un habit plus riche que celuy des autres. Son manteau qui estoit de la même couleur & étofe que celuy des Chevaliers, avoit la queuë plus longue, & estoit semée de fleurs de lis d'or, & des lettres initiales des deux Ordres entrelassées & bro-

dées d'or. Sa toque semblable aux autres estoit retroussée avec une rose de diamans, & sa soubreveste qui estoit couverte de son Cordon bleu, outre la Croix de l'Ordre dont elle estoit chargée, brilloit encore de la Croix pectorale, qui estoit toute de pierreries, & qui pendoit par devant avec un grand ruban ondé amaranthe.

La marche estoit fermée par les Chevaliers Ecclesiastiques qui alloient après le Grand Maistre, & dont l'habillement ne cedit point en magnificence

GALANT. 313

magnificence à celuy des Chevaliers Laïques ; ils estoient revêtus d'une 'soutanne' de moire amarante, avec la ceinture de soye de plusieurs couleurs ; & d'un camail de mesme étoffe , doublé de latin vert , chargé sur le bras gauche de la Croix brodée de soye & d'or. Ils avoient sous le camail un rochet de point d'Angleterre , sur lequel pendoit la Croix Pectorale d'or & d'émail , attachée avec un grand ruban ondé amarante. Leurs bas & leurs souliers estoient de la mesme cou-

Décembre 1701. Dd

314 MERCURE

leur, & leur bonnet quarré estoit noir.

Telle fut la marche des Chevaliers de Saint Lazare qui partirent en cet habit deux à deux, de la salle, où s'assemble le Chapitre General de l'Ordre pour se rendre dans l'Eglise. Ils se rangerent tous sur deux lignes dans la nef, qui estoit parée de riches tapisseries, & se placerent sur des sieges couverts d'étoffe amarante; de sorte que les principaux Officiers de l'Ordre, comme le Chancelier, le Procureur General,

le Prevost , le Tresorier & le Greffier approchoient de plus prés le Grand Maistre qui avoit à ses costez les Chevaliers Ecclesiastiques. Au commencement de la Messe, tous les Chevaliers qui estoient entrez couverts dans l'Eglise, osterent leur toque , & se mirent à genoux , & s'estans assis à l'Epistre , ils se leverent à l'Evangile , pendant lequel ils tinrent leurs épées nuës , selon l'ancienne coutumè , aussi bien qu'à l'élévation de la sainte Hostie, pour marquer qu'ils sont prêts à

Dd ij

316 **MERCURE**

deffendre la Religion , & à répandre leur sang pour les intérêts de la Foy. Cette ceremonie ne parut pas moins extraordinaire que celle de l'Offrande , où le Prevost de l'Ordre tenant à la main une baguette noire , bordé d'ivoire par un bout , sortit de son rang , & vint au milieu de la nef faire une reverence au maître Autel , en pliant les genoux sans baisser le corps , & ensuite une autre au grand maistre pour l'avertir d'aller à l'Offrande. Le Grand Maistre averty , fit la

mesme reverence à l'Autel ,
au milieu de la nef , & deux
autres aux Chevaliers , se
tournant de leur costé à droite
& à gauche. Le Prevost, après
l'avoir precedé & reconduit
en la place , salüa une secon-
de fois l'Autel au milieu de
la nef , le Grand Maistre &
puis les Chevaliers pour leur
donner le mesme signal. Ils
sortirent de leurs places
deux à deux , & avant que
d'aller à l'Offrande , ils firent
la mesme chose que le Grand
Maistre.

La Messe finie , le Grand

D d iij

318^e MERCURE

Maistre sortit de son siege pour en aller occuper un autre qu'on luy avoit preparé auprès de l'Autel du costé de l'Evangile pour y recevoir les nouveaux Chevaliers. Il estoit precedé de l'Huissier de l'Ordre, du Herault, des cinq principaux Officiers, & du plus ancien des Chevaliers qui se rangerent à droite & à gauche, aux costez de son fauteuil ; sçavoir à sa droite le plus ancien Chevalier qui estoit ce jour-là Mr le Commandeur de Semonville, le Procureur General de l'Or-

dre, qui est de Mr de Genouillac, & le Tresorier qui est Mr Breget, Mr de Guenegaud Chancelier estoit à sa gauche, ensuite Mr de Saugeux Prevost, & maistre des Ceremonies de l'Ordre, & Mr de S. Olor qui en est le Greffier. Chacun d'eux y avoit sa fonction. Le Chancelier tenoit devant le Grand Maître le Livre des Evangiles qu'il avoit receu des mains du Prestre Assistant, & sur lequel le Recipiendaire preste le serment, qui luy est lû à haute voix par le Greffier. L'ancien

D d iiiij.

320 **MERCURE**

Chevalier presentoit au Grand Maistre l'épée qu'il deyoit donner au nouveau Chevalier. Le Tresorier luy presentoit la Croix , le Procureur general le Livre des Statuts de l'Ordre, & le Prevost ou Maistre des Ceremonies le manteau. Toutes ces choses leur avoient esté mises entre les mains par Mr Pezoy Heraut de l'Ordre, Les Recipiendaires se presenterent devant le Grand Maistre en habit de Novices, qui consistoit en la Soubreveste de l'Ordre seulement, & sans Manteau, au lieu duquel ils

portent une Capote de satin vert, doublée d'un taffetas de la même couleur. Ils avoient, ainsi que les Chevaliers, la Calote & les souliers de velours amarante, & la Toque de même, armée d'une aigrette noire. Le Grand Maître les revestoit du Manteau de l'Ordre en les recevant.

Cette Ceremonie fut auguste, & se fit avec beaucoup d'ordre & d'édification. Mr le Cardinal de Furstemberg, Mr le Nonce, & Mr l'Ambassadeur de Venise la virent d'une Tribune qui regardoit à costé

322 MERCURE

du Chœur des Religieux.

Plusieurs autres Ministres & Seigneurs Etrangers, & plusieurs personnes de qualité & distinction de l'un & de l'autre Sexe y assisterent. Mr le Duc de Rohan; Mr le Marquis de Torcy; Mr le Comte de Tallard, Mr le Comte de Briord, Mr de Seignelay, Mrs les Abbez de Louvois, de Pomponne, & de Polignac; Madame la Duchesse de Saint Simon, Mesdames d'Hudicourt & de Grancey; Madame la Maréchale d'Estrées, Madame la Presidente de Menars, Ma

dame la marquise de Sommiers étoient de ce nombre.

Vous remarquerez que les habits dont je viens de vous faire la description, en vous parlant de la marche des Chevaliers, ont esté fort differens de ceux dont ils se sont servis dans les autres Ceremonies. Ce changement est venu de ce que M^r le grand Maistre, & le Conseil de l'Ordre ayant trouvé que les Juste au corps, quoy qu'uniformes, avec lesquels ils y avoient assisté les autres fois, ne convenoient point à la Regle & la dignité

324 MERCURE

de cet Ordre , se sont crus engagés à redoubler à cet égard, l'attention qu'ils employent sans relâche à tout ce qui peut le rétablir dans la regularité de ses fonctions , & dans l'éclat de son ancienne splendeur. Dans ce dessein ils ont eu recours aux recherches les plus exactes , afin de se conformer à ce qu'ils pourroient recouvrer dans leurs anciens registres & monumens ; & suivant ce qu'ils y ont découvert ils se sont résolus , après en avoir obtenu la permission du Roy, Fondateur, & Souverain Protecteur de l'Ordre , à ac-

commoder l'habit antique des Chevaliers de Saint Lazare, avec ce qui leur a semblé convenir à l'Ordre de Nostre-Dame du Mont Carmel, qui y est joint, & ce fut dans cet habit qu'ils parurent pour la premiere fois le 17. du mois passé, dans l'Eglise de Saint Germain des Prez; où, comme je vous l'ay déjà marqué, ils celebrent la Feste de Saint Lazare. Il y a des Freres Servans dans cet Ordre, ainsi que dans celuy de Malte. Comme ils ne parurent point dans cette derniere Ce,

326 MERCURE

remonie, je ne vous ay point décrit leur habit. Il est de drap de couleur amarante sur le même modele que celuy des Chevaliers, avec cette difference, que leurs manteaux ne sont point doublez, qu'ils ne tombent que jusques à quatre doigts de terre, sans estre bordez ny agraffez d'or, mais seulement de soye aurore, & que leurs Soubrevestes, & leur Croix de dessus ne sont que dérose de laine.

Le 25 du mois passé, les Irlandois du Seminaire Sainte Anne la Royale de Bordeaux,

firent faire dans leur Chapelle un Service solennel pour le repos de l'Ame de Jacques I. Roy. d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Ce jour-là Mr le Premier President se rendit à leur Chapelle à dix heures du matin à la teste du Parlement & des autres Cours superieures, avec Mrs les Maires & Jurats, & Mrs les Juges & Consuls de la Bourse, & une Assemblée choisie de tous les Etats & des personnes de l'un & de l'autre sexe, les plus qualifiées & les plus distinguées de la

328 MERCURE

Ville. L'appareil triste & tenebreux qu'il y trouverent, leur fit dire mille choses touchantes sur la vie & sur la mort de ce Monarque, & de ce Heros Chrestien, & sur l'effort que faisoit cette Nation toujours fidelle pour en marquer la douleur. L'Eglise estoit rendue de noir depuis le haut jusqu'en bas, les écussons aux armes d'Anglerre, d'Ecosse & d'Irlande en faisoient deux fois le tour dans la nef, & le fond estoit par tout semé de larmes blanches. Tout le Presbytere

estoit doublement tapissé & les écuffons depuis le haut jusqu'à terre, & les vuides semez de larmes.

L'Autel est un retable séparé du fond qui occupe toute la largeur de l'Eglise, & se presente en pentagone. Il est de cinquante-huit pieds de hauteur. Du milieu s'éleve une pyramide de cinquante-trois pieds d'élevation. Le haut étoit couverte d'une étoffe couleur de Ciel, semé de larmes noires, & au devant étoit une campanne, dont les vuides estoient occupés par de gros

Decembre 1701. E e

328 MERCURE

Ville. L'appareil triste & tenebreux qu'il y trouverent, leur fit dire mille choses touchantes sur la vie & sur la mort de ce Monarque, & de ce Heros Chrestien, & sur l'effort que faisoit cette Nation toujours fidelle pour en marquer la douleur. L'Eglise estoit renduë de noir depuis le haut jusqu'en bas, les écussons aux armes d'Anglerre, d'Ecosse & d'Irlande en faisoient deux fois le tour dans la nef, & le fond estoit par tout semé de larmes blanches. Tout le Presbytere

estoit doublement tapissé & les écussons depuis le haut jusqu'à terre, & les vuides semez de larmes,

L'Autel est un retable séparé du fond qui occupe toute la largeur de l'Eglise, & se presente en pentagone. Il est de cinquante-huit pieds de hauteur. Du milieu s'éleve une pyramide de cinquante-trois pieds d'élevation. Le haut étoit couvert d'une étoffe couleur de Ciel, semé de larmes noires, & au devant étoit une campane, dont les vuides estoient occupés par de gros

Decembre 1701. E c

370 MERCURE

les houpes de soye blanche & noire. Aux extremittezomboient à gros bouillons de grands festons de drap noir qui descendoient jusqu'à terre. De la pointe de la pyramide sortoit une flamme qui se perdoit dans un nuage sombre dans son fond, mais resplendissant dans le haut de son ciel. Aux costez de cette pyramide s'élevoient deux grandes ailles de drap noir déployées, & se recourbant chacune de son costé, elles formoient une espee de fleurs de Lys toute semée

GALANT. 351

d'écussions & de larmes, le ciel, le fond, & tout le dedans de l'Autel estoient tendus de velours noir, le tabernacle & le devant d'Autel de mesme, le tout semé de larmes & de testes de mort à fond d'argent.

Le Mausolée estoit élevé au milieu de la nef, le dais à frange d'argent, soutenu par quatre grands pilliers de quarante-quatre pieds de hauteur peints en noir, & couverts de larmes d'argent. Du ciel du dais sortoient un grand nombre de girandoles.

E c ij

332 **MERCURE**

les, toutes garnies de cierges.
Sous le dais & au milieu du
Mausolée estoit la représentation
couverte d'un drap de
velours noir, semé de larmes
& croisé de moire d'argent.
Les Honneurs estoient placez
tout autour. Derriere la teste
estoit posée une grande Cou-
ronne, couchée & soutenue
par deux palmes, le Sceptre
à costé. Du costé droit de
l'épaule droite estoit un cas-
que & un corselet, & à l'é-
paule gauche estoient deux
épées, posées en sautoir, l'u-
ne nue, & l'autre dans le

GALANT. 335

fourreau, le tout sur des bassins d'argent, & couverts d'un crespé noir. Tous les degrez du Mausolée estoient également éclairés en tout sens & de tous costez, & à la hauteur de la représentation s'élevoit tout autour une ovale de cierges extrêmement élevez, qui aboutissoient où les girondelles qui sortoient de l'imperial, commençoient à paroître, ce qui faisoit une symetrie agreable, quoy que lugubre. La porte de dehors estoit tendue de noir, semée d'écussions &

334 MERCURE

de larmes, avec le Portrait de Sa Majesté entouré de cypres.

M^r l'Archevesque de Bordeaux se trouvant ce jour là indisposé, leur envoya M^r Pradillon son Grand Archidiaque, & Vicaire General qui officia en sa place avec les quatre premiers Curez de la Ville qui assisterent en chape aux quatre coins du Mausolée, & qui firent les enensemens & les absoutes chacun à son tour. L'Oraison Funebre fut prononcée par le P. Lebrer, Suprieur

des Feuillans, avec un applaudissement general.

Vous aurez sans doute appris la mort de Messire Anne de L'hospital, Comte de Sainte Mesme, Seigneur de Brethencourt, Ponthévrard, Garenchiere, Villemanoche, Sorbonne, Chambourcy & autres lieux, Lieutenant general des Armées du Roy, Gouverneur, Bailly, Capitaine des Chasses, & Maistre particulier des Eaux & Forests du Comté de Dourdan, premier Ecuyer de feu Son Altesse Royale Monsieur, Oncle du Roy,

Duc d'Orleans, Chevalier
 d'honneur de feuë Son Altesse
 Royale Madame Doüairiere
 d'Orleans, & de Son Altesse
 Royale Madame la Grande
 Duchesse de Toscane, âgé de
 soixante & dix sept ans. Il
 estoit Fils de Jacques de L'ho-
 pital, Seigneur de Sainte-
 Mesme, Vicomte de Vaux,
 & d'Elizabeth de Barillon,
 Fille de Jacques de Barillon,
 Seigneur de Mancy, Conseil-
 ler au Parlement & de Judith
 de Metmes, & laisse des en-
 fans d'Elizabeth Gobelin,
 dont l'aîné, qui a épousé N.
 de

GALANT. 337

de Montbel, d'Entremont
est Chevalier d'honneur de S.
A. R. Madame la Grande Du-
chesse de Toscane.

On a perdu environ dans le
même temps Dame Margue-
rite Doublet, Veuve de M^r De-
nis Pichon, Tresorier de Fran-
ce à Paris, qui a laissé pour Fils
Mr Pichon, Maistre des Com-
ptes, & une Fille mariée à Mes-
sire Pierre de la Mouche, Sei-
gneur de Beauregard, Con-
seiller au Parlement.

Cette mort a esté suivie de
celle de Dame Marie-Anne
le Moine, Epouse de Messire
Decembre 1701. F f

338 MERCURE

Charles de Villiers Berauld,
Conseiller du Roy, Maistre
ordinaire en la Chambre des
Comptes.

Vous avez raison de dire
que vous n'avez vû de Rela-
tion de l'Entrée de la Reine
d'Espagne sur les Terres de Sa
Majesté Catholique, que dans
ma Lettre, puis qu'aucune
Relation publique n'en a
donné de circonstances. Vous
pourrez dire la mesme chose
des festes qui se sont faites à
Barcelone, dont on n'a vû
aucun détail, ce qui en a esté
imprimé ne contenant que

tres-peu des lignes.

Leurs M. C. arriverent en cette Ville-là le 8. Novembre à quatre heures après midy. Elles entrèrent par la porte qui est du costé de la mer, & vis à vis le Palais où Elles devoient loger. Elles ne voulurent point qu'on leur fist d'Entrée, ce qui fut cause que le Canon de la Ville ne se fit entendre qu'une demi heure après leur arrivée. Le Roy & la Reine se firent voir ensuite sur un Balcon , où ils demeurèrent une petite demi-heure. La Reine salua les Dames qui estoient sur le Bal-

Ffij

340 MERCURE

con appellé *du General*. Il y eut le soir des Illuminations par toute la Ville, & elles durèrent pendant trois jours. Le soir du mardy, il y eut un Feu d'Artifice devant le Palais qui representoit un Chasteau. On tira quantité de Bombes d'où sortirent une infinité de fusées, & de plusieurs autres sortes de feux, qui durèrent pendant plus d'une heure & demie. Il y eut deux autres feux d'artifice les deux jours suivans.

Le Jeudy 10. Leurs Majestez allèrent ensemble se promener en Carosse à la Ramble,

Elles avoient entendu le matin la Messe à la Tribune qui va du Palais à l'Eglise Paroissiale de Sainte Marie. Elles avoient visité les jours précédens le Convent de Religieuses de Sainte Claire, & celuy des Carmelites.

Le Vendredy 11. les Ecoliers de l'Université au nombre de plus de cinq cens, magnifiquement vêtus, & tres bien montez firent une Calvalcade, & accompagnerent un grand & superbe Char de triomphe, dans-lequel estoient douze Divinitez. Ce Char qui estoit

342 MERCURE

orné de quantité de Devises, estoit aussi remply de plusieurs Joueurs d'instrumens, qui formerent une simphonie tres-agreable. Les Docteurs de toutes les Faculcez suivoient ce Char. Ils estoient tres-bien montez, & tenoient chacun un flambeau de cire blanche. Chacun d'eux avoit deux Valets qui éclairoient cette marche avec de pareils flambeaux. Le Char s'arresta devant le Balcon où estoient Leurs Majestez, & les douze Divinitez qui estoient dedans, reciterent des Vers à leur louange.

Lors que ces Eloges furent finis, les Docteurs firent quelques courses, par lesquelles ils firent connoître qu'ils avoient autant d'adresse que d'esprit. Ils prirent ensuite congé de Leurs Majestez avec des demonstrations de joye, en poussant une infinité de cris de *Vive le Roy & la Reine*, & en jettant leurs flambeaux en l'air. La Ville fit joier le soir du mesme jour un fort beau Feu d'artifice, & dont la dépense fut considerable, chacun cherchant tous les jours à donner de nouvelles mar-

344 MERCURE

ques de l'amour & du zele que la presence de Leurs Majestez sembloit augmenter.

Le Dimanche 13. Leurs Majestez allerent entendre la Messe à Sainte Marie *la Mayor*, où l'on celebroit la Feste de Sainte Olaguiet, Evesque de Barcelone. Elle fut celebrée par un Chanoine élevé aux premieres Dignitez de cette Eglise. Quand Leurs majestez l'eurent entenduë, on leur fit voir la Chapelle de Sainte Aulerie.

L'apresdinée on fit une Procession generale à l'honneur

GALANT. 343

du Saint, dont on celebrait la Fête. Tous les Religieux des Convents de Barcelonne assisterent à cette Procession. Chaque Ordre faisoit porter un tabernacle magnifiquement orné. Le Corps de Saint Olaguer estoit dans une espee de sepulchre couvert de glaces de Venise. Et le Comte de Palma, Viceroy de Catalogne portoit l'écendard. Les rues par où la Profession devoit passer, étoient tapissées, & on y avoit dressé des Autels, remplis d'une infinité de cierges, &

346 MERCURE

decorez avec beaucoup d'argenterie. La Feste continua pendant trois jours, & il y eut chaque jour des illuminations nouvelles, dont la beauté parut toujours augmenter. Après qu'on eut fait une Procession dans l'Eglise, on porta le Corps du Saint à un Autel qu'on a fait construire dans l'Eglise de *la Mayor*; cet Autel doit estre magnifique ayant coûté de tres-grandes sommes.

Le Lundy 14. il y eut un tournoy à la Salle appelée *del Barbas*, où la jeune Noblesse

GALANT. 347

se distingua, & par son adresse & par la magnificence, les principales Dames de la Ville s'y trouverent avec des habits tres somptueux, & les Juges des Courses y parurent aussi magnifiquement vêtus. Leurs Majestez virèrent cette Feste, mais elles estoient placées derriere une jaloufie. On devoit faire le mardy 15 une Feste que les Catalans nomment une *Momerie*, & que nous appellerions *Mascarade*. Mais la Reine s'étant trouvée indisposée, cette Feste fut remise au lende-

348 MERCURE

main. Ce jour-là Sa Majesté reçut des complimens du Corps de la Ville sur son indisposition.

Le Mardy 16, la Momerie qui avoit esté differée, se fit à la mesme Salle *del Barboa*. Il y avoit douze Dames, dont six estoient mariées, les six autres estoient filles, & les six Dames mariées avoient des habits uniformes bleus & or. Leurs coëffures garnies des pierreries estoient surmontées par quantité de plumes bleuës & blanches. Les filles avoient aussi des

habits uniformes cramoisys, & or, leurs coëffures estoient aussi ornées de pierreries, & leurs plumes estoient de la couleur de leur habit. Les Cavaliers portoient les couleurs des Dames avec lesquelles ils dansoient. Toute cette magnifique troupe estoit masquée, & tenoit des flambeaux de cire blanche. Les Dames avoient de petites bayonnettes, dont la poignée estoit tres-riche. Ceux qui composoient cette Mascarade danserent aux quatre coins de la sale, & divertirent beau-

coup leurs Majestez.

Les Estats sont heureusement finis à la satisfaction du Roy & de tous les Catalans qui en ont eu d'autant plus de joye que depuis cent ans, il s'estoit continuellement trouvé de nouvelles difficultez qui avoient toujourns esté des obstacles insurmontables; mais le Roy par sa prudence, & par son esprit a aplaný toutes ces difficultez, ce qui donne lieu de croire qu'il remettra dans peu la Monarchie d'Espagne dans sa première splendeur.

CADRAN UNIVERSEL

Feu M^r Thiery , Chaſoi-
ne de Mezieres, eut l'hon-
neur il y a quelques an-
nées de presenter à Sa Ma-
jeſté un Cadran ſolaire uni-
verſel dont elle fut très con-
tente. Il en presenta auſſi
à Monſieur & d'autres à
pluſieurs Seigneurs de la Cour.
Ces Cadrans ſont auſſi beaux
qu'ils ſont curieux. L'on y
connoiſt les heures en tout
temps depuis le lever du So-
leil juſqu'à ſon coucher, &

352. MERCURE

en mesme temps l'heure qu'il est dans tous les Royaumes du monde par le moyen des trois cens longitudes qui y sont marquées selon les Observations des Mathematiciens les plus estimez du siecle ; on y connoist aussi l'Antipode de chaque Ville. L'on y voit les arcs des douze signes du Zodiaque avec leurs figures proprement gravées. C'est par eux qu'on peut connoistre la maison où est le Soleil, dont on trouve le lever & le coucher, avec les longueurs des jours & des nuits dans tous

GALANT. 353

les douze mois de l'année, Il y a aussi une table au dessus du Cadran solaire, par laquelle à la faveur de la clarté de la Lune, on apprend la nuit l'heure qu'il est. Le tout est fort proprement gravé sur une pierre de roche noire, bien polie, qui ressemble au marbre noir. Ces Cadrans contribuent beaucoup par leur beauté à l'ornement d'un jardin, & depuis la mort de Mr Thiery qui les a inventez, c'est Mr Barbe son cousin qui les fait tres-proprement, ayant appris

G g

394 MERCURE

de luy là dessus tout ce qu'il faut sçavoir pour y reüssir, il en fait de plusieurs grandeurs pour convenir aux places où l'on veut les mettre, & ils se peuvent transporter aux Chasteaux & aux Maisons de campagne. Il demeure rue du Cimetiere Saint Nicolas, Deschamps, vis à vis le mur du Cimetiere, chez un Serrurier, à Paris.

Le mot de l'Enigme du mois passé, qui estoit *la Perruque*, a esté trouvé par Mrs Garanger, Avocat en Parlement; Bardet & du Plessis du Mans:

GALANT 355

le jeune Gōdoüin de l'Isle
Nostre - Dame : Maubaret
Clerc de M^r Penicaud Procureur
au Presidial de Bordeaux:
Gaudron de la rue des Juifs: le
Trône de l' Arsenal; le Chaston
de la rue Saint Antoine . &
Roger de la rue de la Cerisaye:
Tamiriste & sa famille: le Me-
decin Oculiste Anglois servant
auprès du Roy de la Grande
Bretagne à Saint Germain en
Laye: Duval Citoyen du mon-
de: le Blond & le Brun son
Ami de l'Echelle du Temple:
Sarmy & Sourreau son Ami: le
joly: Soud de Belleville sur

G g ij

356 **MERCURE**

fablons ; le Jurisconsulte d'épée & d'Eglise , & son Ami le Financier en esprit ; le Jurisconsulte de Loüans ; Ganimede , Echançon des Dieux , & son Amy de l'Isle d'amour ; Jeannot , & sa femme de la rue de la Harpe ; le cruel de la même rue ; les réjouissans réveillons Bourgeois , ou les Assemblées Bourgeoises du quartier Saint Sauveur ; la Statuë du coin du petit marché ; le bel Adonis aux Blondes tresses , son Frere ; le Gripelou des belles de Paris ; l'aimable moitié du futur Echevin du

GALANT. 357

quartier du Palais; la Troupe joyeuse des associez de la messe de minuit du même quartier; l'Etampoïs soupirant de la rue de la Huchette; André Sapin du Quay des Augustins; l'incommode Rival de la rue des deux portes, & la jeune Banquiere de la rue Saint Jacques. Mademoiselle Javotte Ogier, jeune Muse du coin de la rue de Richelieu; Mesdemoiselles du Pressoir; l'agréable & spirituelle D. P. Praticienne du coin de la rue de Bussy; la toute charmante Demoiselle Pain de la Paroisse S.

8 MERCURE

Paul & le fidele de la rue de la Harpe ; la toute aimable Brune de la Fleur de lis de la rue Saint Jacques , & le plus constant de tous les Amans ; la Chapeliere du bas de la rue de la Harpe , & les trente Amans de la même rue ; M^r Chaunat , Avocat au Conseil , & son aimable Perspective ; la belle aux Fontanges couleur de feu , du bas de la rue de la Harpe ; le genereux Abbé de la même rue.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie est de M^r le Maistre.

ENIGME.

*J*E n'humecte jamais quoy que je
 sois humide ,
 Quand je suis endurci je redeviens
 fluide ;
 Et quoy que je sois froid je ne refroidis
 point :
 Si l'on a partagé mon corps , il se
 rejoint ,
 En reprenant toujours une figure ron-
 de.
 Quoy que je sois des plus pesans de
 monde ,
 Je penetre les corps : En un mot , pour
 finir ,
 Plus on me veut serrer , moins on me
 peut tenir.

360 MERCURE

Vous me demandez des nouvelles de l'affaire qui dure depuis si longtemps entre les Jesuites, & les Missions Etrangères, & qui paroissoit sur le point d'estre décidée sur la fin du dernier Pontificat. Sa Sainteté a eu des raisons pour en faire reculer le jugement, & pour prendre d'autres mesures pour le juger. Dans un Consistoire tenu le 5. de ce mois, Elle nomma Patriarche d'Antioche & de la Chine, avec le pouvoir de Legat à *Latere*, M^r l'Abbé de Tournon, Piemontois. Ce nouveau Patriarche

Patriarche sera accompagné de quatre Missionnaires. Il aura deux mille écus de pension, & le pouvoir de terminer les démêlez dont vous souhaitez sçavoir la fin.

• M^r Taldif, cy devant Gouverneur de Figuières, & Ingénieur en chef, qui a esté envoyé depuis peu par le Roy en Portugal, avec Mrs Lezeau & Constantin, pour visiter les Places de ce Royaume, & pour faire les Ouvrages nécessaires, a eu audience de Sa Majesté Portugaise, qui après l'avoir

congratulé sur les beaux ta-
Decembre 1701. Hh

362 MERCURE

lens des Ingenieurs François, l'a prié d'assister de ses conseils les Ingenieurs de ce Pays là, & d'avoir relation avec les Ministres pour tout ce qu'il jugera à propos de faire Pour cet effet, M^r le Duc de Cadaval, qui prend le soin des Fortifications, luy fait l'honneur de le mener souvent visiter les travaux qu'il fait faire sur le Tage.

Je viens aux nouvelles d'Italie, dont vous me marquez que vous attendez tous les mois l'article avec impatience. Cependant cet article

m'embarasse toujourns, & m'oblige à de grands soins, & à de grandes recherches pendant tout le mois, puisque ne parlant qu'après tous ceux qui donnent toutes les semaines des nouvelles au Public, il ne me devoit rien rester à vous apprendre si je n'avois soin de ramasser pendant tout le mois toutes les particularitez qui n'ont point esté sçûës des actions les plus remarquables qui se sont passées pendant le mesme mois. Ainsi je puis dire que les autres vous apprennent qu'il

H h ij

364 MERCURE

s'est passé une action, & que je vous en donne ensuite le détail, vous avez par exemple appris par sept ou huit lignes tout au plus ce qui s'est passé à la prise de Canero, & vous en allez sçavoir le détail par ce qui suit.

Canero est un lieu ouvert, il n'y avoit point de canon, & M^r d'Imecourt en estoit sorty quelque temps avant le siege, par ordre de Mr le Maréchal de Villeroy avec les troupes Françoises qui y estoient. Voila trois faits importants, dont il n'a point

esté parlé , & qui doivent obliger ceux qui aiment à raisonner sur ces sortes de choses à faire des raisonnemens entièrement contraires à ceux qu'ils ont faits , & pour marquer qu'on ne regardoit pas ce lieu comme une place sur laquelle on comptoit , c'est qu'il n'y avoit point de Commandant particulier , & que Mr le Chevalier de Maulevrier Colbert , qui se jeta dedans avec soixante Grenadiers , commandoit en même-temps plusieurs postes , & se rendoit à ceux qui avoient

H h iij

besoin de sa presence. Cependant Mr le Prince Eugène crut devoir assieger dans les formes un Bourg dans lequel un Commandant François, & en petit nombre de Fantassins de la mesme Nation animoient deux cens cinquante hommes de milices de Mantouë, c'est à dire deux cens cinquante païsans. Il fit marcher le General Comte Guido de Staremberg, le Prince Charles Thomas de Vaudemont & le General Breiner avec de l'artillerie. On alla reconnoître la pla-

ce, & on essaya une gresle de mousqueterie. On la fit sommer, & l'on fit dire au Commandant que le Prince Eugene estoit present avec toute son Armée. Cette sommation n'empescha pas le feu de la mousqueterie au deffaut de celuy du canon; le soir du mesme jour, Mr le Prince Eugene fit venir quelques Regimens qui estoient demeurez à Fontanella, & fit travailler à une ligne pour assurer la communication. Il y eut quelques soldats Allemans avec un Lieutenant de Starem-

berg tuez, & plusieurs blef-
sez, du nombre defquels fu-
rent deux Lieutenans de Gue-
tenfteing.

Le fecond jour, la ligne fut
achevée, & l'on planta quel-
ques Canons pour renverfer
la Rondelle de la Porte, c'eft
apparemment une efpece de
demie Tour ou Tourelle, que
les Italiens nomment ainfi.
Les Allemans fe logerent dans
les maifons voisines. Du pied
de cette Rondelle, d'où les
Affiegez s'eftant retirez se
posterent fur le Roc; ils firent
delà un tres-grand feu. Le Ba-

ron Fingler, Quartier-Mestre
Général, fut blessé dans cette
attaque. Il y eut plusieurs Sol-
dats tuez & quantité de bles-
sez. On attacha une heure
après le Mineur à la Rondelle.
On fit avancer d'autres Ca-
nons qui furent braquez de-
vant la porte du Roc, &
un Soldat du Regiment de
Taurin ayant risqué de passer
le fossé à la nage, trouva
moyen de couper les cordes
du Pont-levis, & l'ayant fait
tomber, cela donna lieu
aux Allemans de s'avancer,
& d'y prendre poste, en don-

370 MERCURE

nant une espece d'assaut qui leur coûta bien du monde. Comme ils demeurèrent découverts pendant deux jours, n'ayant point de tranchées il ne faut pas s'étonner s'ils eurent près de huit cens hommes tuez ou blessez. Les Assiegez ayant esté avertis que M^r le Prince Eugene avoit reçu de nouveaux renforts, & avoit commandé six mille hommes pour donner un assaut où il vouloit estre present, batirent la Chamade, & firent sortir deux Officiers pour demander à capituler. M^r le Prince Euge-

ne leur répondit, que s'estant trop obstinez dans une place de si peu de défense, & sans Canon, il falloit qu'ils se rendissent à discretion, ce qu'ils furent obligez de faire après plusieurs instances, pour obtenir une capitulation plus honorable, mais si elle ne leur estoit pas glorieuse, la faute venoit de la foiblesse de la Place plustost que de leur manque de courage. Au contraire, une défense si vigoureuse, & avec tant d'intrepidité dans un lieu si foible & sans Canon, a surpris & étonné les Alle-

372 MERCURE

mans , & leur a donné beaucoup d'admiration. M^r le Prince Eugène a envoyé la Garnison dans le Trentin , & a retenu les Officiers dont il a fait manger les Principaux à sa table. Toute l'Armée ennemie a donné de grandes louanges à M^r le Chevalier de Maulevrier.

La Lettre suivante vous fera connoître la situation des affaires d'Italie , jusqu'au 10. Decembre.

*Depuis ma dernière de San Fa-
tomo , nous avons toujours esté
dehors. M^r le Maréchal de Vil-
leray a visité sous les Postes le long*

de l'Oglio jusqu'à la jonction du Pô, d'où nous sommes revenus le long de cette Riviere jusqu'à Casal maggiore; où M le Maréchal a fait construire un Pont qui doit estre fait aujourd'huy. Depuis la prise de Caneto les Ennemis ont toujours continué à descendre l'Oglio. On dit qu'ils rompent leur Pont à Ustiano, & en font faire une autre à Caneto, ce qui est difficile à croire. Nous en avons un à Cazolo, & un autre plus bas à la Tour d'Oglio ou est Mr le Marquis de Crequi. Les Ennemis bâtirent ce Pont hier toute la journée avec quatre pie-

374 **MERCURE**

tes de Canon sans autre effet que de blesser un Sergent, & un Soldat. Ceste nuit, ils sont aussi revenus à Cazolo faire une décharge sur le Pont; mais elle n'a produit que du bruit. Mr le Maréchal envoie aujourd'hui Mr d'Albergotti en Députation à Mr le Duc de Parme, au sujet de nostre Pont sur le Pô qui nous meine en deux journées de Mantouë dans le Modenois, en cas que les Ennemis veulent y aller. Ils sont bien embarassés, & en verité jusqu'apresent tout est bien avantageux pour Mr le Maréchal d'obliger les Ennemis

à se retirer toujours en arriere. Nostre Pons sur le Pô fera encore un bon effet. Il en faut attendre la suite. Mr. de Commercy est toujours de l'autre costé du Mincio. On croit qu'il pourroit bien aller à Hostia, où nous avons un poste. Ceux que nous avons dedans ont ordre, la Place estant evas-mauvaise, de se retirer de l'autre costé du Pô à l'approche des Ennemis. Nous allons encore partir pour nous rendre à Cazolo, & de là à Cesal maggiore pour voir le Pont, & de là nous retomberons dans le quartier de M^r le Maréchal, qui s'est avancé

jusqu'à San Giouanni in Crosce,
 de même tous les autres quartiers
 se sont avancez. M le Maréchal
 enuoye aussi aujour d huy cinq pie-
 ces de Canon à Cazolo à nostre
 Pont dont on se pourra seruir
 dans le besoin, en cas que les En-
 nemis fassent le Siege de Goito,
 ainsi que du Poste qu'occupe Mr
 le Marquis de Crequy. Cccy ne
 finira pas qu'il ne se passe quelque
 chose. Je puis vous dire que l'on
 n'a iamais vû une pareille vigi-
 lance, ny de peines semblables à
 celles que se donne Mr le Maré-
 chal; nous sommes tous surpris
 qu'il y puisse resister.

Le mesme jour que cette Lettre a esté écrite, M^r le Comte de Tessé partit de Mantouë avec huit cens Chevaux, & quatre cens Grenadiers en croupe, dans le dessein de se saisir de Borgoforte, en cas que le Poste luy convinst, ou de le détruire. Il apprit en chemin que les Ennemis marchoient dans le Mantouïan, & qu'il y avoit déjà six cens Chevaux; commandez par le Baron de Mercy, General de Bataille, à trois lieues de Mantouë, il résolut de les attaquer, & pour ces effect il posta ses

Decembre 1701. . li

378 MERCURE

Troupes dans un défilé, & fit marcher seulement quatre Escadrons au delà du défilé au devant des Ennemis, pour les y attirer. Ils n'eurent pas de peine à donner dans ce piège, & ils devoient y donner avec d'autant plus de vray-semblance, qu'ils estoient persuadez que l'on ne pouvoit avoir donné des nouvelles de leur marche à Mantouë; & que quand mesme on en auroit donné avis, les Troupes qui en seroient parties ne pouvoient avoir fait la diligence nécessaire pour estre aussi avan-

cées qu'elles estoient. D'ailleurs, six cens Chevaux formoient un Corps si considerable, que le Commandant ne crut pas qu'on pust avoir détaché d'une seule Ville un autre Corps assez fort pour luy résister. Ainsi ne voyant point d'Infanterie, & se persuadant qu'il n'auroit à combattre que les trois ou quatre Escadrons qui paroissoient, qu'il croyoit avoir esté détachés seulement pour aller à la découverte, il ne fit point difficulté d'entrer dans le défilé, regardant comme une proye assurée tout ce

- Ii ij

qui fuyoit devant luy. Les Escadrons doublerent le pas à l'entrée du défilé, afin que tous les six cens Chevaux y entraissent, avant que ceux qui y estoient ambushés tirassent un seul coup: Jamais surprise ne fut égale à celle des Ennemis, lors qu'ils se virent enfermez entre deux feux. Ils ne purent résister à celuy des Grenadiers, non plus qu'à leurs Bayonnettes. Il y en eut deux cens de tuez à la première décharge. Nostre Cavalerie acheva de les renverser. Les Grenadiers indignez de ce qu'en plusieurs occasions, les Alle-

GALANT. 381

mans n'avoient voulu faire aucun quartier à personne; & mesme de qu'ils avoient impiroyablement souvent massacré des Malades, crurent que par représailles ils devoient en user de la mesme sorte, & que cette inhumanité juste & nécessaire épargneroit peut estre dans la suite beaucoup de sang de part & d'autre. Le Baron de Mercy, & huit Officiers de marque, qui se jetterent entre les bras des Officiers François, furent sauvez. Il y eut vingt Officiers Allemans tuez. Toutes les Relations portent que

382. MERCURE.

M^r de Zurlauben, Maréchal de Camp, a fait des choses extraordinaires en cette occasion, aussi bien que les Irlandois du Regiment de Schelton. Les mesmes Relations disent que Mrs. de Clermont & de Renepont, Brigadiers, ont fait voir beaucoup de conduite & de valeur. On ne peut donner trop de loüanges à Mr le Comte de Tessé dont la modestie est si grande qu'il a fallu beaucoup de temps pour découvrir qu'il estoit present à cette action, dont il estoit l'ame. On doit.

remarquer que depuis que la Campagne est ouverte, il ne s'est presque point passé de semaine qu'il n'y ait eu quelque action à sa gloire, & sur son compte.

Jé ne doute point que vous n'avez veu des Relations de l'action que vous venez de lire beaucoup plus remplies de circonstances, que celles qui sont rapportées dans les nouvelles publiques, mais je suis persuadé que vous n'en avez veu aucun détail si curieux que cèluy que je vous envoie.

384 MERCURE

J'espère vous entretenir encore des nouvelles d'Italie avant que de fermer cette Lettre, & croy devoir vous parler icy des nouvelles troupes qui doivent y marcher. Peut-estre que j'oublierois à vous nommer quelque Corps : Peut estre aussi m'en a-t'on nommé quelqu'un qui ne doit pas marcher ; mais tout cela va à peu de chose de plus ou du moins. Cependant il est bon que vous soyez informée de ce que je prends la précaution de vous mander là-dessus, afin que
vous

GALANT. 385

vous n'assuriez pas trop positivement qu'il n'y a aucune erreur dans ce que je vous mande sur cet article.

Les troupes donc qu'on assure devoir marcher sont,

- 8. Brigades de Gendarmerie.
- 2. Des Carabiniers de Courcelles.
- 2. Du Duc de Villeroy.
- 2. D'Eclainvillers.
- 3. De Dragons Dauphins.
- 3. De Senneterre.

Infanterie.

- 3. Brigades de Piémont.
- 3. De Lionnois.
- 2. Bataillons de Grancey.

Decembre 1701. Kk

386 MERCURE

1. De Montferat.

1. De Beran.

2. Du Perche.

1. De Clare Irlandois.

1. De L'Esclades.

1. De Vauges.

On parle aussi des Carabini-
niers d'Obterre & du Regi-
ment de Forest, dont Mr de
de Montmorency est Colo-
nel. On dit aussi qu'on ajou-
te deux Brigades de Vivans,
& deux de la Feronaye. La
Cavalerie sera rétablie par
des chevaux levez en Suisse.
L'Infanterie ira par mer, &

la Cavalerie par terre, & commencera à marcher dès le second de Janvier. Mr le Vertilly ayant fait une revue de la Gendarmerie, en a trouvé les chevaux extrêmement gras, & quelques uns ont regardé cela comme une difficulté. Vous jugez bien qu'elle ne s'est pas trouvée infurmontable.

Vous sçavez que les recrues pour toutes les troupes qui sont déjà en Italie, & qui ont fait la campagne, se sont trouvées toutes faites en une matinée dans le Con-

K k ij

384 MERCURE

seil du Roy, qu'on prend vingt hommes par Compagnie de tous les Regiments de milices qui ont esté mises sur pied l'année dernière, & que les hommes tirez de ces Corps seront remplacez par d'autres qui seront levez par les Communantez & Corps des Arts & Marchands de plusieurs Villes du Royaume. Le Roy aura soin de faire trouver toutes ces milices en Italie. Vous devez donc vous figurer que toutes les troupes du Roy en ce pais là seront dans peu de temps, par le

GALANT. 385

moyen de ces recrues qui se trouvent toutes faites aussi nombreuses qu'elles l'ont esté à l'ouverture de la campagne, & qu'estant augmentées de tous les Corps que je vous ay nommez au commencement de cet article, on peut compter que la Majesté aura en Italie, la plus belle armée que l'on y ait jamais veüe.

En vous parlant des levées que doivent faire, les Corps & Communitez des Marchands & Artisans du Royaume & des Pais de l'obeïssan-

K k iij

390 MERCURE

et du Roy ; j'ay oublié de vous dire que Sa Majesté ne voulant point charger ces Corps & les Communautés d'une dépense qui püst les incommoder , a ordonné que le Corps qui fourniront les recrues dont je viens de vous parler , seront seulement obligez de payer la levée des soldats qu'on leur demande , Sa Majesté voulant bien les faire subsister & armer , & pourvoir au paiement de leur subsistance du jour de leur enrôlement, ainsi la dépense à laquelle ils se-

ront tenus ; n'est pas fort considerable ; cependant cette levée sera tres avantageuse au Roy & à l'Etat , parce qu'elle se trouvera plutost faite & avec plus de facilité.

Le 24. de ce mois , veille de Noël , Sa Majesté nomma à l'Évesché de Die , M^r l'Abbé de Cognac , Agent general du Clergé , & Neveu de M^r l'Archevesque d'Aix , & permis en mesme temps à cet Archevesque de se demettre de l'Abbaye d'Orbestier , en sa faveur. Je ne vous dis rien du merite de cet Abbé. Tout

K k iij

328 MERCURE

Agent general du Clergé en doit avoir.

Le Roy donna en mesme temps l'Abbaye de Barzelle que possedoit feu M^r l'Abbé Marion, Docteur de Sorbonne, à M^r l'Abbé Bruel, Vicaire General de M^r l'Evesque de Blois. C'est un homme d'un vray merite, fort connu dans le Clergé, fort aimé par nos plus grands Prelats, & estimé pour ses mœurs & pour sa science. Il est grand Theologien, Il presche & écrit fort bien, & il a une connoissance parfaite du Droit Canon, des

GALANT. 389

Conciles & des Peres. Il est de la Ville d'Albi en Languedoc.

L'Abbaye de Rivet fut donnée à M^r l'Abbé Wallon, Gentilhomme de Bourgogne, & l'Abbaye Reguliere d'Arles à M^r l'Abbé Gaillard, Frere du Pere Gaillard Jesuite, fameux Predicateur. La Prevosté de Saint Pierre de Mâcon, à M^r de Saint Moris, Frere de M^r de Saint Moris, Maréchal des des Camps & Armées du Roy.

L'Abbaye des Filles de Ser-ray, à Madame de la Rongere. Elle est Sœur de M^r le Mar-

294. MERCURE

quis de la Rongere, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & Chevalier d'honneur de Madame. M^r l'Abbé de la Rongere leur Frere, est un homme qui a toutes les qualitez de son estat & de sa naissance. Il prescho fort bien, & il fit le jour de Saint Jean aux Peres de la Mercy, un Sermon qui merita les applaudissemens d'un Auditoire nombreux & choisi.

L'Abbaye de Nostre Dame de Meaux fut donnée le mesme jour à Madame de Longueuil, Fille de M^r le President de Maisons.

Le Roy ayant porté seul la gloire de la France dans un plus haut degré d'élevation que n'ont fait ensemble tous les Rois ses Predecesseurs, & ayant fait regner dans ses Etats la justice & la pieté; en sorte qu'on peut dire que les Impies, qui par leurs faux raisonnemens s'oparoient autrefois des esprits foibles, n'osent plus se faire connoître, supposé qu'il s'en trouve encore, & que les moindres des Sujets de Sa Majesté se font rendre justice par ceux-mêmes, qui estant employez à la faire rendre aux autres, croyoient estre au dessus des Loix lors qu'ils estoient debiteurs, & que le droit de ne point payer estoit un privilege attaché à leurs Charges; le Roy

392 **MERCURE**

dis-je, ayant corrigé tous ces
abits avec une infinité d'autres,
jamais Monarque n'a dû estre si
cher à ses peuples, & par con-
sequent jamais santé n'a dû estre
plus précieuse que celle de ce
Prince. Ainsi l'on ne doit pas é-
tonner si l'operation faite à Mr
Fagon, qui a soin d'une santé si
chere, a causé de si grandes alar-
mes à toute la Cour, & mesme à
toute la France. Je sçay que vous
ne me direz pas ce que l'on peut
quelquefois répondre en de pa-
reilles occasions, que la France
abonde en personnes habiles dans
toutes sortes d'Arts, & qu'un
autre premier Medecin n'auroit
pas moins de soin de la santé du
Roy; mais il y a de la difference
d'un premier Medecin qui feroit

GALANT 9

sa charge pour remplir son devoir, & pour en recueillir tous les émolumens, à un premier Medecin, qui sert son Prince avec un veritable zele, qui loin d'agir par interest, a abandonné tous ses droits, depuis qu'il est parvenu à cette dignité, à qui la santé du Roy est extrêmement precieuse, qui connoist parfaitement son temperament, qui l'a étudié pendant un fort grand nombre d'années, qui dans le temps qu'il n'estoit pas premier Medecin, avoit toutes les entrées qu'ont les premiers Medecins, & que le Roy écoutoit de même, qui n'a jamais eu son pareil pour la connoissance des Plantes dans laquelle reside la veritable Me-

decine, qui bien que le Jardin Royal soit, comme son ouvrage, y ayant esté élevé sous feu Mr Desbrosses son Oncle, l'augmente tous les jours par les Plantes qu'il envoie chercher dans les Pays les plus reculés, qui passe les jours & les nuits à faire des experiences de ces Plantes, pour en découvrir toutes les vertus, & tout cela par rapport à la santé du Roy. Ce Monarque en a paru bien persuadé par la maniere dont il a esté touché d'un mal qui luy pouvoit enlever un homme dont la vie luy estoit si necessaire. Le malade ne songe point à sa Famille, & ne veut pas même la voir avant l'operation qu'on est sur le point de luy faire. Il ne pense qu'au Ciel, &

à tout ce qui peut contribuer après sa mort, à la santé du Roy, en cas que Dieu dispose de luy, & le Roy pense à la Famille, que se sçavant homme oublie pour son Maistre. Ce Prince envoie un grand Ministre, pour luy faire voir par cette distinction, & par l'honneur qu'il luy fait, combien il l'estime, & ajoute à la somme dont il luy fait present, la promesse d'avoir soin de ses Enfants.

Le mal de M^r Fagon a esté accompagné d'une infinité de circonstances qui luy sont glorieuses. Il l'a connu dans un temps où tout autre en auroit douté, il a d'abord pris son parti sans reculer à faire faire l'opération, comme font ordinairement

rement ceux qui l'appréhendent & qui la rendent plus perilleuse en la differant, parce qu'ils laissent grossir la pierre. Il a paru grand homme, par la fermeté, en méprisant tout ce que la douleur a de plus vif, souffrant l'opération d'une manière heroïque, sans estre lié suivant l'usage ordinaire, sans avoir poussé aucun cry, & qu'il est mal-aisé de ne pas faire dans de si cruels monstres. Il s'est fait voir bon Chrestien, par la maniere dont il s'est préparé à la mort, en la regardant sans la braver, & sans se montrer assez attaché à sa vie pour la regretter, & il a fait voir par tout ce qu'il a dit qu'il s'estoit toujours appliqué avec une at-

rention qui ne se peut exprimer
 à tout ce qui pouvoit contri-
 buer à la santé du Roy, par rap-
 port au temperament de ce
 Prince. Il est tellement connu
 dans toute l'Europe pour un de
 ces Hommes rares & extraordi-
 naires que l'on ne voit pas dans
 tous les siècles, que toutes les
 nouvelles publiques imprimées
 dans divers Etats, ont rapporté
 separément & à diverses repri-
 ses tout ce que j'ay mis ensem-
 ble dans cet article; de sorte
 qu'ils ne m'ont rien laissé à dire
 de nouveau. M^r Maubec, Do-
 cteur en Medecine de la Facul-
 té de Montpellier vient de luy
 dedier un Traité des Tumeurs,
 & des Obstructions, & l'Eloge
 qu'il fait de Mr Fagon dans son
Decembre 1701. LI

402 MERCURE

Epistre Liminaire, éleve sa modestie qui m'empesche de vous en dire davantage. Je devois vous entretenir icy du Livre que je vous annonce, mais il y a de certains Ouvrages dont on ne peut bien parler avant que de connoistre aussi à fonds les matieres dont ils traitent que ceux qui font profession de l'Art auquel ces matieres conviennent. Cependant je vous diray que Mr Boudin Medecin de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Duchesse de Bourgogne, & Ancien de la Faculté de Paris, dont il a esté Doyen, dit dans l'approbation qu'il a donnée pour permettre l'impression de ce Livre, qu'il y a trouvé les causes des mala-

GALANT 403

des dont il y est parlé, expliquées avec tant de netteté, & d'une manière si mécanique, qu'il a cru cet Ouvrage tres-utile au public, & tres-digne de l'impression, comme il s'y connoist mieux que moy, je croy que vous vous rapporterez plutôt à son témoignage qu'à mien. Ce Livre se vend chez Laurent d'Houry, rue & proche Saint Severin, au S. Esprit, vis-à-vis la rue Zacharie.

Quoy que la guerre ne soit encore ouverte que d'un costé, il est mal-aisé d'estre long-temps sans parler de ce qui la regarde. Mr de Peseux, Franconnois, Colonel reformé, a demandé permission au Roy de lever un Regiment, & Sa Majesté y a

L i j

400 M^r MERCURE

non. seulement consenty : mais pour répondre au zele qu'il a pour son service, elle lui a laissé le choix de tous les Officiers. Les Franctoiss estant braves & bons Officiers, ce Regiment ne sera pas un des moindres des troupes du Roy. Sa Majesté qui se plaist à faire des graces aux personnes distinguées & de mérite, & qui le servent avec zele & fidelité, a accordé à M^r le Duc de Chevreuse la permission de se demettre en faveur de Mr le Duc de Montfort son fils, de la Charge de Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde.

Je reviens aux affaires d'Italie dont je vous ay promis de vous parler encore une fois

avant que de fermer ma Lettre. Les Imperiaux ayant connu par la prise de Caneto, où il n'y avoit ny Canon ny Troupes réglées, & qui estoit seulement défendu par un Commandant François, combien leur coûteroit la prise de Goito, qu'ils ont si longtemps menacé d'assiéger sans le faire, ont abandonné ce dessein. Trois Bataillons François enfermés dans un Bourg leur ont paru ne pouvoir estre attaquez, & ils ont jugé que si trois ou quatre Bourgs leur coûtoient chacun autant à prendre qu'avoit fait Caneto, plus de la moitié de leur Armée periroit par ces Conquestes qui ne decidoient de rien, & qui ne pouvoient servir qu'à les

40^e MERCURE

mettre à couvert pour quelque temps des injures de l'air. Ces réflexions & la certitude qu'ils avoient que M^r de Chartogne estoit resolu de se défendre jusqu'à la dernière extremité dans Goito, & de s'y faire enterrer, les ont fait songer à leurs quartiers d'hiver, & à quitter le Bresan, non pas par honnesteté pour les Venitiens, mais parce qu'ils n'avoient tellement ruiné qu'ils n'y pouvoient plus subsister. Ils ont vu que nous avions sagement decampé pour ne pas laisser perir nos Troupes par le moyen desquelles nous tenions leur Armée bloquée, mais que nous estions dans des quartiers dont la situation leur donnoit lieu de défendre tout ce qu'ils auroient voulu

attaquer, quoy qu'ils fussent en corps. Cependant toutes leurs Troupes en corps estoient en Campagne, où elles ont demeuré plus de deux mois après les Troupes des Alliez pendant l'hiver, sans sçavoir quel party elles pourroient prendre qui leur pust estre avantageux. Enfin après avoir bien essuyé de mauvais temps, M^r le Prince Eugene a pris poste à Borgoforte sur le Pô avec le gros de son armée, où il semble vouloir établir son quartier general. Il a fait passer cinq mille hommes au delà du Pô, pour prendre s'ils le peuvent, des quartiers d'hiver dans le Modenois, & dans la partie du Mantouan qui est à la droite de cette riviere. Le

404 MERCURE

Modenois n'estant pas un Pays abondant, les Troupes qui y passeront l'hiver ne se rétabliront pas facilement, & s'il arrive qu'elles ne manquent de rien d'abord, cette abondance ne durera pas long-temps. Les Troupes du Roy couvrent le Cremonois, & le Parmesan, & M^r le Duc de Parme borde le Pô sur ses terres avec dix mille hommes de milices, & quelques Troupes réglées. Il donne à nos Troupes en payant tous les vivres & tous les fourages dont elles ont besoin.

Les choses étant dans cette situation, on peut regarder la Campagne comme finie, quoy que le Allemans soient encore mal assurez dans les quartiers qu'ils ont pris,

&

& qu'il y ait quelque incertitude pour les quartiers du Modenois, où l'on ne les voit venir qu'à regret, parce que l'on n'est pas persuadé qu'ils en usent autrement qu'ils ont fait dans l'État de Venise. Voyons quel avantage ils peuvent tirer de cette Campagne, & comment elle s'est passée. Après avoir été arrestez long-temps & avoir trouvé beaucoup de difficultés qui les empêchoient de passer l'Adige, toute leur armée rassemblée en un Corps a trouvé moyen de forcer un poste & de passer cette riviere. Hors cet avantage, quoy que ce passage n'ait rien produit dans la suite pour l'exécution de leurs des-

Decembre 1701.

M m

410 MERCURE

action a esté pour ceux qui ont esté obligez de ceder à la force. Il n'est pas extraordinaire de voir toute une grosse armée, s'ouvrir un passage au milieu d'une poignée de Troupes; mais il est étonnant, que ce peu de Troupes se soit autant defendu que si la partie avoit esté égale, & ait vendu si cher le passage qu'il a laissé prendre, que ceux qui l'ont forcé ont beaucoup plus perdu que ceux qui l'ont defendu. Il n'y a point d'exemple qu'une armée quelque nombreuse qu'elle ait esté, quand il y a eu un grand nombre de postes à garder fort éloignez les uns des autres ait jamais empêché une armée moins considerable d'executer son dessein.

Ceux qui veulent passer sont toujours en Corps, & ceux qui veulent defendre le passage sont toujours separez. Ainsi il n'y a rien en que de naturel dans cette action hors la valeur des François qui a paru surnaturelle.

Les Allemans font aussi beaucoup valoir l'affaire de Chiari. Les François y ont perdu du monde; mais ils y ont acquis beaucoup de gloire. On ne croyoit point les Allemans dans ce poste lors qu'on s'en est approché parce qu'ils n'y devoient pas estre, après la parole qu'ils avoient donnée aux Venitiens. Je ne dis rien de cette action, que j'ay décrite dans une de mes Lettres, Chacun sçait qu'un po-

M m ij

tit Corps de François, de cinq retranchemens, défendus par toute une Armée couverte, en força quatre, & tous les postes des environs, & que cette Armée n'osa sortir pour les attaquer. Voila les deux glorieux desavantages que nous avons eus pendant la Campagne. On peut dire qu'ils ont esté à l'honneur de la Nation, & des Troupes qui ont combattu en cette rencontre, & à la honte des Vainqueurs, & qu'il honorent plus ceux qui ont combattu contre une Armée entiere retranchée, que cette Armée, qui n'a fait que se défendre, & se montrer, & que les François ont acquis plus de gloire dans cette action, que s'ils avoient gagné une Bataille à forces égales. A la

GALANT 413

reserve de ces deux actions ils ont eu des avantages continuels pendant toute la Campagne. Ils ont battu les Ennemis en vingt rencontres, & sur tout dans deux grosses actions que je ne repete point, parce que je les ay déjà décrites. Ils ont enlevé les Magasins des Ennemis en plusieurs endroits. Ils les ont empêchez de profiter de l'avantage qu'ils avoient eu de passer deux Riviere, en les tenant enfermez dans un Camp avec leurs Malades, & en leur faisant souffrir toutes les incommoditez inseparables d'un Camp qu'on ne peut étendre. Tous les partis qu'ils en ont fait sortir, ont presque toujours esté battus, & pour voir ce qu'ils ont souffert, il n'y a qu'à com-

M. m iij

44 MERCURE

pter tous les avantages qu'à remportez M^r le Comte de Tessé. Il ne s'agit que de faits, & je ne fais point de raisonnemens pour faire voir des avantages imaginaires. Ceux que les Allemands ont remportez, ont consisté à égorger des malades lors qu'ils en ont rencontré, & en quelques actions cruelles des Houffards, qui lors qu'ils ont trouvé quelques petites troupes écartées, ne leur ont point fait de quartier. Les Allemands au lieu d'attaquer & de prendre le Milanéz, ont perdu toute la campagne dans le camp, où ils s'étoient enfermez; après avoir passé l'Adige, & pour tout exploit, ils ont ruiné le Bressan. Lorsqu'ils ont vu que les François qui les

pouvoient ferrer plus long-temps, avoient sagement retiré leurs troupes pour ne les pas faire perir. ils sont sortis de leur Camp, où ils estoient accablez de toutes sortes de maux : mais la liberté que les François en se retirant, leur avoient laissée d'en sortir, ne leur procura pas de grands avantages, puis qu'ils ont encore demeuré après ce temps-là pendant plus de six semaines dans la neige, & exposez aux injures du temps, sans sçavoir où se retirer. Ils menaçoient beaucoup, & ils estoient veritablement les plus forts, parce qu'ils estoient en corps ; mais cette force étoit une marque de foiblesse, & de leur mauvaise situation, puisqu'ils ne se-

M m iij.

roient pas demeurez si longtems en Campagne s'ils avoient scu où se retirer. Ainsi l'on peut dire que loin que le passage de l'Adige, & du Mincio leur ait procuré quelque avantage, il semble qu'il n'ait servi qu'à les faire souffrir pendant tout le reste de la Campagne. Ce qu'ils ont fait jusqu'à aujourd'huy n'a encore abouti qu'à la perte d'une partie de leurs Troupes. Ils sont venus pour conquerir le Milanéz, & ils ne sont pas plus avancez que lors qu'ils sont entrez en Campagne. L'Armée des Alliez est venuë pour le défendre; elle l'a défendu, & selon la situation de toutes les affaires, & le nombre des Troupes que l'un & l'autre party pre-

parent, & qui seront prestes du costé des Alliez plus de trois mois avant celles que les Allemans assemblent, il paroist hors de doute que ces derniers n'oseront paroistre devant toutes les Troupes qui vont commencer leur marche pour augmenter les forces d'Italie.

L'atrivée de Mr le Comte d'Estrées à Naples y a causé une joye inconcevable. On luy a rendu tous les honneurs dûs à son caractere, & on a esté charmé de sa personne. Tous ceux qui avoient paru le plus fortement attachés à la maison d'Autriche, ont protesté qu'ils garderoient au Roy Philippe V. une fidelité inviolable. Ils ont avoué qu'ils avoient esté incer-

tains jusqu'à lors parce qu'ils ne voyoient paroître aucun secours & qu'on les assuroit d'ailleurs que le Prince Eugene devoit s'avancer vers Naples avec une Armée de vingt mille hommes. On y attend le Roy avec une impatience inconcevable, & l'on n'y parle de ce Monarque qu'avec de grands transports de joye.

Quoy que de tout temps il y ait eu des brigues en Angleterre pour les Elections des Membres du Parlement, jamais elles n'ont esté si découvertes & si vives qu'elles y sont aujourd'hui. On a pris soin d'envoyer des Lettres circulaires dans les Provinces pour avertir les Peuples de prendre bien garde de ne point choisir de Sujets contraires au Gouver-

nement present, & favorables à la France, à l'Espagne, & au Roy d'Angleterre, qu'on y appelle Prince de Galles, & on nomme à la fin de ces Lettres tous ceux qu'on ne veut pas qui soient élus parmi lesquels cependant on en a choisi un grand nombre.

Il y a deux partis, celuy de la Cour, ou autrement celuy des *Wiggs*. Ce parti est composé de Puritains, autrement de Protestans, qui sont comme nos Religionnaires de France. Le parti opposé que l'on nomme le parti de la Campagne ou des *Tanis*, a esté formé par ceux qui professent la Religion Anglica- ne, qui sont persuadés que le Roy d'Angleterre est entierement porté pour les Puritains à

leur préjudice. Ce Monarque a des intérêts particuliers qui l'engagent à vouloir la guerre, & la Nation déjà trop endettée, a lieu de souhaiter la continuation de la Paix plutôt qu'une guerre qui ne la peut mener à rien d'avantageux, de quelque côté qu'on l'envisage, & qui en interrompant son commerce pourroit avec le temps le ruiner.

Je ne dis rien de la Hollande, puisqu'elle ne fait que dire elle-même, & qu'elle attend que le Parlement d'Angleterre se soit déclaré. Il y a deux partis dans cette République. Le plus fort est dans les intérêts de Sa Majesté Britannique. Il fait connoître par ses démarches qu'il voudroit que la France & l'Es-

pagne embarquassent la guerre, afin que le Parlement d'Angleterre donnast plutôt dans les pièges qu'on luy tend, & qu'il conclut à soutenir la guerre sans perdre de temps en reflexions & en raisonnemens. Ceux qui travaillent en Hollande pour aigrir la France & l'Espagne, n'osent le faire avec une certaine vivacité qui seroit trop découvrir leurs desseins à ceux qui regardent le commerce comme un souverain bien pour eux, & qui craignent autant la guerre que les autres la souhaitent.

La Diète de Ratisbonne me prepare de belles matieres pour vous entretenir dans la suite. L'Empereur veut engager l'Empire dans des differends qui ne

422 MERCURE

regardent que la maison. Cet engagement le feroit entrer en guerre contre des Puissances dont il n'a aucun sujet de se plaindre, & cette guerre l'épuiserait d'hommes, & d'argent. Il n'est point offensé, on ne luy demande rien. Ainsi il n'y a point de doute que s'il ne veut rien faire que de juste, s'il écoute ses interests, & s'il veut procurer du repos à ses Peuples, il ne se laissera point surprendre par les brigues de l'Empereur, & par des Puissances qui estant entrées dans son alliance croyent devoir entrer aveuglement dans ses interests,

Je viens d'apprendre la mort de Mademoiselle d'Elbeuf dont

je vous entretiendray le mois prochain.

C'est Mr Buterne qui eut l'honneur de toucher l'Orgue deux fois de suite devant le Roy à Sceaux. Ceux qui avoient donné cette gloire à un autre estoient mal informez, quoy que cet autre ait aussi beaucoup de merite. Le mesme Mr Buterne qui a montré à jouer du Clavessin à Madame la Duchesse de Bourgogne en a depuis peu donné des leçons à Monseigneur le Duc de Berry. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 31. Decembre 1701.

T A B L E.

<i>Darien.</i>	183
<i>Traduction d'une Ode latine à Monseigneur le Dauphin.</i>	219
<i>Pompe funebre de Madame la Du- chesse de Luxembourg.</i>	225
<i>Madrigaux.</i>	239
<i>Mort.</i>	242
<i>Question</i>	255
<i>Sonnets Espagnols avec la Traduc- tion Françoise.</i>	259
<i>Ode.</i>	267
<i>Nouvelles de la Martinique.</i>	279
<i>L'homme de Cour.</i>	282
<i>Histoire de la Conquête d'Angle- terre par Guillaume Duc de Nor- mandie.</i>	284
<i>Traitez de Saint Augustin.</i>	286
<i>Epigrammes.</i>	291
<i>Feste donnée à Mr l'Ambassadeur d'Espagne.</i>	294
<i>Feste de Saint Lazare celebrée par Décembre 1701.</i>	Nn

T A B L E,

<i>les Chevaliers de cette ordre avec une description de leurs nouveaux habits , & un détail des ceremo- nies qui se pratiquent en ces occa- sions.</i>	302
<i>Services Solemnel fait par les Ir- landois du Seminaire de Bor- deaux.</i>	326
<i>Second article des morts.</i>	335
<i>Relation de ce qui s'est passé à Bar- celone à l'arrivée & après l'arrivée de la Reine d'Espagne.</i>	338
<i>Cadran universel.</i>	351
<i>Articles des Enigmes.</i>	354
<i>Nomination d'un Patriarche de la Chine.</i>	360
<i>Mr Tasdif Ingenieur envoyé au Roy de Portugal.</i>	361
<i>Nouvelles d'Italie.</i>	362
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	391
<i>Operation faite à Mr. Fagon.</i>	395

TABLE.

<i>Permission de lever un Regiment ac-</i> <i>cordée à Mr de Peseux Francom-</i> <i>tois.</i>	403
<i>Suite des affaires d'Italie.</i>	404
<i>Arrivée de Mr le Comte d'Estres à</i> <i>Naples.</i>	417
<i>Affaires d'Angleterre.</i>	418
<i>Affaires de Ratisbonne.</i>	421
<i>Mort de Mademoiselle d'Elbeuf.</i>	422

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Ce n'est pour le Printemps, doit
regarder la page 168.

L'Air qui commence par
Ne cherissez que le Fus de la Ton-
ne, doit regarder la page 194.



CATALOGUE DES LIVRES

QUI SE VENDENT A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande
Salle du Palais, au Mercure Galant.

LE Theophraste Moderne, ou Nouveaux
Caracteres des Mœurs, seconde Edition
augmentée, *in douze*, 3. l.

Sentimens Critiques sur les Caracteres de
Theophraste de M. de la Bruyere, *in dou-*
ze, 2. l. 10. f.

Saint-Evremoniana. Ce Livre est rempli de
Critique sur les mœurs, de bons mots, &
de traits d'érudition de M. de Saint-Evre-
mont, *in douze*, 2. l. 1. f.

La Maison Reglée ou l'Art de diriger la Mai-
son d'un grand Seigneur, tant à la Ville
qu'à la Campagne. Seconde Edition aug-
mentée de la maniere de faire toute sorte
d'Eaux, d'Essente & de Liqueurs, *in dou-*
ze, 2. l.

Le sort de l'honnête-Homme & du Scelerat,
sçavoir ; si pour parvenir dans le monde il
faut être honnête-homme ou scelerat, *in*
douze, 2. vol. 3. l. 10. f.

- 2
- Les plus belles Lettres Françoises sur toutes
 sortes de sujets, avec la maniere de les
 écrire, par Pierre Richelet, *in douze*,
 2. vol. 4 l. 10 l.
- Histoire Critique des personnes les plus re-
 marquables de tous les siècles, *in douze*,
 2. vol. 4. l.
- Histoire de la Monarchie Françoisie sous le
 Regne de LOUIS LE GRAND, contenant ce
 qui s'est passé de plus remarquable depuis
 1643. jusqu'à present, par M. de Corneille
 de l'Academie Françoisie, *in 12*. 3. vol. 6. l.
- Les Metamorphoses d'Ovide mise en Vers
 François, par M. de Corneille de l'Acade-
 mie Françoisie, enrichies de plus de 300.
 Figures en Taille-douce, *in douze*, 3. vol.
 9. liv.
- Les Memoires de M. de Saint Evremont,
 contenant diverses aventures qui peuvent
 servir d'instruction à ceux qui ont à vivre
 dans le grand monde, *in douze*, 4. vol.
 8. liv.
- Les Contes & Fables de M. Le Noble, ou-
 vrage enrichi de Figures en Taille-douce,
in douze. 2. vol. 4 l.
- Histoire des Revolutions de Suede, où l'on
 voit les changemens qui sont arrivez dans
 ce Royaume au sujet de la Religion & du
 Gouvernement, *in douze*, 2. vol. 4. l.
- Arlequiniana ou les bons Mots, les Histoires
 plaisantes & agreables recueillies des con-
 versations d'Arlequin, *in douze*. Seconde
 Edition augmentée, 2. l.
- *Idem*, Tome 2. sous le titre de Livre
 sans nom, *in douze*, 2. l.

- Pratique curieuse ou les Oracles des Sibilles pour se divertir en compagnie, *in douze*.
- Troisième Edition augmentée d'une seconde Partie, sur de nouvelles questions qui n'ont point encore parû, *in douze*, 2. l.
- Les paroles remarquables, les bons & les maximes des Orientaux, *in douze*, 2. l.
- Le Voyage ou Ambassade de M. de Saint-Olon à Maroc, enrichi de Figures, *in douze*, 2. l.
- Histoire de France depuis Faramond jusqu'à present, dans laquelle est compris le Regne de Louis XIV. *in douze*, 10. vol. 18. l.
- Portraits serieux, galands & critiques, *in douze*, 1. l. 16. f.
- Memoires de M. d'Angoulême, *in douze*, 1. l. 16. f.
- Essais de Jurisprudence, par M. de Tourville de l'Academie Françoisé, *in douze*, 2. l.
- Histoire des Guerres civiles de France; contenant tout ce qui s'est passé de plus memorable sous les Regnes de quatre Rois, François II. Charles IX. Henry III. & Henry IV. surnommé le Grand, jusqu'à la Paix de Vervins inclusivement, par Davila, *in douze*, 4. vol. 9. l.
- Les Satires de Perse avec des remarques, de M. le President de Silvacane, *in douze*, Latin François, 2. l.
- Journal du Voyage de Siam, de M. l'Abbé de Choisy, *in douze*, 2. l.
- Histoire de Charles VI. par M. le Laboureur *in fol.* 2. vol. 13. l.
- Histoire de la feuë Reine d'Angleterre, *in octavo*, 2. l. 10. f.

- Histoire de l'Afrique ancienne & moderne,
 enrichie de 400. Figures en Taille-douce,
in quarto, 4. vol. 8. l.
- Histoire d'Alexandre le Grand, *in douze*,
 2. liv.
- Etat de la Cour des Rois de l'Europe, par
 M. de Sainte-Marthe Historiographe de
 France, *in douze*, 4. vol. 6. l.
- L'Art de se connoître soi-même, par A-
 badie, *in douze*, 3. l.
- Histoire d'Hollande depuis la Trêve de 1609,
 où finit Grotius jusqu'à nôtre temps, par
 M. de la Neuville, *in douze*, 4. vol. 8. l.
- La promenade de Versailles ou Celanire,
 nouvelles Historiques, par Mademoiselle
 Scudery, *in douze*, 2. l.
- De la mesme, les Conversations sur tou-
 tes sortes de sujets, *in douze*, 2. vol. 4. l.
- La Chevalerie ancienne & moderne, par le
 P. Menestrier, *in douze*, 2. l.
- Ambassades de M. le Comte de Guilleragues
 & de M. Girardin auprès du Grand-Sci-
 gneur, *in douze*, 1. l. 10. s.
- Dialogues Satyriques & Moraux, *in douze*,
 2. vol. 3. l.
- Du mesme, Discours Satyriques, *in
 douze*, 1. l. 5. s.
- Epîtres en Vers de M. Sabatier, *in douze*,
 1. liv.
- Histoire de Saint Louis, par M. de Sacy,
in quarto, 2. vol. 12. l.
- Histoire de la République de Genes depuis
 la Fondation de Rome jusqu'à present,
in douze, 3. vol. 6. l.
- Zayde, Histoire Espagnole, avec l'origine

des Romans de M. Huet , *in douze* ,
 2. vol. 3. l. 12. f.
 Les Chançons de M. de Coulange , *in douze* ,
 2. vol. 4. l.
 La Vie de Saint Martin Eveque de Tours ,
in quarto , avec Figures , 6. l.
 Les Sœurs rivales , Histoire Galante , *in*
douze , 1. l. 16. f.

*De M. de Fontenelle de l'Academie
 Françoisse.*

Toutes les Oeuvres , *in douze* , 7. vol. 14. l.

*Lesdites Oeuvres se vendent séparément,
 sçavoir :*

Les nouveaux Dialogues des Morts , *in dou-*
ze , 2. vol. 3. l. 12. f.
 Le Jugement de Pluton sur les deux parties
 des nouveaux Dialogues des Morts , *in*
douze , 1. l. 16. f.
 Entretiens sur la pluralité des Mondes , *in*
douze , 1. l. 16. f.
 Histoire des Oracles , *in douze* , 1. l. 16. f.
 Poësies Pastorales avec un Traité de la Natu-
 re de l'Eglogue , & une digression sur les
 Anciens & les Modernes , augmentées d'un
 Recüeil de Poësies diverses & galantes ,
in douze , 2. l.
 Lettres Galantes de M. le Chevalier d'Her ,
in douze , 2. l. 8. f.

*De M. l'Abbé Goussant, Conseiller
au Parlement.*

Le Portrait de l'honneste-homme, *in douze*,
1. l. 16. f.

— De l'honneste femme, *in douze*, 1. l.
16. f.

Les Conseils d'un pere à ses enfans sur les
divers états de la vie, *in douze*, 1. liv.
16. f.

*De M. d'Aumat, Avocat du Roy
au Siège Presidial de Clermont.*

Les Loix Civiles dans leur ordre naturel,
in quarto, 3. vol. 18. l.

Du Reverend Pere Bonhours.

La maniere de bien penser dans les Ouvrages
d'esprit, *in douze*, 2. l. 5. f.

Les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, nouvelle
Edition, où les mots des Devises sont ex-
pliquez, *in douze*, 2. l. 10. f.

Histoire d'Aubusson Grand-Maître de Rodes,
in douze, 2. l. 5. f.

De M. de Martignac.

Horace, le Latin à côté avec des Remarques,
2. vol. *in douze*, 4. l.

Virgile, le Latin à côté avec des Remar-
ques & des Figures, 3. vol. *in douze*,
5. liv.

De M. de Mezeray.

Histoire generale de France, *in fol.* 3. vols
60. liv.

— La mesme, *in quarto*, 3. vol. 20. l.

— La meme, *in douze*, 8. vol. 20. l.

De M. Folibien.

Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des
plus excellens Peintres anciens & moder-
nes, *in quarto*, 2. vol. 12. l.

Recueil Historique de la Vie & des Ouvra-
ges des plus celebres Architectes, *in quar-
to*, 3. l. 10. f.

Description des Peintures faites pour le Roy
avec une Description Sommaire du Château
de Versailles, *in douze*, 2. l.

Dictionnaire des Arts & Sciences, ou principes
de l'Architecture avec Figures, *in quarto*,
12. liv.

De Mademoiselle de la Force.

Histoire secrete de la Maison de Bourgogne,
in douze, 2. vol. 3. l. 12. f.

Histoire de Marguerite de Valois Reine de
Navarre, sœur de François I. *in douze*,
2. vol. 3. l. 12. f.

Gustave Vasa, *in douze*, 2. vol. 3. l. 12. f.

Les Contes des Contes, enrichis de Figures
en Taille-douce, *in douze*, 2. vol. 3. l.
12. f.

Histoire secrete d'Henry IV. Roy de Castille;
surnommé l'Impuissant, *in douze*, 2. l.

- Oeuvres mêlées de M. de Saint-Evremond ,
in douze , 5. vol. 10. l.
- Les Lettres nouvelles de M. Bourfaut , ac-
 compagnées de Fables , de Remarques ,
 de bons Mots , & d'autres particularitez
 aussi agreables qu'utiles , *in douze* , 2. vol.
 4, liv.
- La Vie de l'admirable Chevalier d'industrie
 Dom Guzman d'Alfarache , enrichie d'un
 grand nombre de Figures en Taille-douce ,
in douze , 3. vol. 7. l. 10. f.
- L'illustre Mousquetaire , nouvelle galante ,
in douze , 1. l. 5. f.
- Mylord Courtenay , ou Histoire secreete des
 premieres Amours d'Elizabeth d'Angleter-
 re , par M. Le Noble , *in douze* , 1. l. 16. f.
- Le Duc de Guise surnommé le Balafre , *in*
douze , 1. l. 16. f.
- La decouverte des mysteres du Palais , où il
 est traité des Parties en general , des In-
 tendans des grandes Maisons , des Procur-
 reurs , Avocats , Notaires & Huissiers , *in*
douze , 1. l. 16. f.
- Bibliothèque Orientale , ou Dictionnaire de
 l'Orient , *in fol.* 15. l.
- Traité de l'homme , de M. Descartes , *in quar-*
to , 6. l.
- Du mesme , Les passions de l'ame , *in*
douze , 1. l. 10. f.

Oeuvres d'Erthmuller.

- La nouvelle Chirurgie medecinale & raison-
 née d'Erthmuller , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Pratique generale de la Medecine de tout le
 corps humain , *in octave* , 2. vol. 6. l.

- Pratique Speciale du même Auteur, sur les
maladies propres des hommes, des femmes
& des petits enfans, avec des Dissertations
du même Auteur sur l'Épilepsie, l'Yvresse,
le mal Hypochondriaque, la douleur Hypo-
condriaque, la Corpulence, & la morsure
de la Vipere, *in octavo*, 3. l.
- Les Instituts de Médecine, *in octavo*, 3. l.
- La Pharmacopée raisonnée de Scroder, *in
octavo*, 2. vol. 7. l.
- Méthode de consulter & de prescrire les for-
mules de Médecine, œuvres posthumes,
in octavo, 3. l.
- Histoire de Henriette Sylvie, de Moliere, *in
douze*, 2. vol. 3. l.
- Les Oeuvres de Moliere, *in douze*, 8. vol.
15. l.
- De Racine, nouvelle Edition, *in dou-
ze*, 2. vol. 6. l.
- De Corneille, *in douze*, 10. vol. 20. l.
- De Scarron, *in douze*, 10. vol. 15. l.
- De Boileau, *in douze*, 2. vol. 4. l.
- De Voiture, *in douze*, 2. vol. 3. l.
- L'Art de la Poësie Française & Latine, par
M. de la Croix, *in douze*, 2. l.
- Le nouvel état de la France, *in douze*, 3. vol.
6. liv.
- Nouvelle Méthode du Blason du Pere Me-
nestrier, enrichie de Figures, *in douze*,
2. l. 10. f.
- Memoires de la Reine Marguerite, *in douze*,
1. l. 10. f.
- De Gaspard de Coligny, *in douze*,
1. l. 10. f.
- Histoire du Gouvernement de Venise, de M.

- Amelot de la Houffaye, *in octavo*,
2. vol. 6. l.
- Du mesme, le Tibere sur Tacite, *in octavo*, 3. l.
- Du mesme, le Prince de Machiavel, *in douze*, 1. l. 10. f.
- Voyage des Ambassadeurs de Siam en France rempli d'une infinité de choses curieuses, *in douze*, 4. vol. 6. l.
- Les Epîtres & Evangiles de toute l'année, *in douze*, 1. l. 10. f.
- Les Meditations de Busée, *in douze*, 2. vol. 3. liv.
- D'Abely, *in douze*, 2. vol. 4. l.
- Vie de Dom Barthelemy des Martyrs, par Messieurs du Port-Royal, *in octavo*, 4. l.
- Missel en Latin & en François, *in douze*, 6. vol. 12. l.
- La voye qui conduit au Ciel, par Drexelius, *in douze*, 1. l. 10. f.
- Le triomphe de l'humilité, *in douze*, 1. l. 16. f.
- Conferences de Cassien, *in octavo*, 2. vol. 4. l. 10. f.
- Catechisme de Turlot, *in quarto*, 4. l.
- Semaines Saintes Latines & Françoises, *in douze*, 2. l.
- Les mesmes, *in 18.* toutes Latines. 1. l.
- Nouveau Testament en François, *in douze*, 1. l. 10. f.
- Le mesme, *in douze*, 2. vol. grosse lettre, 3. l.
- La Vie de Jesus-Christ par le Pere Brignon Jesuite, *in douze*, 3. vol. 6. l.
- Memoires de M. de Guise, *in quarto*, 6. liv.

- Guerre des Turcs contre la Pologne , *in*
douze , 1. l. 10. f.
- Academie des Dames galantes , *in douze* ,
 2. vol. 3. l.
- Histoire des Conciles , par M. Hermant , *in*
douze , 4. vol. 8. f.
- Des Ordres de Chevalerie , *in douze* ,
 2. l. 5. f.
- Des Ordres Religieux , *in douze* ,
 2. l. 5. f.
- L'Histoire du Comte de Soissons , *in douze* ,
 1. l. 10. f.
- L'Art de laver , ou nouvelle maniere de pein-
 dre sur le papier , *in douze* , 1. l.
- La vie d'Elizabeth Reine d'Angleterre , par
 G egorio Leti , *in douze* , 2. vol. 6 l.
- *Idem* , de Cromvvel , *in* 12. 2. vol. 6. l.
- Epîtres & Elegies amoureuses d'Ovide , *in*
douze , 1. l. 10. f.
- Remedes de Madame Fouquet , nouvelle Edi-
 tion , *in douze* , 2. vol. 3. l.
- Les mesmes , *in douze* , 1. vol. 2. l.
- La Maison Rustique , *in quarto* , 4. l.
- Eleonor d'Yvrée , ou les malheurs de l'amour ,
in douze , 1. l. 10. f.
- Le Neapolitain , ou le deffenseur de sa maî-
 tresse , *in douze* , 1. l.
- Le Mari jaloux , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Le Seraskier Bacha , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Etat present de la puissance Ottomane , *in*
douze , 2 l.
- Le Grand Visir Cara Mustapha , *in douze* ,
 1. l. 10. f.
- Les Nouvelles Galantes & Avenures du
 temps , *in douze* , 2. vol. 2. l.

- Reflexions ou Sentences & maximes morales**
 & politiques, dédiées à Madame de Mainte-
 non , *in douze* , 1. l.
- La Vie du Tasse** , *in douze* , 1. l. 16. f.
- Les differens caracteres des femmes du siecle**
 avec la description de l'amour propre , *in*
douze , 1. l. 16. f.
- Les Poësies de M. de Malherbe** , avec les
 observations de Menage , *in douze* , 3. l.
- Histoire des Princes illustres** , *in douze* .
 1. l. 16. f.
- Le degout du monde** , par M * * * , *in douze* .
 1. l. 16. f.
- Les Memoires de Madame la Comtesse D * ***
 dans lesquels on verra que tres-souvent il
 y a beaucoup plus de malheur , que de de-
 reglement dans la conduite des femmes ,
in douze , 2. vol. 3. l. 12. f.
- Les Malades de belle humeur** , ou Lettres di-
 vertissantes écrites de Chaudray , *in douze* ,
 2. liv.
- La Vie de Scaramouche** , où sont les bons
 mots , ses histoires plaisantes & agreables ,
in douze , 1. l. 16. f.
- Syroës & Mirame** , histoire Persane , *in douze* ,
 2. vol. 3. l. 12. f.
- Les mots à la mode** , & des nouvelles façons de
 parler , avec des observations sur diverses
 manieres de s'exprimer , par M. de Cailler
 de l'Academie Françoisse , *in 12* . 1. l. 16. f.
- Du bon & du mauvais usage dans les manie-**
 res de s'exprimer , des façons de parler
 bourgeoises , & en quoi elles sont differen-
 tes de celles de la Cour , suite des mots à
 la mode , par le mesme , *in 12* . 1. l. 16. f.
- Conversations**

Conversations Academiques, tirés de l'Academie de M. l'Abbé Bourdelon, par le Sieur le Gallois, *in douze*, deux vol. 3. liv. 12. s.

Le Comte d'Amboise, par Mademoiselle Bernard, *in douze*, deux vol. 3. liv.

Lettres nouvelles & curieuses, par M. B*** *in douze*, 2. vol. 4. l.

Les Metamorphoses d'Ovide de M. de Benfenrade *in quarto*, enrichie de Figures, imprimée en Hollande. 10. liv.

— Idem le mesme, *in octavo* 2. vol. 6. liv.

Histoire de Cambrai & du Cambresis, *in quarto*, 2. vol. de Hollande 16. liv.

Offices de Cicéron, *in douze*, Latin François. 2. l.

Les Travaux de Mars, *in octavo*, 3. vol. 15. liv.

Poësies de Mademoiselle Deshouliers, *in octavo*, 2. vol. 4. liv. 10. s.

Instructions pour les Jardins fruitiers & potagers, par M. de la Quintinie *in quarto* 2. vol. remplie de Figures. 12. liv.

Histoire general d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, enrichies de Figures en Taille-douce, par M. Vanel Historiographe de France, *in douze*, 4. vol. 8. liv.

— Idem des Turcs *in douze*, 4. vol. 6. liv.

— Idem Despagne *in douze*, 3. vol. 6. l.

La Devotion au sacré Cœur de Jesus, *in douze*, dernier Edition, 2. liv. 5. s.

— Idem, l'Abregé *in douze*, 1. liv.

Imitation de Jesus Christ, Traduction nouvelle, par le R. P. Brignon de la Compagnie de Jesus, *in douze*, seconde Edition, 2. liv.

—*Idem*, la mesme *in vingt quatre*, 1. l.
 La Conduite à la Confession & Communion
 de Saint François de Sales, *in dix huit*,
 1. liv.

Histoire de l'Empire, de M. Heisse, *in quarto*,
 2. vol. 12. liv.

Grotius, du droit de la Guerre & de la Paix,
in quarto, 2. vol. 12. liv.

Summa Becani, fol. *Parisis*, 9. liv.

Leo Magnus, fol. *Parisis*, 9. liv.

Tractatus de Usuris & fœnore *in quarto*, 7. l.

Maldonatus in Evangelia fol. 12. liv.

Mathiole sur le Dioscoride, ou Histoire des
 Plantes, avec Figures, fol. 12. liv.

Histoire des Plantes, avec Figures, *in douze*,
 2. vol. 6. liv.

Histoire de Normandie, de M. de Masseville,
in douze, 4. vol. 6. liv.

Les Memoires de Puysegure, *in douze*, 2. vol.
 4. liv.

L'Homme de Cour, de la Houssaie, *in douze*,
 2. liv. 5. l.

Sancti Bernardi Opera, fol. 2. vol. *Lugduni*
 15. liv.

La frequente Communion, par M. Arnault,
in octavo, 4. liv.

La Tradition de l'Eglise, par M. Arnault, *in*
octavo, 4. liv.

Histoire de l'Eglise, *in douze*, 4. vol. 8. l.

La Cour Sainte, *in octavo*, 5. vol. 15. l.

—*Idem*, fol. 12. liv.

Menochius in sacram Scripturam, fol. 12. liv.

Histoire Anatomique, enrichies de Figures,
in octavo, 4. liv.

Les Conseils de la Sagesse, *in douze*, 2. vol.
 2. liv.

- Histoire d'Henri 7. Roy d'Angleterre ; par
M. Marfolier , *in douze* , 2. vol. 4. liv.
- La Sainte Bible , *fol.* 12. liv.
- Histoire de Geneve de Spon , *in douze* , 2.
vol. 3. liv.
- La Devotion au Sacré Cœur de Jesus, *in dou-*
ze , 2. vol 4. liv.
- Dictionnaire de Rochefort , *fol.* 12. liv.
- Le Théâtre Espagnol , *in douze* ; 2. liv.
- Les Poësies de M. de la Fontaine , *in douze* ,
3. vol. 9. liv.
- Le Parfumeur Royal , seconde Edition aug-
mentée , *in douze* , 2. liv.
- Concilium Tridentinum* , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Catechismus Concilii Tridentini* , *in douze* ,
1. liv. 10. f.
- *Idem* , *in vingt-quatre* , de Cologne ,
1. l. 10. l.
- Le Songe de Bocace , *in douze* , 2. l.
- Histoire de l'Afrique par d'Aper , *fol* Hollan-
de avec Figures , 18. l.
- Histoire des Heresies de Bocager *in quarto* ,
6. l.
- Les Oeuvres de Riviere en François , *in octavo* ,
3. vol. 9. l.
- Le Voyageur de l'Europe , *in douze* , 2. vol.
4. l.
- Les Commentaires de Cesar , de M. d'Ablan-
court , *in douze* , 2. vol. 3. l. 12. f.
- Le Quinte-Cure de M. de Vaugelas ; François
Latin , *in douze* , 2 vol, 4. l. 10. f.
- Les Remarques sur la Langue Françoisse , de
Monsieur de Vaugelas , avec les Notes de
M. de Corneille , *in douze* , 2. vol. 4. l. 10. f.
- Ambassade de Garcial en Perse , *in quarto* ,

- Hollande , 6. l.
- Ovide François Latin de M. Marolles , *in octavo* , 27. l.
- 20 , 7. vol. 27. l.
- Les Epigrammes de Martiales , *in octavo* , 2. vol. 8. l.
- François Latin , 8. l.
- Le Senèque François Latin de Marolles , *in octavo* , 2. vol. 6. l.
- Les Annales de Baronius , *in douze* , 7. vol. 6. l.
- Histoire de Dom Quidorre de la Manche , *in douze* , 3. vol. avec les Figures , 12. l. 10. f.
- Histoire de Theodose le Grand , par M. Flechier , *in douze* , 5. l.
- Les Oraisons Funebres de M. Flechier , *in douze* , 2. vol. 4. l.
- *Idem* , de M. de Meaux , *in douze* , 2. l. 10. f.
- Le Martirologe des Saints , *in octavo* , 4. l.
- La Vie de M. Descartes , *in douze* , 2. l.
- Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire , avec des Scrupules sur le Stile , *in douze* , 2. l.
- Voyages du Sieur le Maire aux Illes de Canarie , avec Figures , *in douze* , 1. l. 16. f.
- Entretiens sur les Contes de Fées , *in douze* , 1. l. 16. f.
- Histoire du Maréchal de Boucicault , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Les Oeuvres de M. Santeuil , *in douze* , 2. l.
- Introduction à la Vie devote de S. François de Sales , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Biblia Sacra , fol. 12. f.
- *Idem* , *in octavo* , Colonia , 6. l.
- La frequente Communion de M. Arnault , *in octavo* , Bruxelles , 6. l.
- Histoire Louis XIII. dit le Juste , *in douze* , 2. l.

- Le Voyage des Indes , *in douze* , 2. vol.
 3. liv. 12. f.
- Histores de Justin , *in douze* , 2. vol. 4. l.
- La Morale d'Epicure avec des Reflexions , *in douze* , 2. l.
- Les Oeuvres de Capiteon , *in douze* , 4. l.
- De Poisson , *in douze* , 2. vol. 4. liv.
- De Pradon , *in douze* , 3. l.
- De la Chapelle , *in douze* , 2. l.
- La Grammaire François de Pierre Chiffet , *in douze* , 1. l. 10. f.
- L'Architecture François de Savot , *in octavo* , avec Figures , 3. l.
- Histoire Sacrée de Brianville avec les Figures de M. le Clerc , *in douze* , 3. vol. 8. l.
- *Idem* , De France avec les Portraits , *in douze* , 2. l. 9. f.
- Origine de la Royauté , *in douze* , enrichies d'un grand nombre de Figures , 3. l.
- Airs & Vaudeville de Cours , *in douze* , 2. vol. 3. liv.
- *Idem* , Mis en chant , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Poësies Chrétiennes , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Oeuvres de Marigny , *in douze* , 1. l. 10. f.
- Geometrie de Baulieu , *in octavo* , 3. l.
- Oeuvres de Benferade , *in douze* , 2. vol. 4. l.
- *Idem* , De le Pays , *in douze* , 3. vol. 4. l. 10. f.
- *Idem* , De Cirano de Bergerac , *in douze* , 2. vol. 4. liv.
- La Vie de S. Jean Chrysostome , *in octavo* , 2. vol. 8. l.
- Dictionaire de Medecine *in octavo* , 3. vol. 9. l.
- Voyage de Chardin , *fol.* 10. l.
- Morale de S. Gregoire , *in douze* , 2. vol. 4. l.

Romènes ou Sermons de S. Jean Chriftoftôme,
in quarto, 2. vol. 12. l.
 Les Tableaux de la Penitence, *in douze*, de
 M. Godeau, 3. l.

Livres de Droit.

Traité de la Communauté de biens entre
 l'homme & la femme conjoint par mariage,
 par M. Renuffon Avocat au Parlement, *fol.*
 10. liv.
 — Du mefme, le Traité des Propres Réels
 reputez réels & conventionnels, où font trait-
 tées les notables questions du Droit François,
 feconde Edition, augmentée de plus d'un
 tiers, *in quarto*, 6. liv.
 Corpus Juris cum Commentariis Pithoei, *fol.*
 2. vol. 26. liv.
 Cœuvres de Baquet, *fol.* par Ferrière, 15. l.
 Les Arrests de Louët, *fol.* 2. vol. Paris, 30. l.
 La Bibliothèque Cañonique de Blondeau, *fol.*
 2. vol. 24. liv.
 Questions notables décidées par plusieurs Ar-
 rests de la Cour de Parlement, divisées en
 quatre centuries, par M. le Prestre, *fol.*
 24. liv.
 Tables Chronologiques des Ordonnances,
in quarto, 6. l.
 Coûtumes de Châlons, *in quarto*, 6. l.
 Histoire des Secretaires d'Etat, *in quarto*, 6. l.
 Observations Analifiques sur la Coûtume de
 Paris, par M. Pithou, *in vingt-quatre*, 1. l.
 Mirbelli Institutiones Juris Canonici, *in douze*,
 1. l. 10. f.
 Traité des Indults, par M. Pinson, *in douze*,
 2. vol. 4. liv.

- Les Arrests du Parlement de Paris, de M. Bar-
det, *fol.* 2. vol. 18. liv.
- Les Playdoiez de M. Gautier, ancien Avocat
au Parlement, avec les Arrests intervenus
sur iceux, donnez nouvellement au Public
par M. Gueret Avocat au Parlement, *in*
quarto, 2. vol. 8. liv.
- Les Instituts de Justinien de Ferriere, *in douze*,
2. vol. Latin François, 4. liv.
- Les Instituts du Droit Consulaire, ou les éle-
mens de la Jurisprudence des Marchands,
in quarto, 7. liv.
- Biblia Sacra*, *fol.* 12. liv.
- Le Praticien François de M. Lange, nouvelle
Edition, *in quarto*, 7. l. 10. f.
- Abregé de la Jurisprudence Romaine, par M.
Colombet, *in quarto*, 3. liv.
- Remarques du Droit François sur les Instituts
de l'Empereur Justinien *in quarto*, 3. liv.
- Coûtumes de Paris de Messieurs du Moulin,
Tournet, l'Abbé & Jolly, Avocats au Par-
lement, *in douze*, 2. vol. 4. liv.
- Questions Notables de Droit, de Duperiere,
in quarto, nouvelle Edition augmentée,
4. liv.
- Les Decisions Catholiques de Filliau, *fol.*
12. liv.
- Ordonnances des Eaux & Forests, augmentées
des Edits, Declarations & Arrests, *in vingt-*
quatre, 1. l. 10. f.
- *Idem*, Sur le fait des Aydes & Gabelles,
in vingt quatre, 2. liv.
- Dictionnaire Civile & Canonique, *in quarto*,
6. liv.
- Banage sur la Coûtume de Normandie, *fol.*

- Le Parfait Négotiant , nouvelle Edition , augmentée de l'Art des Lettres de Changes, *in quarto* , 7. liv.
- La Science parfaite des Notaires, *in quarto*, par M. de Feriere, 6. liv.
- Le Traité des Successions de M. le Brun, seconde Edition augmentée, *fol.* 14. liv.
- Les Conférences des Ordonnances, de M. Bornier, *in quarto*, 2. vol. 12. liv.
- Le Stile du Conseil, *in quarto*, 6. liv.
- Institution au Droit François, de M. D^u *
Seconde Edition, *in douze*, 2. vol. 4. l.
- Recueilles des Procédures Criminelles pour les Officialitez, *in quarto*, 7. liv.
- Traité de la Régale par M. Aubry, *in quarto*, 2. vol. 12. l.

Comedies.

- La Devineresse, *in douze*, 1. l. 10. f.
- La Tragedie de Judich de M. Boyer de l'Academie françoise, *in douze*, 1. liv.
- Les Dames Vangées, ou la Dupe de soi-mesme, *in douze*, 1. liv.
- Bradamente, Tragedie de M. de Corneille, *in douze*, 1. liv.
- Artaxerce, Tragedie, 1. l.

L'on trouvera chez le même Libraire toutes les nouveautés qui s'impriment à Paris. 1701.





